

Rapport annuel

20
09

Document de référence

DOCUMENT DE REFERENCE 2009

INCLUANT LE RAPPORT ANNUEL



Le présent document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} avril 2010, conformément à l'article 212-13 du règlement général de l'AMF. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF.

Conformément à l'article 28 du Règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

1. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 6 avril 2009 sous le n° D.09-0202.
2. Le rapport de gestion du Directoire, les comptes consolidés, le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 et figurant dans le document de référence déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 2 avril 2008 sous le n° D.08-0191.

GUERBET
Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 12 167 044 euros
Siège Social : 15, rue des Vanesses - 93420 Villepinte
308 491 521 R.C.S. Bobigny

SOMMAIRE

1	PERSONNES RESPONSABLES	8
1.1	Nom et fonctions de la personne qui assume la responsabilité du document de référence	8
1.2	Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence	8
2	CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES	9
2.1	Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes.....	9
2.1.1	Commissaires aux Comptes titulaires.....	9
2.1.2	Commissaires aux Comptes suppléants.....	9
3	INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES	10
4	FACTEURS DE RISQUES	12
4.1	Risques pharmaceutiques.....	12
4.2	Risques liés au prix et au remboursement des produits.....	12
4.3	Risques de dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements, industriels, commerciaux ou financiers ou de procédés nouveaux de fabrication	12
4.4	Risques liés à l'activité industrielle et à l'environnement	13
4.5	Risques financiers	13
4.6	Risques liés à l'approvisionnement.....	15
4.7	Risques liés à l'évolution des Réglementations.....	15
4.8	Risques juridiques.....	16
4.9	Risques liés au départ de collaborateurs.....	16
4.10	Risques pays.....	16
4.11	Assurances et couverture des risques.....	17
5	INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR	18
5.1	Histoire et évolution de la société	18
5.1.1	Dénomination sociale.....	20
5.1.2	Siège social.....	20
5.1.3	Forme juridique	20
5.1.4	Date de constitution	20
5.1.5	Registre du Commerce et des Sociétés	20
5.1.6	Numéro et dénomination du secteur d'activité (classification ICB).....	20
5.1.7	Exercice social	20
5.1.8	Politique d'information.....	21
5.2	Investissements	21
6	APERCU DES ACTIVITES.....	22
6.1	Principales activités.....	22
6.1.1	Les produits de contraste pour imagerie médicale	22
6.1.2	Les produits de contraste Rayons X.....	22
6.1.3	Les produits de contraste pour l'imagerie par résonance magnétique.....	23
6.1.4	Les produits de contraste pour l'échographie.....	24
6.1.5	Les produits pour la médecine nucléaire	24
6.1.6	Le positionnement du Groupe GUERBET	24
6.2	Principaux marchés.....	25
6.2.1	Marchés du contraste RX, IRM et Médecine Nucléaire.....	25
6.2.2	Le marché des produits de contraste RX.....	26
6.2.3	Le marché des produits de contraste IRM.....	27
6.2.4	Le marché des produits de Médecine Nucléaire	27
6.3	Implantation commerciale et mode de commercialisation	30

7	ORGANIGRAMME	32
8	PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS, POLITIQUE QUALITE	34
8.1	Usines et équipements, politique d'investissement	34
8.2	Propriété immobilière : liste des établissements	36
8.3	Politique Qualité et politique Sécurité Environnement du Groupe GUERBET	37
9	EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT	38
9.1	Rapport de Gestion de la société GUERBET et du Groupe GUERBET	38
9.1.1	Facteurs influant sur le chiffre d'affaires du Groupe GUERBET	38
9.1.2	Résultat opérationnel courant Groupe GUERBET	40
9.1.3	Facteurs influant sur le résultat opérationnel courant du Groupe	40
9.1.4	Facteurs influant sur le résultat net du Groupe	41
9.1.5	Situation financière Groupe GUERBET	41
9.1.6	Perspectives d'avenir du Groupe	42
9.1.7	L'activité et les résultats de la société mère GUERBET	42
9.1.8	Facteurs sociaux, environnementaux, économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère GUERBET	42
9.1.9	Honoraires aux commissaires aux comptes	58
9.1.10	Résultat des cinq derniers exercices	59
9.2	Rapport du conseil de Surveillance	61
9.3	Comptes consolidés au 31 décembre 2009 – Extraits	62
9.4	Comptes annuels GUERBET au 31 décembre 2009 – Extraits	66
9.5	Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010	71
9.5.1	Ordre du jour	71
9.5.2	Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire	79
10	TRESORERIE ET CAPITAUX	80
11	RECHERCHE & DEVELOPPEMENT – BREVETS ET LICENCES	81
11.1	La recherche et développement	81
11.1.1	Un effort de R&D soutenu	81
11.1.2	Les produits en cours de développement	81
11.1.3	Objectifs de la R&D	82
11.1.4	Partenariats de recherche en réseau	83
12	INFORMATION SUR LES TENDANCES	84
12.1	Evolution	84
12.2	Perspectives d'avenir	84
13	PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE	85
14	ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	86
14.1	Directoire	86
14.2	Conseil de Surveillance	87
14.3	Conflits d'intérêts	88
15	REMUNERATIONS ET AVANTAGES	89
15.1	Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux de GUERBET	89
15.2	Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance	94
16	FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE	95
16.1	Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux	95

16.2	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code du commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Guerbet – Exercice clos le 31 décembre 2009	101
17	SALARIES	103
17.1	Effectifs moyens du Groupe	103
17.2	Plans de stock options	103
17.2.1	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque dirigeant mandataire social et options levées par ces derniers	103
17.2.2	Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers	105
17.3	Accords de participation et intéressement	106
18	PRINCIPAUX ACTIONNAIRES	107
18.1	Répartition actuelle du capital et des droits de vote	107
18.2	Droit de vote double	108
18.3	Détention, contrôle de l'émetteur	108
18.4	Accord visant à changer le contrôle de l'émetteur	109
19	OPERATIONS AVEC DES APPARENTES	110
20	INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR	111
20.1	Informations financières historiques	111
20.1.1	Comptes consolidés au 31 décembre 2009 – Etats Financiers	111
20.1.2	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2009	156
20.1.3	Comptes annuels au 31 décembre 2009 – Etats Financiers	158
20.1.4	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2009	184
20.1.5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2008	186
20.1.6	Informations financières proforma	188
20.2	Indication de la source d'information lorsque les états ne sont pas visés par les commissaires aux comptes	188
20.3	Vérification des informations financières historiques annuelles	188
20.4	Date des dernières informations financières	188
20.5	Informations financières intermédiaires et autres	188
20.6	Politique de distribution des dividendes	188
20.7	Politique judiciaire et d'arbitrage	189
20.8	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	189
21	INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	190
21.1	Capital social	190
21.1.1	Montant du capital social	190
21.1.2	Titres non représentatifs du capital social	190
21.1.3	Actions détenues par l'émetteur	190
21.1.4	Capital potentiel, options de souscription d'actions	190
21.1.5	Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	191
21.1.6	Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option	191
21.1.7	Historique du capital au cours des cinq dernières années jusqu'à ce jour	192
21.1.8	Capital souscrit, non libéré, augmentation de capital	193
21.1.9	Statistiques sur le marché de l'action	194
21.2	Actes constitutifs et statuts	195
21.2.1	Objet social (article 2 des statuts)	195
21.2.2	Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance	195

21.2.3	Droit de vote double (article 19 des statuts)	197
21.2.4	Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires	197
21.2.5	Assemblées Générales (article 18 des statuts)	197
21.2.6	Dispositions constitutives retardant ou empêchant un changement de contrôle	197
21.2.7	Déclaration de franchissement de seuils	198
21.2.8	Dispositions constitutives régissant les modifications de capital	198
21.2.9	Répartition statutaire des bénéfices (article 23 des statuts).....	198
21.2.10	Titres au porteur identifiables (article 8 des statuts).....	198
22	CONTRATS IMPORTANTS DE L'ANNEE	199
23	INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS	200
24	DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC.....	201
24.1.1	Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société	201
25	INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS.....	203

1 PERSONNES RESPONSABLES

1.1 Nom et fonctions de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

Monsieur Bernard MASSIOT, Président du Directoire.

1.2 Attestation de la personne qui assume la responsabilité du document de référence

« J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion (figurant dans le chapitre 9) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Villepinte, le 30 mars 2010

Monsieur Bernard MASSIOT, Président du Directoire

2 CONTROLEURS LEGAUX DES COMPTES

2.1 Nom, adresse et qualification des contrôleurs légaux des comptes

2.1.1 Commissaires aux Comptes titulaires

DELOITTE & ASSOCIES

Membre du réseau Deloitte Touche Tohmatsu
représenté par Monsieur Jean-Marie LE GUINER
185, avenue Charles de Gaulle
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 21 mai 1987.

Date de renouvellement : lors de l'Assemblée Générale du 3 juin 2005 statuant sur les comptes de l'exercice 2004.

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

HORWATH AUDIT FRANCE

Membre du réseau Crowe Horwath International
représenté par Monsieur Marc de PRÉMARE
41, avenue de Friedland
75008 PARIS

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 23 mai 2008 (en remplacement du Cabinet Constantin Associés, démissionnaire).

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 (durée du mandat du Cabinet Constantin Associés restant à courir).

2.1.2 Commissaires aux Comptes suppléants

B.E.A.S.

représentée par Monsieur Pierre VICTOR
7-9 villa Houssay
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 3 juin 2005.

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

Monsieur Jean-Jacques BECOUZE

19 rue René Rouchy
49100 ANGERS

Date de premier mandat : Assemblée Générale du 23 mai 2008 (en remplacement de Monsieur Michel Bonhomme, démissionnaire).

Expiration du mandat : lors de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009 (durée du mandat de Monsieur Michel Bonhomme restant à courir).

3 INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

En millions d'euros – Normes IFRS	2007	2008	2009
Chiffre d'affaires net consolidé en M€	305,6	320,8	335,5
Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique en % ⁽¹⁾			
Europe	78,1%	78,5%	77,3%
Asie-Pacifique	7,3%	6,1%	7,5%
Amériques	10,7%	11,4%	11,4%
Autres pays	4,0%	3,9%	3,8%
Ventilation du chiffre d'affaires par produits en % ⁽¹⁾			
Rayons X (produits iodés)	61,7%	57,0%	54,2%
IRM	28,8%	33,6%	35,2%
Autres	9,5%	9,4%	10,6%

La répartition des ventes par zone géographique du rapport de gestion diffère de la répartition des ventes par secteur **note IV) Informations sectorielles** des comptes consolidés. Dans le premier cas, il s'agit de la totalisation des ventes sur la zone géographique y compris les ventes aux agents, dans le second cas il s'agit de la sommation des ventes des filiales consolidées de la zone.

Principaux postes du compte de résultat et du bilan

En millions d'euros - Normes IFRS	2007	2008	2009
Résultat opérationnel courant	36,6	39,9	28,2
Résultat net	23,8	24,4	20,5
Capacité d'autofinancement	39,3	46,0	40,3
Capitaux Propres	171,0	185,7	205,3
Endettement net total ⁽²⁾	69,0	78,3	78,9
Ratio endettement net total / capitaux propres (en %)	40%	42%	38%
Investissements	39,8	29,4	32,8
Dépenses de R&D	26,7	29,1	32,7
Résultat net par action	7,91	8,1	6,8
Total de l'actif	357,2	383,1	394,3
Total des actifs non courants	164,2	174,0	189,3
Dividende par action	2,25	2,25	2,25
Effectifs au 31/12	1234	1277	1304

⁽¹⁾ Les pourcentages sont calculés sur la base de chiffres exacts.

⁽²⁾ y compris financement par cessions de créances, netté par la position de trésorerie excédentaire

Principales caractéristiques :

- **un métier principal** : les produits de contraste pour imagerie médicale,
- **une forte dimension internationale** : près de 70 % du CA consolidé réalisé hors France, 77 % du CA réalisé en Europe y compris la France, 401 collaborateurs à l'étranger (au 31/12) soit 31 % de l'effectif du Groupe,
- **un effort de recherche soutenu** : 208 personnes affectées à la R&D dans le domaine des produits de contraste, un budget de recherche global égal à 10 % du CA,
- **un outil industriel conséquent** : 4 sites industriels majeurs où sont fabriqués l'essentiel des produits de contraste commercialisés par GUERBET.

4 FACTEURS DE RISQUES

4.1 Risques pharmaceutiques

Comme tout produit pharmaceutique, les produits de contraste pour imagerie médicale peuvent présenter certains risques pour les patients auxquels ils sont administrés et provoquer certains effets secondaires indésirables, pour la plupart bénins mais pouvant parfois être graves.

La société suit ces effets grâce à un système de pharmacovigilance. Elle peut ainsi modifier éventuellement les notices d'information des produits pour limiter les risques et informer des précautions d'usage des produits, les professionnels de santé et les patients susceptibles de recevoir le produit.

La pharmacovigilance consiste à suivre et déclarer aux Autorités de Santé l'ensemble des effets indésirables survenus à l'occasion de l'administration de l'un de nos produits. Sur les nouveaux produits, un plan de gestion des risques est mis en place pour anticiper les suivis à faire au stade de la commercialisation des produits. Ce système est conforme aux exigences de Santé Publique.

Par ailleurs, la société a mis en place, conformément à la législation, un système de traçabilité des produits vendus qui permet, le cas échéant, de procéder sans délai à des rappels de lots de produits.

La Société a mis en place des polices d'assurance destinées à couvrir les risques pharmaceutiques.

4.2 Risques liés au prix et au remboursement des produits

Concernant ces risques liés aux prix, GUERBET est soumis, en tant que Groupe pharmaceutique, aux contraintes de régulation des prix de marché par les ministères de tutelle qui peuvent prévaloir dans certains pays. Il peut être également exposé aux baisses de prix de marché en vue de l'arrivée de produits génériques. La mise en place, notamment en Europe, d'un système de régulation des dépenses de santé comme en Allemagne (DRG, ou Diagnosis Related Groups) ou en France (T2A) pourrait à terme être un frein au développement des marchés des produits de contraste RX et IRM.

4.3 Risques de dépendance à l'égard de brevets et de licences, de contrats d'approvisionnements, industriels, commerciaux ou financiers ou de procédés nouveaux de fabrication

- Risques de dépendance à l'égard de brevets et licences industriels

GUERBET exploite plusieurs produits aux termes d'accords de licence à savoir :

- DOTAREM[®] sous licence de BAYER SCHERING AG. Ce produit issu de la recherche GUERBET et breveté par GUERBET est dépendant du brevet pionnier déposé par SCHERING pour certains pays, obligeant GUERBET à négocier avec cette dernière société un accord lui permettant son exploitation commerciale. Cet accord de licences croisées signé en 1988 donne à GUERBET le droit de commercialiser DOTAREM[®] partout dans le monde sauf au Japon et en Allemagne. Pour ce dernier pays, GUERBET a retrouvé sa liberté de commercialisation au cours de l'année 2004. Quant au Japon, un accord signé en septembre 2005 permet à GUERBET de vendre DOTAREM[®], sous le nom de Magnescope[®], à travers son agent TERUMO.

- OPTIRAY® et sa forme en seringue pré remplie OPTIJECT® sous licence COVIDIEN pour la France, la Belgique et la Suisse.
- LUMIREM® et ENDOREM® sous licence de la société Nord américaine AMAG, essentiellement pour l'Europe et l'Amérique latine.

- Risques de dépendance à l'égard de contrats commerciaux et financiers

De manière plus générale, l'évaluation des opportunités et des risques de propriété industrielle fait partie de la mission de plusieurs membres du Comité de Direction. La mise en oeuvre de partenariats en matière de Recherche, de Développement, et de commercialisation de produits, intègre clairement la composante brevets. Depuis de nombreuses années, GUERBET a su développer des technologies majeures grâce à des accords de licence. De nouvelles générations de produits, notamment destinées à l'imagerie spécifique et moléculaire ont fait l'objet de demandes de brevets publiées.

- Risques de dépendance à l'égard de procédés nouveaux de fabrication

Les perspectives de commercialisation de produits existants et futurs, définies dans le cadre du plan stratégique à 10 ans, prennent en compte l'impact sur les ventes de l'apparition éventuelle de génériques dans les prochaines années sur le marché IRM. L'amélioration des processus de conception, d'industrialisation et de satisfaction des clients s'inscrit logiquement dans une démarche d'offre de produits et services performante, renouvelée, et différenciatrice vis-à-vis de la concurrence y compris de génériques potentiels.

4.4 Risques liés à l'activité industrielle et à l'environnement

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques liés à la sécurité et à l'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, leur fabrication, leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, etc.) peuvent présenter certains risques inhérents à la mise en oeuvre de substances dangereuses.

→ La Politique Sécurité Environnement du Groupe et les informations à apporter dans le rapport de gestion au regard des dispositions du code du commerce sont détaillées en page 45 de la partie 9.1.8 Facteurs sociaux, environnementaux, économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère GUERBET.

4.5 Risques financiers

Risque de taux

Le Groupe constate structurellement un risque au passif de son bilan sur les emprunts bancaires à taux variable qui n'est pas annulé par des positions équivalentes à l'actif de son bilan. Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris une place plus importante que la dette à taux fixe dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse structurelle des taux d'intérêt du marché interbancaire européen. La dette à taux variable représente aujourd'hui l'essentiel de la dette totale GUERBET.

Pour autant, GUERBET souhaite se protéger d'une hausse des taux d'intérêts sans recourir à des emprunts à taux fixes pour éviter de subir trop lourdement le coût de portage des emprunts à taux fixes.

GUERBET se protège contre une hausse des taux d'intérêt sur 75% de la dette à taux variable en recourant aux instruments de couverture de risque de taux.

Le suivi et la gestion du risque de taux sont assurés par la trésorerie du Groupe GUERBET en recourant aux instruments de couvertures classiques tels que les SWAP, Cap, Floor. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur les instruments de marché.

→ *La sensibilité au risque de taux et les opérations de couvertures liées à l'exercice peuvent être consultées en page 47 dans le chapitre 9 – Examen de la situation financière et du résultat et en page 132 dans les annexes aux comptes consolidés.*

Risque de change

La majeure partie des achats et des ventes du Groupe, de l'ordre de 78 % dans les deux cas, est libellée en euros et n'encourt donc aucun risque de change direct. Le Groupe n'est que marginalement exposé aux risques de fluctuation de la parité EUR / USD, les achats et les ventes du Groupe libellés dans cette monnaie s'équilibrant. Cependant, du fait de son implantation internationale, le Groupe est exposé aux fluctuations des taux de change de certaines monnaies de ses filiales, en particulier à celles du Réal brésilien, du Won coréen et de la Livre turque. Cette exposition concerne les éléments bilantiels tels que les capitaux propres et créances des filiales en devises locales ainsi que les créances et dettes intra groupes. Les instruments de couverture disponibles pour ces monnaies sont coûteux et délicats à mettre en œuvre.

La stratégie de couverture consiste à couvrir les risques devises des actifs et passifs comptables inscrits au bilan en concentrant les moyens sur les devises représentant les plus grands enjeux de montants et de volatilité.

Le suivi et la gestion des risques de change sont assurés par la trésorerie du Groupe GUERBET en recourant aux instruments de couvertures classiques tels que les SWAP, Call, Put. Il n'est pas autorisé de position ouverte sur les instruments de marché.

→ *La sensibilité au risque de variations des devises et les opérations de couvertures liées à l'exercice peuvent être consultées en page 46 dans le chapitre 9 – Examen de la situation financière et du résultat et en page 131 dans les annexes aux comptes consolidés.*

Risque de crédit

Le Groupe GUERBET n'est pas dépendant d'un emprunt bancaire ou d'un partenaire bancaire particulier. Cependant, le Groupe est tenu de respecter des seuils prudentiels sur les ratios de gestion financière.

→ *La liste des covenants peut être consultée à la page 153 de ce présent document dans la note intitulée « Engagements hors bilan – liste des covenants »*

En dehors de crédits accordés à ses clients, GUERBET ne pratique pas d'autres crédits et n'est par conséquent pas sujet à un risque de contrepartie.

Risque sur les Valeurs Mobilières de Placement

Le Groupe, dans le cadre de son activité industrielle pharmaceutique n'est pas structurellement placeur de liquidités. Cependant et occasionnellement, celui-ci peut avoir recours aux placements en SICAV (Société d'Investissement à Capital Variable) et autres OPCVM (Organisme de Placement Collectif en Valeur Mobilière). La politique du Groupe consiste à souscrire des titres du marché monétaire sans risques et présentant une volatilité nulle.

→ *Le détail de ces placements peut être consulté dans le chapitre 20 page 128.*

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe GUERBET est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. En conséquence, l'échéance moyenne des crédits doit en permanence être supérieure à une année avec une proportion de crédits confirmés supérieure à 50%. La liquidité à court terme est centralisée sur la maison mère par un mécanisme de cashpooling automatique qui a été mis en place sur la majeure partie des filiales.

4.6 Risques liés à l'approvisionnement

L'iode est la matière première principale utilisée dans la production des produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X. Le coût d'achat de cette matière ne représente néanmoins qu'une part inférieure à 10% du prix de revient total des produits fabriqués par le Groupe.

L'iode est essentiellement produit au Chili et au Japon et est sujet à des variations de cours importantes. De plus, cette matière est facturée en dollars américains (USD) alors que nos ventes sont majoritairement libellées en euros.

Ce risque est couvert par la diversification de nos sources d'approvisionnement et les relations de long terme entretenues avec nos fournisseurs.

Pour les autres matières et composants, la multiplicité des fournisseurs constitue également un facteur de sécurité au-delà du simple souci de maîtrise des coûts.

4.7 Risques liés à l'évolution des Réglementations

En tant que concepteur, fabricant et distributeur de médicaments, GUERBET est soumis à de nombreuses exigences réglementaires :

- autorisation d'ouverture d'établissement pharmaceutique pour ses sites concernés, délivrée par le Ministère de la Santé,
- autorisation de mise sur le marché (AMM) pour chaque produit commercialisé, délivrée par le Ministère de la Santé,
- enregistrement auprès du Conseil de l'ordre des pharmaciens et de la DDASS des personnes habilitées à prendre des décisions pharmaceutiques.

Parallèlement, GUERBET est tenu d'appliquer le Code de la Santé Publique ainsi que les « bonnes pratiques » édictées par le Ministère de la Santé en matière de travaux de laboratoire, de réalisation d'essais cliniques, de fabrication et de distribution de produits pharmaceutiques, d'information au client et de pharmacovigilance. Par ailleurs, l'activité internationale du Groupe rend nécessaire sa conformité, actuelle ou future, aux référentiels pratiqués au Japon et aux USA.

Sur le plan de la production des principes actifs chimiques de ses produits, le Groupe est soumis aux réglementations en vigueur concernant les sites « classés » SEVESO donnant lieu à des inspections régulières des DREAL. Ces produits sont fabriqués et contrôlés selon des conditions définies et approuvées dans les AMM par les autorités de santé, leur fabrication étant soumise aux règles des bonnes pratiques de fabrication des matières premières à usage pharmaceutique.

Le Groupe est également soumis au règlement européen REACH qui renforce les exigences à l'enregistrement des substances fabriquées ou importées au sein de l'Union Européenne.

Une modification de ces réglementations, tant françaises qu'étrangères, peut affecter de manière significative l'activité de la société.

Le Groupe ne peut garantir que de tels changements, en particulier ceux affectant les principaux marchés sur lesquels elle est implantée, n'auront pas un effet négatif sur son activité et ses résultats opérationnels.

Le Groupe a mis en place une veille réglementaire pour anticiper les évolutions en ce domaine et s'y préparer.

4.8 Risques juridiques

A la connaissance de la Société, il n'existe aucun fait exceptionnel ou litige ou arbitrage susceptible d'avoir eu ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la Société et du Groupe.

Les litiges commerciaux font l'objet, le cas échéant, de provisions dans les comptes sociaux et consolidés.

→ Les risques juridiques, lorsqu'ils font l'objet de provisions, peuvent être consultés au chapitre 20 et sont inclus à la page 142 dans le tableau détaillé de la note 10 des annexes aux comptes consolidés.

4.9 Risques liés au départ de collaborateurs

Le Groupe estime qu'une partie de son succès notamment en matière de R&D, dépend de sa capacité à attirer et retenir un personnel qualifié, professionnel et expérimenté. Dans le cas où des personnes clés viendraient à quitter le Groupe, leur remplacement pourrait s'avérer difficile, ce qui pourrait entraîner des retards dans la réalisation des projets de R&D et donc avoir un impact négatif sur le développement à long terme du Groupe.

4.10 Risques pays

Les ventes du Groupe GUERBET sont réparties entre un nombre important de pays limitant ainsi les risques encourus.

Certains pays où le Groupe est implanté peuvent néanmoins être confrontés à des crises économiques, ce qui a été le cas du Brésil en 2002. Le Groupe a réalisé 8 % de son chiffre d'affaires 2009 dans ce pays et y dispose d'une usine pharmaceutique. Comme il est précisé au paragraphe 4.5, le Groupe y est exposé aux risques monétaires liés à la fluctuation de la monnaie locale. Cependant, en raison d'une politique ferme du gouvernement en place le risque a été plus limité ces dernières années.

Plus récemment et en raison de l'augmentation de l'empreinte géographique du Groupe, certaines zones de commercialisation prennent de l'importance (Asie : Chine, Corée, Taiwan) et peuvent représenter un risque soit du fait d'une variation des devises, soit du contexte politique local. En 2009, les ventes sur l'Asie représentaient 7,5 % du chiffre d'affaires.

4.11 Assurances et couverture des risques

La protection du Groupe passe par la souscription d'assurances. Ces programmes sont souscrits sur le marché traditionnel de l'assurance, sans recours à une captive, et sont dirigés par la cellule Risk Management du Groupe.

Un programme international permet d'articuler des polices Groupe et des polices locales tenant compte des spécificités propres aux pays dans lesquels GUERBET exerce ses activités. Ce programme permet d'optimiser les niveaux de garanties et leur coût. Seules les activités USA/Canada restent gérées séparément pour mieux répondre aux expositions différentes sur ce marché.

Les principales polices souscrites par GUERBET couvrent :

- les dommages aux biens et pertes d'exploitation. La couverture maximale du Groupe est de 250 millions d'euros par sinistre
- la responsabilité civile. Sont ainsi couverts la responsabilité-produit, les essais cliniques et la responsabilité civile générale de l'entreprise
- le transport des biens et marchandises, au niveau national et international

D'autres assurances ont été souscrites, parmi lesquelles une police couvrant la responsabilité des mandataires sociaux, et des polices ponctuelles Dommages Ouvrages et Tous Risques Chantier pour nos projets de construction les plus importants.

Tous ces programmes sont souscrits auprès de compagnies d'assurance et de réassurance de premier rang.

5 INFORMATIONS CONCERNANT L'EMETTEUR

5.1 Histoire et évolution de la société

GUERBET est un Groupe pharmaceutique spécialisé dans les produits de contraste pour imagerie médicale, coté sur l'Eurolist de la bourse de Paris, et dont la majorité du capital est détenue, directement et indirectement, par la famille de son fondateur, Marcel GUERBET. Les produits de contraste pour imagerie médicale sont des produits pharmaceutiques administrés chez l'homme à des fins diagnostiques et parfois thérapeutiques.

L'origine de l'entreprise est liée à la découverte en 1901, par Marcel GUERBET, du premier produit de contraste organique iodé, le LIPIODOL®.

Depuis sa création en 1926 par André GUERBET, la société GUERBET a connu un développement important, rythmé par les innovations récurrentes qui ont marqué les technologies d'imagerie médicale et les produits de contraste qui leur sont associés.

Ainsi, depuis 40 ans GUERBET a mis sur le marché quatre produits majeurs issus de sa propre recherche, à savoir : TELEBRIX®, HEXABRIX®, DOTAREM® et XENETIX®.

Une des étapes clés de ce développement a été la mise au point et la commercialisation d'HEXABRIX®. HEXABRIX® a été un des premiers produits de contraste rayons X à basse osmolalité à être commercialisé. Ce produit a permis au Groupe de profiter de manière rentable de la croissance du marché induite par la diffusion rapide des scanners rayons X. Grâce à ce produit issu de la recherche GUERBET, le Groupe a connu une croissance rapide au cours de la décennie 1980-1990. GUERBET a réussi à introduire ce produit sur les marchés nord-américain et japonais grâce à des contrats de licence signés respectivement avec les sociétés MALLINCKRODT et EIKEN. Les royalties perçues au titre de ces licences ont permis à GUERBET d'atteindre une forte rentabilité pendant cette période. En janvier 1986, GUERBET s'introduit en bourse.

A partir de 1996, date de la tombée du brevet d'HEXABRIX®, GUERBET a connu une période difficile comme tous les laboratoires dont la rentabilité dépend d'un médicament à succès. D'une part, les revenus de royalties ont fortement diminué et, d'autre part, GUERBET s'est trouvé confronté à une guerre des prix sur son principal marché, celui des produits de contraste rayons X, la tombée du brevet d'HEXABRIX® coïncidant avec celle des deux principaux produits concurrents. Cette baisse des prix a touché les Etats-Unis comme l'Europe, seul le Japon est resté, jusqu'à peu, épargné.

Cette nouvelle donne économique a contraint le Groupe à engager en 1998 une réorganisation de grande ampleur touchant jusqu'aux valeurs de l'entreprise et à sa culture de travail. Cette réorganisation s'est traduite en particulier par :

- la simplification des structures juridiques et de gestion par la fusion de 3 des 5 sociétés françaises du Groupe,
- la réduction des coûts, en adoptant une organisation et des modes de fonctionnement plus transversaux et plus fluides. Cette restructuration a nécessité un plan social qui a concerné plus de 100 personnes,
- la cession de l'activité Biomédicale que GUERBET n'avait jamais réussi à rentabiliser,
- la rationalisation de l'outil de production.

Dans le même temps, GUERBET a mis en œuvre une politique ambitieuse en matière commerciale et de R&D visant :

- la prise de parts de marché, par la multiplication des implantations géographiques qui permet à GUERBET de disposer d'une couverture commerciale complète de l'Europe et de disposer d'une présence importante en Asie et en Amérique latine, et d'être désormais largement internationalisé,
- la poursuite des efforts de Recherche et Développement principalement focalisés sur l'Imagerie par Résonance Magnétique.

Depuis cette date, grâce à cette réorganisation et à la nouvelle politique mise en œuvre, GUERBET améliore régulièrement sa rentabilité, prend des parts de marché et pousse activement le développement de nouveaux produits.

Désormais le Groupe met en œuvre une démarche systématique et continue d'amélioration de sa productivité interne et de ses prix de revient industriels.

Le Groupe peut aujourd'hui s'appuyer sur une croissance de ses marchés domestiques, européen, sud américain et asiatique, ainsi que sur une croissance pérenne des marchés de l'imagerie médicale pour renforcer sa dimension d'acteur mondial et gagner de nouvelles parts de marché.

Résumé des principales étapes qui ont marqué l'évolution du Groupe GUERBET

Evolution des technologies d'imagerie		Evolution du Groupe GUERBET
Radiologie	1926	Création des Laboratoires André GUERBET
Conventionnelle Rayons X	1964	Michel GUERBET prend la direction de GUERBET (100 salariés, 5 MF de CA)
	1970	Lancement de TELEBRIX® en radiologie Rayons X
Scanner Rayons X 1973	1979	Lancement de HEXABRIX® en radiologie Rayons X, 1er dimère ionique à faible osmolalité
	1981	Construction d'une 2ème usine de production chimique (Lanester) pour produire HEXABRIX®. Réactivation de la société CHANDEY en tant que holding de contrôle
	1985	Lancement de HEXABRIX® sur le Marché Nord américain par MALLINCKRODT, licencié de GUERBET
	1986	Introduction du titre GUERBET au 2nd marché de la Bourse de Paris
	1987	Acquisition de la société SIMAFEX (chimie fine) et création de GUERBET BIOMEDICAL (cathéters, matériels biomédicaux)
	1988	
Imagerie par Résonance Magnétique (1985)	1989	Lancement de DOTAREM® en Imagerie par Résonance Magnétique (IRM)
	1991	Lancement d'OPTIRAY® sous licence MALLINCKRODT, en radiologie Rayons X
	1992	Implantation du Groupe en Allemagne par le rachat de l'activité de produits de contraste « baryum » aux laboratoires ROCHE NICHOLAS
Scanner spiralé Rayons X (1996)	1995	Lancement de XENETIX® pour la radiologie Rayons X et d'ENDOREM® sous licence ADVANCED MAGNETICS pour le diagnostic des pathologies du foie en IRM
	1998	Réorganisation juridique du Groupe, fusion des Sociétés GUERBET SA, Laboratoire GUERBET, GCA par absorption des deux filiales par la maison mère, Cession de l'activité de GUERBET Biomédical, Programme de réduction des coûts, plan social (sociétés françaises du Groupe)
	1998	Implantation du Groupe en Corée
Scanner multi barrettes Rayons X (2000)	2000	Implantation du Groupe en Italie et à Hong Kong
	2001	Création d'une filiale au Mexique, Certification ISO 9001
	2002	Création de la filiale aux Etats-Unis et reprise des droits mondiaux de OXILAN®
	2004	Acquisition de la société MEDEX Biomédical (Fabrication d'injecteurs pour produits de contraste – Annecy)
	2006	Conclusion d'un accord avec la société TERUMO pour la promotion et la distribution de la gamme de Produits Rayons X et IRM au Japon
	2008	La Commission Européenne donne son feu vert au financement du programme Iseult, piloté par GUERBET en France, pour l'imagerie médicale du futur
	2009	Signature d'un accord avec DRAXIMAGE pour commercialiser sa gamme de produits de médecine nucléaire en Europe et développement d'une molécule en médecine nucléaire
	2010	Nomination de Bernard Massiot à la Présidence du Directoire du Groupe

5.1.1 Dénomination sociale

GUERBET

5.1.2 Siège social

15, rue des Vanesses - 93420 Villepinte.

5.1.3 Forme juridique

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance de droit français régie par le Code de Commerce.

5.1.4 Date de constitution

Date de constitution de la société :

16 juillet 1926 par transformation d'une société en participation, créée en 1901 en société en commandite simple, puis transformation en société anonyme le 1^{er} janvier 1965 et adoption de la forme Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance le 27 octobre 2001.

Date d'expiration de la société :

30 juin 2100 sauf dissolution anticipée ou prorogation (prorogation de 99 années par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 décembre 1998).

5.1.5 Registre du Commerce et des Sociétés

308 491 521 R.C.S. Bobigny

Siret du siège social (établissement principal) : 308 491 521 00057 - Code NAF : 741 J / 2120 Z*

Siret de l'établissement d'Aulnay : 308 491 521 00073 - Code NAF : 244 D / 2120 Z*

Siret de l'établissement de Gonesse : 308 491 521 00099 - Code NAF : 631 E / 5120 B*

Siret de l'établissement de Lanester : 308 491 521 00081 - Code NAF : 244 A / 7010 Z*

* Depuis le 1^{er} janvier 2008, par application du Décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007, les codes NAF ont changé

N° de TVA intracommunautaire : FR 00 308 491 521

5.1.6 Numéro et dénomination du secteur d'activité (classification ICB)

Industrie : 4000, Santé

Super secteur : 4500, Santé

Secteur : 4570, Pharmacie et biotechnologie

Sous secteur : 4577, Pharmacie

5.1.7 Exercice social

Date de début : 1^{er} janvier

Date de fin : 31 décembre

Durée : 12 mois

5.1.8 Politique d'information

Responsable de l'information financière : Jean-François LE MARTRET
Téléphone : 01 45 91 50 11
E-mail : jean-francois.lemartret@guerbet-group.com

Relations Investisseurs : Mael SEBILLEAU
Téléphone : 01 45 91 50 31
E-mail : mael.sebilleau@guerbet-group.com

Site internet : www.guerbet.com

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS FINANCIERES DE GUERBET

Evènement	Date d'arrêté	Date de publication ⁽¹⁾	Support ⁽²⁾
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009	-	11/02/10	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés - exercice 2009	01/03/10	02/03/10	Réunions d'analystes et de journalistes
Avis préalable de réunion valant avis de convocation avec texte des résolutions (A.G. annuelle relative à l'exercice 2009)		16/04/10	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Avis de convocation si nécessaire pour l'A.G. relative à l'exercice 2009		16/04/10	Parution au BALO & Diffuseur professionnel
Publication des comptes sociaux et consolidés 2009 provisoires	-	30/04/10	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2010	-	11/05/10	Diffuseur professionnel
Assemblée Générale Annuelle	-	21/05/10	
Publication du chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2010	-	29/07/10	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2010	28/07/09	29/07/10	Réunions d'analystes et de journalistes
Publication du rapport financier semestriel 2010		30/07/10	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2010	-	09/11/10	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2010	-	11/02/11	Diffuseur professionnel

5.2 Investissements

Les investissements sont décrits dans le chapitre 8 que vous pouvez consulter à la page 35.

⁽¹⁾ date de publication prévisionnelle la plus tardive

⁽²⁾ depuis le 1er septembre 2008, l'obligation de publication des comptes au BALO a été supprimée

6 APERCU DES ACTIVITES

6.1 Principales activités

6.1.1 Les produits de contraste pour imagerie médicale

Les produits de contraste contribuent à améliorer la visualisation anatomique et morphologique des composants et organes du corps humain, la détection des pathologies qui les affectent ainsi que l'évaluation fonctionnelle de certains d'entre eux.

Ces produits sont soumis aux mêmes contraintes réglementaires pharmaceutiques que les substances à visée thérapeutique. Leur mise au point nécessite des travaux de recherche et de développement longs et coûteux (coût de 20 à 40 millions d'euros, délai de 5 à 10 ans) avant l'obtention d'une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM). Bien que les études cliniques visant à démontrer l'efficacité et la tolérance des produits diagnostics soient plus légères (moins d'études et moins de patients par étude), du fait de la spécificité de ces produits, que celles menées dans le cadre du développement de produits thérapeutiques, elles répondent néanmoins aux mêmes exigences réglementaires. A titre d'exemple, on notera que les études d'acceptabilité cardiovasculaire, qui ont été ajoutées au programme de développement des molécules à visée thérapeutique il y a quelques années, sont aussi devenues également obligatoires dans le domaine du produit de contraste.

Des produits de contraste sont disponibles pour les quatre techniques d'imagerie médicale actuellement utilisées dans le monde :

- imagerie par Rayons X (RX), incluant la Tomodensitométrie (TDM) ou Scanner
- Imagerie par Résonance Magnétique (IRM),
- imagerie par ultrasons, plus communément dénommée échographie
- imagerie par produits « marqués » (médecine nucléaire), aussi appelée scintigraphie

Ces différentes techniques d'imagerie ne sont pas exclusives les unes des autres ; et la prise en charge des pathologies chroniques entraîne chez un même patient le recours à l'une ou l'autre de ces techniques. Si l'on étudie les grands pathologies chroniques que sont les troubles cardiovasculaires, les cancers ou les maladies du système nerveux central, on peut savoir quels types d'exams sont faits et avec quelle fréquence. A titre d'exemple, en Europe, près de 15 millions d'exams injectés ont lieu chaque année dans le cadre du suivi de patients cancéreux. Près de 60% de ces exams sont des scanners, 30% de la médecine nucléaire et 10% des IRM. Si l'on s'intéresse plus précisément au cancer du sein, on voit la place et l'importance de l'imagerie puisque 40 millions d'européennes âgées de 50 à 74 ans devraient bénéficier d'un dépistage radiographique. Concernant toujours cette pathologie, environ 200 000 nouveaux cas de cancers du sein sont diagnostiqués chaque année en Europe et, tant le scanner que l'IRM ou la médecine nucléaire jouent un rôle essentiel dans la prise en charge et le suivi thérapeutique de ces femmes.

6.1.2 Les produits de contraste Rayons X

Le principe même de la radiographie « traditionnelle » rayons X est l'obtention d'un cliché photographique noir et blanc, où les zones les plus sombres correspondent aux tissus ne retenant pas le rayonnement X, les zones les plus blanches étant, à l'opposé, celles bloquant ce rayonnement. Ainsi, les os, qui bloquent les rayons X, sont vus en blanc, l'air ou l'eau, ne les arrêtant pas donnant des images foncées.

Les produits de contraste pour la radiologie rayons X sont constitués pour l'essentiel de solutions injectables de principes actifs iodés. L'iode ayant la faculté d'arrêter les rayons X, les zones anatomiques où se trouvent le produit de contraste seront visualisées en blanc sur le cliché radiologique à la différence des tissus avoisinants qui resteront plus sombres, d'où cette notion de contraste. Il existe également des produits à base de sulfate de baryum pour des applications digestives mais dont le marché est marginal par rapport à celui des produits iodés.

Deux générations de produits se sont succédées sur ce segment :

- **Les produits iodés de haute osmolalité dits de 1ère génération ou HOCM (High Osmolar Contrast Media).**

Ces produits ont été découverts dans les années 1960 et leurs brevets sont maintenant tombés dans le domaine public. Avec TELEBRIX[®], GUERBET possède le meilleur produit de cette classe. Ces produits restent encore largement utilisés, en particulier pour des raisons de coûts, leurs prix de vente étant plus bas que ceux des produits LOCM (Low Osmolar Contrast Media, cf. ci-après) et présentent un très bon rapport bénéfice/coût pour les patients sans risque particulier. Qui plus est, une forme particulière TELEBRIX[®] gastro est un produit de choix en Europe pour la réalisation de la coloscopie virtuelle. A la différence de la coloscopie traditionnelle qui nécessite une préparation digestive compliquée ainsi qu'une anesthésie (neuroleptanalgie) dans le cadre d'une hospitalisation de jour, la coloscopie virtuelle se fait au scanner, en ambulatoire et permet de dépister d'éventuels polypes du tube digestif. Cet examen est maintenant officiellement reconnu comme utile chez un certain nombre de patients (recommandation de l'HAS de février 2010).

- **Les produits iodés de basse osmolalité dits de 2ème génération ou LOCM (Low Osmolar Contrast Media)**

Ces produits ont été découverts et brevetés à la fin des années 1970 et au début des années 1980.:

- GUERBET commercialise plusieurs produits de type « LOCM » dont le XENETIX[®], l'HEXABRIX[®], ou encore l'OXILAN[®]
- Les produits LOCM présentent une meilleure tolérance que les HOCM et un confort accru lors de l'injection pour le patient.

La substitution des produits HOCM par les LOCM en tomodensitométrie est quasiment achevée en Europe, malgré un différentiel de prix favorable aux HOCM. Hors Europe, cette conversion est encore hétérogène selon les pays, mais à terme, l'utilisation intravasculaire des produits HOCM ne subsistera que dans les pays à faible revenu. Dans toutes les autres indications (en particulier pour la voie orale) la place des produits HOCM restera stable, voire augmentera dans des indications très particulières (cf. coloscopie virtuelle).

Bien que largement minoritaire en nombre total de procédures rayons X réalisées (ratio de 1 pour 5 versus radiographie classique), la tomodensitométrie ou Scanner, représente aujourd'hui plus de la moitié des examens de radiologie dans lesquelles on utilise un produit de contraste iodé tant aux USA qu'en Europe et l'évolution récente accentue cet écart (cf. tableau ci après), confirmant le caractère incontournable du Scanner au détriment de la radiologie « classique » dans le marché du produit de contraste iodé.

(Sources internes)	USA		EU	
	2001	2009	2001	2009
Scanner	54%	73%	47%	59%
Radiographie classique	35%	17%	44%	28%
Radiographie vasculaire	11%	10%	9%	13%

Répartition des examens dans lesquels le produit de contraste est utilisé – nette augmentation de la part du Scanner dans le total tant aux USA, 73% qu'en Europe 59%.

6.1.3 Les produits de contraste pour l'imagerie par résonance magnétique

Ces produits sont à base de complexes de gadolinium ou de particules d'oxyde de fer. Ils sont administrés aux patients sous forme de solution injectable par voie veineuse essentiellement mais également par voie intra-articulaire (ARTIREM[®]). Certains produits se présentent aussi sous forme buvable (LUMIREM[®] par exemple).

On distingue deux catégories de produits :

- les produits dits « non-spécifiques », généralement à base de gadolinium comme DOTAREM[®], utilisés pour l'imagerie de nombreux organes avec néanmoins des domaines privilégiés comme le système nerveux central, l'abdomen, et depuis peu l'angiographie,
- les produits dits « spécifiques » dédiés à l'imagerie d'organes précis. Dans la gamme GUERBET, ENDOREM[®], LUMIREM[®] et ARTIREM[®] font partie de cette catégorie, le premier étant spécifique de l'imagerie du foie, le deuxième du système digestif et le troisième des régions ostéo-articulaires

Contrairement aux produits de contraste rayons X, ces produits sont administrés à des volumes et des doses beaucoup plus faibles. Les investissements industriels nécessaires sont par conséquent plus réduits et la rentabilité du segment beaucoup plus élevée.

GUERBET consacre une grande partie de ses efforts de R&D au domaine de l'IRM avec pour objectif de mettre à disposition du corps médical des molécules originales spécifiques de territoires anatomiques ou de certaines pathologies et permettant ainsi un diagnostic plus précis qu'avec les molécules existantes.

6.1.4 Les produits de contraste pour l'échographie

Ces produits représentent un marché émergent très difficile à évaluer. En effet, aucun des produits actuellement commercialisés n'a encore démontré un intérêt suffisant pour atteindre un chiffre d'affaires significatif. GUERBET reste attentif aux évolutions du marché.

6.1.5 Les produits pour la médecine nucléaire

Le principe de la médecine nucléaire repose sur l'utilisation de produits radioactifs (ou marqués) qui une fois dans l'organisme vont émettre de l'énergie sous forme de particules ou de rayonnement ionisant à l'origine des propriétés diagnostiques ou thérapeutiques de ces molécules.

En diagnostic, la technique repose le plus souvent sur l'association d'une molécule radioactive (généralement le technétium) avec une molécule inerte non-radioactive (et ayant un tropisme particulier pour une zone de l'organisme telle le tissu osseux, les poumons ou la thyroïde).

Après administration au patient, les rayonnements sont mesurés par des appareils dotés de capteurs et sensibles à l'énergie émise par le produit utilisé. Cette technique est appelée la TEMP (Tomographie par Emission MonoPhotonique)

En thérapeutique, ces produits sont utilisés dans le traitement de certains cancers (thyroïde notamment).

C'est un marché important, qui devrait continuer à se développer rapidement dans les années à venir notamment avec l'émergence du FDG-PET (fluorodesoxy-glucose utilisé en Tomographie d'Emission à Positrons). L'imagerie FDG-PET a ses applications potentielles en cardiologie, oncologie ainsi que dans l'examen des maladies inflammatoires et dégénératives et représente environ 10% de l'activité d'imagerie nucléaire aux USA, mais une part beaucoup plus faible en Europe (environ 5%).

GUERBET a signé en mars 2009 un contrat qui va lui permettre de distribuer la gamme des produits de médecine nucléaire de DRAXIS (une société canadienne du Groupe Organosys/Jubilant) en Europe.

6.1.6 Le positionnement du Groupe GUERBET

Les éléments chiffrés dans les paragraphes ci-dessous sont issus d'études externes retraitées par GUERBET.

GUERBET possède une forte présence en Europe avec environ 25% de parts de marché mais reste néanmoins le plus petit acteur au niveau mondial avec une part de marché de l'ordre de 8% de l'ensemble rayons X + IRM.

Dans le domaine de l'imagerie par résonance magnétique, DOTAREM® est aujourd'hui leader sur le marché européen avec 39% de parts de marché et une progression très régulière puisque passant de 27% (en 2007) à 34% (en 2008). La part de marché de DOTAREM® (distribué par Terumo sous le nom Magnescope) est de 5% au Japon.

Dans le domaine de l'imagerie par rayons X, GUERBET a vu la part de marché de ses agents LOCM (Xenetix, HEXABRIX®, et OPTIRAY®/ject en France, Belgique et Suisse) évoluer d'environ 17% en 2007 à 19% à fin 2009.

Si l'on considère maintenant les gammes GUERBET, on note que la gamme de produits utilisés en IRM représente un peu plus de 35% du CA et que celle dévolue aux rayons X compte pour 55% de l'activité, le reste étant pour l'essentiel la vente d'injecteurs et de consommables associés.

Au niveau régional, l'activité de GUERBET reste très majoritairement européenne - 77% du CA en 2009 contre 78% en 2008. Le reste du CA se répartit entre l'Asie pour 7.5% fin 2009 contre 6% en 2008, taux en croissance en raison de la belle progression de l'activité en Chine ; la zone Amériques est stable à 11.5% et le reste du monde contribue pour 4% environ du chiffre d'affaires.

GUERBET a quatre concurrents directs sur les marchés RX et IRM complètement « mondialisés » : Bayer Schering Pharma AG (Allemagne), General Electric Healthcare (USA), Bracco (Italie) et Covidien.

GUERBET est leader du marché en France, Belgique, Suisse, Portugal (avec des parts de marché supérieures à 50% dans les 2 premiers) et détient des positions commerciales fortes en Turquie et aux Pays-Bas.

Cette situation de leadership en France et de forte présence ailleurs en Europe est le reflet de l'histoire de GUERBET, longtemps implanté uniquement en France et qui par la suite a connu une extension géographique progressive, comme le montre par exemple la place de leader de GUERBET en Belgique.

C'est plus récemment notamment par des accords de licence dans des pays comme les Etats-Unis ou le Japon, mais aussi par une ouverture progressive de filiales que GUERBET s'internationalise et devient un acteur mondial.

Ceci permet à GUERBET d'occuper d'ores et déjà des positions commerciales fortes au Brésil et significatives au Mexique, ainsi qu'en Asie en particulier en Corée et à Taïwan. En outre, le Groupe assure la distribution de ses produits dans de nombreux pays asiatiques dont la Chine, via un réseau d'agents et d'importateurs dont l'approvisionnement et la coordination sont assurés par notre filiale implantée à Hong Kong. Enfin au travers de la reprise à Cook des droits mondiaux sur l'OXILAN®, GUERBET est également présent en direct sur le marché américain.

La gamme de produits : position concurrentielle

Grâce au très récent élargissement de sa gamme à la médecine nucléaire, GUERBET possède une offre globale de premier ordre vis-à-vis de ses concurrents immédiats et couvre les besoins des prescripteurs grâce à ses nombreux produits en RX, IRM et médecine nucléaire.

6.2 Principaux marchés

Les éléments chiffrés dans les paragraphes ci-dessous sont issus d'études externes retraitées par GUERBET.

6.2.1 Marchés du contraste RX, IRM et Médecine Nucléaire

Le marché mondial des produits de contraste RX, IRM et Médecine Nucléaire s'élèverait en 2008 à 6,2 milliards d'euros. Les chiffres à fin 2008 montrent une croissance en volume de l'ordre de 5 à 6% pour les produits de contraste en IRM, de 2 à 3% pour le contraste iodé et la TEMP et de 10% environ pour la TEP.

Un marché porteur

L'utilisation des techniques d'imagerie médicale RX, IRM et Médecine Nucléaire est très largement répandue dans le monde avec près de 108 millions d'examens RX, plus de 26 millions d'examens IRM avec injection de produits de contraste et 30 millions d'examens en médecine nucléaire pratiqués chaque année. Elle s'appuie sur un parc de machines très important, qui continue à croître chaque année de 2%, 2 à 3%, 6% et 7% (pour respectivement Scanner, TEMP, IRM et TEP).

On constate aussi le relatif retard de l'Europe par rapport aux Etats-Unis et au Japon en terme d'équipements : ainsi, il y a de 2 à 4 fois plus d'IRM ou de Scanner au Japon ou aux Etats-Unis qu'en Europe, si l'on considère le ratio per capita. Ce point est remarquable et montre la capacité d'installation encore existante en Europe.

Nombre de machines	Scanners RX (fin 2009)	Imageurs IRM (fin 2009)	Machines pour la TEMP (fin 2009)	Machines pour la TEM (fin 2009)
Etats Unis	10 200	8 800	15 100	2 000
Japon	12 800	6 300	1 900	110
Europe Top 5 (France, Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni)	6 100	3600	2 900	360

(sources internes)

Un autre point tout à fait remarquable concernant le marché de l'imagerie est l'existence, comme dans de nombreux domaines thérapeutiques, d'une forte consommation d'examens chez les sujets âgés.

Ainsi, aux Etats-Unis, 1er marché mondial, les plus de 65 ans représentent 12% de la population et plus du tiers des examens nécessitant l'injection d'un produit de contraste. Ce chiffre est encore plus fort en cardiologie interventionnelle puisque dans ce cas, les plus de 65 ans représentent 48% des examens mais en revanche, un peu moins élevé en IRM où les plus de 65 ans ne représentent plus alors que 30% des examens.

Ces chiffres sont essentiels car ils confirment que même sans considérer de nouvelles indications, le nombre d'examens réalisés avec le scanner, l'IRM ou la médecine nucléaire croit mathématiquement chaque année dans les pays riches du fait de l'allongement de l'espérance de vie. Cette donnée associée à une augmentation régulière du parc machines confirme que le marché du produit de contraste s'il est mature, n'est pas arrivé à saturation et continuera à croître dans les années à venir.

Cependant, la croissance du marché n'est pas liée uniquement au vieillissement de la population. De nombreuses innovations technologiques permettent une amélioration de la qualité des appareils, une plus grande rapidité à la réalisation des examens et au bout du compte l'apparition de nouvelles indications qui font de ce marché l'un des plus dynamiques et des plus innovants.

A titre d'exemple, là où il fallait plusieurs dizaines de minutes pour réaliser un Scanner corps entier il y a 20 ans, il faut aujourd'hui moins de 20 secondes pour réaliser le même examen avec les machines les plus modernes.

Enfin, l'utilisation conjointe de plusieurs techniques (Scanner couplé à la médecine nucléaire par exemple), comme on le voit depuis quelques années, renouvelle en permanence les paradigmes dans le domaine de l'imagerie médicale et donne à ce marché une grande vitalité scientifique et technique.

6.2.2 Le marché des produits de contraste RX

Les produits de contraste RX représentent 50% du chiffre d'affaires de l'ensemble de l'imagerie médicale et ce rapport devrait rester assez stable dans les années qui viennent

Les volumes de produits RX commercialisés dans le monde représenteraient plus de 9,2 millions de litres à fin 2009 (+2,7% versus 2008). Le volume moyen injecté par examen en Scanner (représentant environ 50% du total de produits RX utilisé). Il est remarquablement stable et de l'ordre de 90 à 120 ml suivant les pays et les territoires anatomiques explorés.

Depuis quelques années, on constate une croissance supérieure du scanner par rapport à la radiologie conventionnelle. Ces indications principales (liste non exhaustive) sont l'imagerie du thorax, de l'abdomen et du rachis dans son ensemble, sans oublier assez récemment la part grandissante des examens visant à explorer le système vasculaire (cœur et gros vaisseaux) voire le colon (technique dite de la coloscopie virtuelle ou coloscaner).

Environ 45% des examens Scanners sont réalisés avec injection de produit de contraste dans les pays les plus matures (Etats-Unis, Europe et Japon).

Les prix de vente moyens continuent à baisser régulièrement dans les principaux marchés que sont les USA et l'Europe, le Japon étant une exception notable puisque les prix y sont en moyenne de l'ordre de quatre fois les prix moyens mondiaux.

Au total, le marché mondial des produits de contraste RX, estimé à 3,2 milliards d'euros pour 2009, devrait donc rester assez stable voire en légère progression dans les années à venir, les baisses de prix étant compensées par l'augmentation de l'activité qui reste régulière.

6.2.3 Le marché des produits de contraste IRM

C'est un marché dynamique, avec une croissance annuelle en volume de l'ordre de 5 à 6%, avec un volume total injecté supérieur à 390 000 litres en 2009 et un CA total qui atteint près de 800 millions d'euros pour environ 15% de l'ensemble du CA généré par les trois techniques.

L'imagerie IRM est une technique encore récente dont toutes les potentialités sont encore loin d'avoir été exploitées. De surcroît, de nombreux pays sont encore sous équipés en machines ou viennent seulement d'atteindre un niveau d'équipement correspondant aux besoins de la population. C'est typiquement le cas de la France qui fut longtemps sous équipée en IRM.

Des efforts importants de recherche sont réalisés par les constructeurs de machines (sophistication croissante des logiciels de pilotage des appareils, mise au point de séquences d'imagerie de plus en plus performantes, arrivée des IRM à 3 Tesla, plus puissantes et donc plus performantes) qui donnent l'accès à de nouvelles indications potentielles (exemples : angiographie périphérique et exploration cardiaque).

C'est à ce marché et à celui de la médecine nucléaire que les laboratoires pharmaceutiques du secteur consacrent l'essentiel de leur budget de R&D. Ces efforts devraient se concrétiser par la mise sur le marché dans une dizaine d'années de nouvelles classes de produits spécifiques permettant par exemple la détection de plaques d'athéromes à ce jour invisibles par les techniques standards d'angiographies et responsables d'accidents vasculaires cérébraux ou d'infarctus du myocarde chez des patients asymptomatiques.

C'est l'imagerie du Système Nerveux Central (SNC) qui a donné ses lettres de noblesse à l'IRM, permettant pour la première fois de dépister des lésions invisibles autrement et notamment avec le Scanner (exemple des plaques de démyélinisation de la substance blanche dans la Sclérose en Plaques). Aujourd'hui, près de 60% des IRM sont faites dans des indications SNC.

La part des examens d'IRM réalisés avec injection de produit de contraste croît régulièrement. Elle est aujourd'hui d'environ 30% en moyenne avec toutefois des disparités selon les pays notamment en Europe.

6.2.4 Le marché des produits de Médecine Nucléaire

C'est un marché dichotomique avec la TEMP qui représente environ 90% de l'ensemble des examens et la TEP pour environ 10%.

L'imagerie TEMP fait appel à des produits froids couplé à du Technétium. Aujourd'hui, la principale caractéristique notable de ce marché réside dans les difficultés chroniques d'approvisionnement en Technétium, molécule radioactive produite dans des réacteurs nucléaires de conception assez ancienne et nécessitant des opérations de maintenance fréquentes. On estime que l'approvisionnement en Technétium restera tendu pendant encore trois ou quatre ans avant que de nouvelles installations ne permettent de résoudre le problème. Au total, la croissance du marché

SPECT est de l'ordre de quelques pourcents par an. On notera cependant une augmentation forte des prix du Technétium ces deux dernières années (doublement sur certains marchés en Europe notamment)

Le marché de la TEP qui repose sur l'utilisation de produits tel le 18FDG ou le Rubidium (utilisé en imagerie cardiaque) ne pose pas ce type de problème. Les produits utilisés avec cette technique sont synthétisés dans des cyclotrons, nombre de ces installations étant situés dans les enceintes des grands centres hospitalo-universitaires à travers le monde.

La croissance annuelle du segment TEP est de l'ordre, voire supérieure à 10% dans les principaux pays européens et aux Etats-Unis.

Au total, le marché de ces produits (aussi appelés radiopharmaceutiques) est estimé à 2,2 Milliards d'euros par an.

L'offre du Groupe GUERBET

Les produits de contraste du Groupe GUERBET

PRODUITS DE LA GAMME RAYONS X

XENETIX[®], produit RX LOCM (low osmolar contrast medium) non-ionique mis sur le marché en 1995 connaît une croissance régulière en volume depuis cette date.

XENETIX[®] initialement présenté en flacon bénéficie d'un conditionnement alternatif en poche de polypropylène depuis 2006 (XENETIX[®] in SCANBAG[®]) avec des lancements séquentiels dans les principaux marchés européens depuis. Ce conditionnement original et innovant progressivement commercialisé en Europe permet de garder les qualités de XENETIX[®] tout en simplifiant les procédures d'utilisation et en apportant un progrès notable dans la gestion des déchets. Ce conditionnement est la réponse de GUERBET à la problématique de plus en plus importante du développement durable.

XENETIX[®] existe sous la forme de deux concentrations en iode, 300 et 350 mg d'iode / mL. Il est classiquement admis que la concentration de 350 mg I / mL est préférentiellement utilisée pour les indications cardiovasculaires, la concentration 300 mg I / mL étant utilisée pour l'imagerie scanner du parenchyme (par exemple, foie, rein).

XENETIX[®] est, avec DOTAREM[®], le principal moteur de la croissance du Groupe. Le CA de XENETIX[®] en 2009 est supérieur à € 100 millions et représente donc presque un tiers du CA global de l'entreprise.

HEXABRIX[®], produit RX LOCM, est utilisé dans l'imagerie artérielle. Ce produit a des propriétés physico-chimiques (bonne tolérance rénale, et prévention du risque de thrombose artérielle) qui en font une molécule de choix pour les cardiologues interventionnels et les chirurgiens vasculaires. Ce sont principalement les indications comme la coronarographie ou l'artériographie pour lesquelles HEXABRIX[®] est utilisé.

HEXABRIX[®] est à ce jour le seul LOCM ionique disponible sur le marché.

OPTIRAY[®]/OPTIJECT[®], produit RX LOCM, est commercialisé par GUERBET sous licence Covidien (ex-Tyco-Mallinckrodt) en France, Belgique et Suisse. OPTIJECT[®] est la forme d'OPTIRAY[®] conditionnée en seringue pré remplie pour injection lors de la réalisation du scanner à l'aide d'un injecteur. En complément, GUERBET commercialise la gamme d'injecteurs et de dispositifs médicaux du Groupe Covidien sur le même périmètre géographique.

OXILAN[®], produit RX LOCM, a rejoint la gamme de produits de contraste RX du Groupe depuis février 2002 dans le cadre de l'accord signé avec la société Nord américaine COOK et aux termes

duquel GUERBET a repris les droits mondiaux de OXILAN[®]. Depuis cette date, OXILAN[®] est commercialisé en direct aux Etats Unis par la filiale GUERBET LLC, et au Japon sous le nom de marque IMAGENIL[®], par la société Terumo, distributeur exclusif des produits GUERBET au Japon depuis octobre 2005.

TELEBRIX[®], produit RX HOCM. Les HOCM sont une classe de produits de contraste développés avant les LOCM, et progressivement remplacés par ces derniers notamment dans la pratique du scanner. Cependant, le TELEBRIX[®] en raison de sa très bonne acceptabilité continue à être utilisé dans un certains nombre de pays en raison d'un prix plus faible comparé aux LOCM. Il garde aussi des indications privilégiées, on note l'utilisation de la forme buvable de TELEBRIX GASTRO particulièrement utile à l'exploration de l'estomac et du duodénum, mais aussi à la pratique de la coloscopie virtuelle (cf. supra). Ces deux aspects permettent d'avoir une légère croissance du produit.

MICROPAQUE[®], gamme de produits de contraste RX barytés. Les produits de contraste barytés (à base de baryum) sont principalement utilisés dans l'imagerie du tube digestif. Ce marché bien que stable est amené à disparaître progressivement en raison du recours à des techniques d'exploration moins invasive telle que la coloscopie virtuelle (coloscanner).

PRODUITS DE LA GAMME IRM

DOTAREM[®], produit de contraste non-spécifique pour l'IRM, est en 2009 le premier produit de GUERBET en chiffre d'affaires, et leader sur le marché européen. En 2009, le CA de DOTAREM[®] est supérieur à € 110 millions.

Il connaît une croissance importante depuis plusieurs années, poussée par l'implantation directe du Groupe dans de nouveaux pays et par le développement de cette technique d'imagerie à fort potentiel. De plus, l'émergence en 2006 de plusieurs cas dans le monde d'un effet indésirable sévère, potentiellement mortel (fibrose néphrogénique systémique) consécutif, en apparence, à l'utilisation de certains produits concurrents du DOTAREM[®] a entraîné une augmentation forte de la demande pour le produit de GUERBET.

De fait, compte tenu du développement du marché de l'IRM, mais aussi du besoin qu'ont les prescripteurs de proposer une alternative à des produits peut être moins sûrs entraînent des perspectives de croissance forte pour DOTAREM[®] sur les marchés sur lesquels il est déjà présent.

ARTIREM[®] : produit spécifique des explorations ostéo-articulaires a été lancé avec succès dans les principaux pays européens. C'est le premier produit proposé sur le marché pour l'exploration ostéo-articulaire par injection locale (intra-articulaire).

ARTIREM[®] permet à GUERBET d'élargir et de différencier son offre.

LUMIREM[®] et ENDOREM[®], produits de contraste spécifiques pour l'IRM, sont commercialisés sous licence de la société Nord américaine ADVANCED MAGNETICS essentiellement en Europe et en Amérique Latine. Compte tenu de leur utilisation exclusive dans certaines pathologies peu fréquentes, les ventes de ces produits représentent une très faible contribution à la performance globale de GUERBET.

PRODUITS DE LA GAMME MEDECINE NUCLEAIRE (MN)

Progressivement, dès 2010, GUERBET va commercialiser notamment sur les principaux marchés européens (France, Allemagne, Italie, Espagne et Royaume-Uni) des produits de médecine nucléaire.

Les premiers produits à être proposés aux clients dès 2010 sont :

MACROSALB DRAXIMAGE (MAA), pour l'imagerie de perfusion pulmonaire,

MEDRONATE DRAXIMAGE™ (MDP), pour l'imagerie osseuse,

D'autres produits suivront dont :

DRAXMIBI (Sestamibi), pour l'imagerie de perfusion myocardique

PENTETATE DRAXIMAGE™, pour l'imagerie de perfusion rénale et de ventilation pulmonaire

AUTRES PRODUITS

SBI 5002-CT®, MEDEX, filiale du Groupe GUERBET, a lancé son injecteur pour poches souples qui est adapté à « XENETIX® in SCANBAG® ». Il facilite l'administration des produits de contraste et augmente le confort des patients au cours des examens.

MEDEX, société rachetée par le Groupe GUERBET à la fin de l'année 2004 commercialise une gamme d'injecteurs pour le scanner ainsi que les consommables associés. Le produit le plus original de la gamme MEDEX, l'injecteur pour scanner SBI 5002-CT®, est à ce jour le seul du marché que l'on puisse utiliser avec des poches souples. Grâce à cet injecteur, on constate une synergie avec le XENETIX® IN SCANBAG® permettant une approche renouvelée de l'administration du produit de contraste. Le déploiement commercial progressif en Europe va permettre à GUERBET et MEDEX de concilier utilité clinique, bénéfice patient et développement durable.

6.3 Implantation commerciale et mode de commercialisation

Le Groupe commercialise ses produits de plusieurs façons :

- en direct par le biais de la société mère et de ses filiales,
- par des licenciés,
- par des distributeurs.

Implantations directes

La politique du Groupe a été d'étendre progressivement son réseau de filiales de commercialisation, en particulier en Europe. Il est en effet déterminant d'être implanté dans les principaux territoires pour construire une relation client forte et pérenne et gagner ainsi des parts de marché.

A l'heure actuelle, le Groupe possède une couverture complète des principaux marchés européens, une position forte en Amérique latine et à un moindre degré aux Etats-Unis et en Asie hors Japon.

Accords de licence

Aux termes de ce type d'accord, généralement de longue durée (10 ans ou plus), le licencié assure tout ou partie du développement pharmaceutique, la fabrication pharmaceutique et la commercialisation du produit sur le territoire concédé.

Les recettes d'une société qui concède une licence sont de trois types :

- un ou plusieurs versements à la signature du contrat et à certaines étapes clés du développement,
- des royalties assises sur les ventes locales,
- la vente du principe actif chimique.

GUERBET commercialise actuellement HEXABRIX® aux Etats Unis aux termes de contrats de licence consentis à la société Covidien. Depuis le 1^{er} janvier 2009, GUERBET continue de commercialiser aux USA via une licence consentie à Covidien mais a repris dans le même temps la commercialisation en direct du produit à travers sa filiale GUERBET LLC.

Accords de distribution

Pour les marchés intéressants non couverts par une implantation directe ou un accord de licence GUERBET traite avec des distributeurs. Les principaux couvrent la Scandinavie, l'Europe de l'Est, la Grèce, l'Afrique et le Moyen Orient, certains pays d'Amérique du sud, d'Asie et d'Océanie. La durée de la plupart des contrats de distribution est de 3 ans.

Typologie des clients

La structure des clients locaux de GUERBET sur chacun des marchés nationaux, hors bien sûr distributeurs et licenciés, est variable d'un pays à l'autre. Néanmoins il existe deux points communs pour la majorité des pays :

- une part très significative des ventes est réalisée auprès des hôpitaux ou de centrales d'achats. Ce type de ventes donne lieu dans la très grande majorité des cas à appels d'offres,
- une deuxième grande catégorie de clients est constituée par les grossistes répartiteurs qui eux-mêmes alimentent les pharmacies.

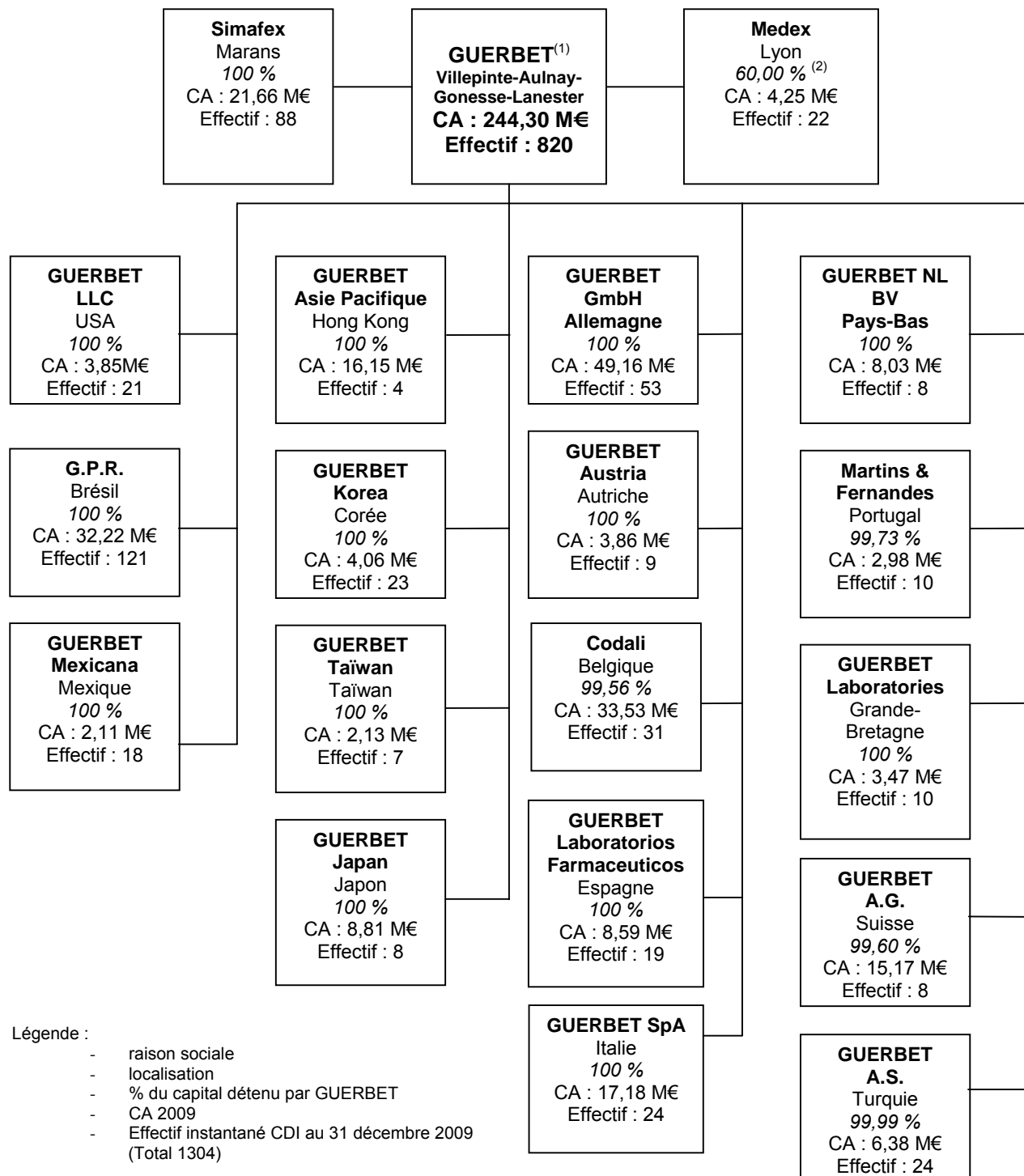
Le premier client du Groupe GUERBET représente 7,45% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe, contre 19,46% pour les cinq premiers clients et 23,28% pour les dix premiers.

Quatre des cinq premiers clients du Groupe et six des dix premiers sont des grossistes répartiteurs actifs sur le territoire français. Le solde est constitué par deux distributeurs étrangers et deux répartiteurs étrangers.

Le délai moyen de règlement des clients du Groupe a été de 76 jours en 2009, en diminution de 7,3 jours par rapport à 2008.

7 ORGANIGRAMME

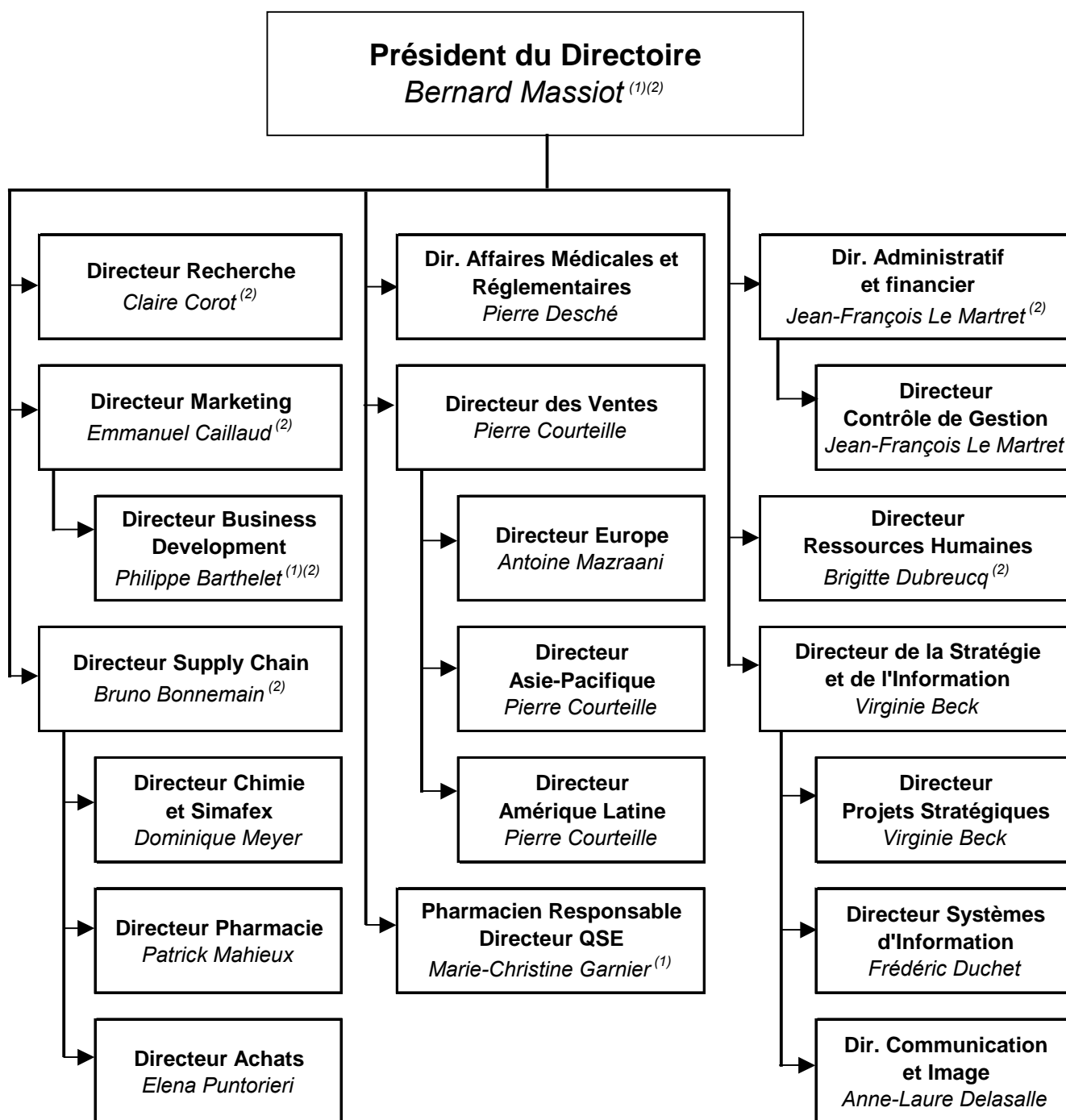
Organisation du Groupe GUERBET



⁽¹⁾ Maison mère avec activité économique propre

⁽²⁾ Medex fait l'objet d'engagement de rachat par GUERBET et est consolidé à 100%

**Organigramme hiérarchique
au 28 février 2010**



⁽¹⁾ Membres du Directoire

⁽²⁾ Membre du Comité Exécutif

8 PROPRIETE IMMOBILIERE, USINES ET EQUIPEMENTS, POLITIQUE QUALITE

8.1 Usines et équipements, politique d'investissement

Le Groupe dispose d'un outil industriel important :

- en chimie, pour réaliser la fabrication chimique des intermédiaires et des principes actifs en utilisant des procédés complexes ;
- en pharmacie, pour assurer la production des produits finis pharmaceutiques sous forme de solutions injectables stériles .

Quatre sites industriels

- **Aulnay-sous-bois** (Seine Saint-Denis, à proximité du siège) : c'est la principale usine pharmaceutique du Groupe, spécialisée dans les flacons pour produits injectables.
- **Lanester** (à la périphérie de Lorient, en Bretagne) : c'est la principale usine chimique du Groupe, construite il y a plus de vingt ans dans laquelle le Groupe a recentré ses investissements chimiques.
- **Marans** (à proximité de La Rochelle) : implantation de l'usine de chimie fine de la filiale SIMAFEX qui, outre ses ventes aux tiers, fournit au Groupe le principe actif de DOTAREM® un intermédiaire clé de XENETIX® et le principe actif du LIPIODOL®.
- **Rio de Janeiro** (Brésil) : cette unité de production pharmaceutique approvisionne le marché sud-américain. Elle est spécialisée dans la fabrication de flacons injectables.

Le Groupe applique une politique de sous-traitance sélective :

- en chimie : la fabrication de plusieurs intermédiaires chimiques de base, le principe actif de OXILAN®, de DOTAREM® et le sulfate de baryum
- en pharmacie toutes les formes : flacons, poches, seringues pré-remplies, ampoules, produits buvables et gamme baryum.

Cette politique permet au Groupe de se concentrer sur ses points forts pour maximiser sa productivité, focaliser ses investissements sur son cœur de métier et sécuriser ses productions.

Une politique d'investissements ciblée

En chimie, les installations industrielles nécessitent de fortes capacités et sont indispensables pour répondre aux spécificités et à l'importance des volumes des produits de contraste iodés pour l'imagerie Rayons X. Comparés aux produits de contraste IRM, les produits de contraste iodés sont caractérisés par des quantités et des capacités de production importantes en principe actif et en intermédiaires de synthèse.

L'outil de production pharmaceutique doit de son côté répondre à la nécessité d'augmenter les capacités, d'améliorer la productivité et de satisfaire les niveaux d'exigence qualité internationaux de fabrication des produits pharmaceutiques injectables.

Dans ce contexte, des investissements industriels importants ont été lancés sur les trois sites français en production chimique et pharmaceutique.

GUERBET, comme ses concurrents, s'est doté de capacités de production importantes et continue à réaliser des efforts d'investissements conséquents pour assurer son développement.

Dans un contexte d'expiration des brevets des principaux produits, de fortes capacités de production constituent une barrière très efficace à l'entrée des produits génériques.

La politique d'investissements vise à sécuriser les approvisionnements du Groupe dans des conditions optimales de productivité et de temps de cycles de production pour améliorer les prix de revient et les stocks. L'exigence qualité, le renforcement de la sécurité et le respect de l'environnement font partie intégrante de cette politique.

Concernant le pôle chimie, des investissements sont en cours sur les deux sites de Lanester et de Simafex. Sur le site de Lanester, ces investissements visent à tripler nos capacités en produits de contraste Rayon X entre 2006 et 2011, notamment sur XENETIX® et OXILAN®.

Les investissements sur le site de Simafex à Marans concernent l'augmentation de capacité des produits de contraste pour IRM et un produit iodé. Les capacités de Production Chimie en IRM, en particulier pour DOTAREM® seront multipliées par trois d'ici à 2011. La rénovation complète d'un atelier pour assurer la production du principe actif LIPIODOL® a été finalisée en 2008.

Concernant le pôle Pharmacie, un investissement d'une nouvelle unité de remplissage destinée à la fabrication des flacons, de seringues et de poches est en projet et les études ont démarré en 2009. Concernant l'usine de Rio de Janeiro, des investissements de renouvellement d'équipements ont été lancés en 2009 pour être opérationnels début 2011.

Enfin, pour accompagner l'augmentation des capacités de production et d'expédition, les investissements immobiliers et mobiliers ont débuté en 2009 sur le site logistique de Gonesse et devraient être achevés avant fin 2010.

L'essentiel de ces investissements est financé par des crédits moyen terme ou des opérations de sales lease-back.

En millions d'euros	2005	2006	2007	2008	2009
Investissements industriels dont :	12,5	20	29,2	21,7	22,5
- site GUERBET (Aulnay sous Bois)	3,8	7,8	2,8	2,5	3,4
- site GUERBET (Lanester)	4,9	8,3	16	14,9	12,1
- site Simafex (Marans)	2,6	3,7	9,6	3,5	5,1
- site GPR (Rio de Janeiro)	0,7	0,3	1,1	0,8	1,9
Investissements commerciaux (rachat de fonds de commerce) et autres investissements	21,9	12,7	10,6	7,7	10,3
Total Général	34,4	32,7	39,8	29,4	32,8

8.2 Propriété immobilière : liste des établissements

Nom	Adresse	Activité	Effectif au 31/12/2009 (CDI)
Etablissement de Villepinte	15, rue des Vanesses 93420 VILLEPINTE	Siège Social	241
Usine d'Aulnay-Sous-Bois	16/24, rue Jean Chaptal 93600 AULNAY SOUS BOIS	Principal site de production pharmaceutique du Groupe, Laboratoires de Recherche.	321
Usine de Lanester	ZI de Kerpont 705, rue Denis Papin BP 712 56607 LANESTER	Principale usine chimique du Groupe.	199
Usine de Marans (SIMAFEX)	16, rue des Fours-à-Chaux 17 320 MARANS	Chimie fine	88
Etablissement de Saint Priest (MEDEX) ⁽¹⁾	Bâtiment M2 240, allée Jacques Monod 69800 SAINT PRIEST CEDEX	Commercialisation d'injecteurs et de dispositifs médicaux destinés à l'imagerie Rayons X et IRM	22
Usine de Rio de Janeiro (Brésil)	Rua André Rocha, 3000 – Jacarepagua CEP 22710 - 561 RIO DE JANEIRO RJ BRESIL	Second site de production pharmaceutique du Groupe	125

GUERBET est propriétaire de l'essentiel de l'usine d'Aulnay et en quasi-totalité de l'usine de Lanester. Certains des bâtiments de ces usines font l'objet soit de contrats de crédit bail soit de baux locatifs.

⁽¹⁾ MEDEX est locataire de ses locaux

8.3 Politique Qualité et politique Sécurité Environnement du Groupe GUERBET

La société-mère du Groupe est certifiée ISO 9001. Les principales filiales du Groupe bénéficient également d'une certification ISO 9001.

L'ensemble des sociétés certifiées a passé avec succès l'audit de renouvellement dans la version 2000 de la norme, orientée efficacité des processus clefs de l'entreprise.

Dans ce contexte, la politique qualité définie par le Président du Directoire et le Pharmacien Responsable s'articule autour de 3 axes :

- la satisfaction du client,
- le respect des référentiels métiers,
- la recherche de l'amélioration permanente des processus et la maîtrise de l'organisation.

Le système qualité de GUERBET garantit donc :

- la formalisation des activités au sein d'un système documentaire définissant les méthodes et les responsabilités,
- la formation régulière du personnel,
- la traçabilité en amont et en aval de tous les lots produits,
- la réalisation d'audits internes,
- la mise en place d'actions correctives pour remédier aux non-conformités détectées et aux besoins d'amélioration des processus.

Ce système qualité est régulièrement inspecté par :

- le Ministère de la Santé,
- les Agences du médicament étrangères (FDA, etc),
- les organismes de certification (AFAQ, SGS, TUV),
- les clients et partenaires industriels et commerciaux français et étrangers du Groupe.

La politique Sécurité Environnement du Groupe élaborée en 2008 s'articule autour de 2 axes :

- préserver la santé et la sécurité de tous sur nos sites,
- maîtriser les impacts de notre activité sur l'environnement.

La coordination de la mise en oeuvre au niveau du Groupe est effectuée par le Risk Manager, qui rend compte à la Direction Générale chaque année de son avancement. La performance est pilotée à l'aide de tableaux de bord mensuels, de revues locales et Groupe régulières et d'audits. Les plans d'actions associés s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue (PDCA).

Les systèmes de management mis en place répondent également aux exigences spécifiques de certaines de nos opérations (ex : Systèmes de Gestion de la Sécurité pour les sites Seveso).

9 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU RESULTAT

L'Emetteur informe le lecteur que le chapitre 9 'Examen de la situation financière et du résultat' comprend l'essentiel des informations attendues dans le rapport de Gestion du Groupe GUERBET et de la société mère GUERBET. Afin d'obtenir les informations complémentaires devant figurer au rapport de gestion, le lecteur peut se référer à la table de correspondance figurant dans chapitre 24 page 202 de ce document de référence.

9.1 Rapport de Gestion de la société GUERBET et du Groupe GUERBET

9.1.1 Facteurs influant sur le chiffre d'affaires du Groupe GUERBET

Le chiffre d'affaires progresse de 4,6%, avec une croissance soutenue au quatrième trimestre (+7,2%). Les ventes 2009 progressent de 2,9% en Europe et de 10,8% sur les autres marchés.

Analyse du Chiffre d'Affaires Groupe par zone géographique :

En 2009, GUERBET renforce ses parts de marché et élargit l'empreinte géographique de ses produits dans un contexte concurrentiel très compétitif.

En millions d'euros	2008			2009		
	CA	% sur total ⁽¹⁾	Δ / An-1	CA	% sur total ⁽¹⁾	Δ / An-1
Europe	251,9	78,5	+ 5,6%	259,2	77,3	+ 2,9%
Asie-Pacifique	19,7	6,1	- 11,3%	25,0	7,4	+ 26,9%
Amériques	36,7	11,4	+ 12,6%	38,3	11,4	+ 4,4%
Autres pays	12,5	3,9	+ 3,3%	13,0	3,9	+ 4,0%
TOTAL GENERAL	320,8	100,0	+ 5,0	335,5	100,0	+ 4,6

(millions d'euros, normes IFRS)

La répartition des ventes par zone géographique du rapport de gestion diffère de la répartition des ventes par secteur **note IV) Informations sectorielles** des comptes consolidés. Dans le premier cas, il s'agit de la totalisation des ventes sur la zone géographique y compris les ventes aux agents, dans le second cas il s'agit de la sommation des ventes des entités comptables consolidées de la zone.

(1) les pourcentages sont calculés sur la base des chiffres exacts.

Analyse du Chiffre d'Affaires Groupe par type de produits :

DOTAREM[®], produit phare de GUERBET en imagerie par résonance magnétique (IRM), enregistre de nouveau une bonne performance sur toutes les zones géographiques où il est présent, et progresse de 9,5% (+17,2% en volume).

En imagerie par Rayons X, la croissance de XENETIX[®] tirée par les autres marchés (Brésil, Chine, autres pays asiatiques) est particulièrement forte sur le second semestre. Pour l'ensemble de l'année, toutes zones confondues, les ventes de XENETIX[®] croissent de 4,9% (+21,6% en volume).

Le tableau suivant présente le chiffre d'affaires GUERBET par classe de produits en millions d'euros :

Segments	Produits	2007	% CA 2007	Var 06/07	2008	% CA 2008	Var 07/08	2009	% CA 2009	Var 08/09
Produits Rayons X LOCM (ioniques & non ioniques)	XENETIX [®]									
	HEXABRIX [®]									
	OPTIRAY [®]	162,4	53,1%	-0,8%	156,5	48,8%	-3,6%	157,8	47,0%	+ 0,9%
	OPTIJECT [®] OXILAN [®]									
Produits Rayons X HOCM ioniques	TELEBRIX [®]	26,0	8,5%	-3,7%	26,4	8,2%	+1,5%	24,1	7,2%	- 8,7%
Total Produits RX		188,4	61,7%	-1,2%	182,9	57,0%	-2,9%	181,9	54,2%	- 0,5%
Produits IRM	DOTAREM [®]									
	ARTIREM [®]									
	LUMIREM [®]	87,9	28,8%	+30,2%	107,9	33,6%	+22,8%	118,2	35,2%	+ 9,6%
	ENDOREM [®]									
Total Produits IRM		87,9	28,8%	+30,2%	107,9	33,6%	+22,8%	118,2	35,2%	+ 9,6%
Produits barytés (RX)	MICROPAQUE [®]	10,8	3,5%	-4,4%	11,3	3,5%	+4,6%	12,4	3,7%	+ 9,7%
Autres produits	LIPIODOL [®] Accessoires	14,6	4,8%	-6,4%	15,0	4,7%	+2,7%	18,3	5,5%	+ 22,0%
Total Produits de contraste		301,7	98,7%	+5,8%	317,1	98,8%	+5,1%	330,8	98,6%	+ 4,3%
Chimie fine		3,9	1,3%	-9,3%	3,7	1,2%	-5,1%	4,7	1,4%	+ 27,0%
Chiffre d'affaires total		305,6	100%	+5,6%	320,8	100%	+5,0%	335,5	100%	+4,6%

(normes IFRS)

9.1.2 Résultat opérationnel courant Groupe GUERBET

Normes IFRS, en M€	2008	% CA	2009	% CA
Chiffre d'affaires	320,8	100,0%	335,5	100,0%
Redevances	5,4	1,7%	4,6	1,4%
<i>Éléments de coûts :</i>				
Achats consommés	(78,7)	-24,5%	(82,1)	-24,5%
Δ stocks produits finis et en-cours	6,7	2,1%	(10,8)	-3,2%
Charges externes et autres	(94,9)	-29,6%	(101,7)	-30,3%
Charges de personnel	(84,8)	-26,4%	(86,4)	-25,8%
Impôts et taxes	(12,1)	-3,8%	(15,5)	-4,6%
Amortissements et provisions	(22,6)	-7,0%	(15,3)	-4,6%
Résultat opérationnel courant	39,9	12,4%	28,3	8,4%
Dépenses de R&D	(29,0)	-9,1%	(32,7)	-9,7%

9.1.3 Facteurs influant sur le résultat opérationnel courant du Groupe

En Europe, nous avons conquis certains marchés à des prix plus bas et, pour augmenter l'empreinte géographique de nos produits sur les autres marchés, nous avons développé nos ventes à travers le réseau d'agents à des prix plus bas que les ventes en direct. Ces évolutions expliquent pour l'essentiel l'écart entre les taux de croissance en volume et en valeur.

L'augmentation du coût de certaines matières premières a affecté les coûts de production au cours de l'année et l'amélioration des prix de revient attendue pour le second semestre ne s'est pas matérialisée.

Le Groupe a activement poursuivi ses programmes de R&D. Au total, le Groupe a consacré, en 2009, 32,7 millions d'euros à l'effort de recherche soit 10% de son chiffre d'affaires pour respectivement 29 millions d'euros et 9% du Chiffre d'affaires en 2008. L'innovation reste un pilier de la différenciation et permettra de garantir un niveau de prix satisfaisant dans les années à venir.

La conjugaison de ces évolutions s'est traduite par une réduction du résultat opérationnel courant à 8,4% contre 12,4% l'an dernier.

9.1.4 Facteurs influant sur le résultat net du Groupe

Normes IFRS, en M€	2008	% CA	2009	% CA
Résultat opérationnel courant	39,9	12,4%	28,3	8,4%
Autres produits et charges opérationnels	-0,1	ns%	1,5	-0,4%
Éléments financiers :				
Frais financiers nets	-4,8	-1,5%	-3,5	-1,0%
Résultat de change et autres produits/charges financières	-1,0	-0,3%	-0,3	-ns%
Charge d'impôt	-9,6	3,0%	-5,5	-1,6%
Résultat net	24,4	7,6%	20,5	6,1%

9.1.5 Situation financière Groupe GUERBET

Normes IFRS, en M€	Réel 2008	Réel 2009	
Capacité d'autofinancement	46,0	40,3	
Éléments de flux :			
Variation du BFR	-10,2	-6,7	
<i>dont variation des stocks</i>		-8,8	4,8
<i>dont variation des comptes clients</i>		6,7	-6,6
<i>dont variation des comptes fournisseurs</i>		-2,1	-4,3
<i>dont variation des autres actifs & passifs</i>		-6,0	-0,6
Investissements	-29,4	-32,8	
Dividendes	-6,7	-6,8	
Autres ⁽¹⁾	-9,1	5,5	
Cash flow libre ⁽²⁾	-9,4	-0,5	
Endettement net final ⁽³⁾	78,4	78,9	
Nombre de mois de CAF	20	23	

⁽¹⁾ Comprenant principalement l'impôt, l'incidence de variation de cours des devises, les cessions d'immobilisations, les augmentations de capital que le lecteur trouvera en détail dans le tableau de flux de trésorerie consolidé.

⁽²⁾ Le Cash flow libre est la différence, pour une période définie sur l'exercice, entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements. Il explique l'augmentation ou la diminution de dette nette.

⁽³⁾ L'endettement net est obtenu par la somme des passifs financiers courants, non courants diminué de la trésorerie disponible et équivalents de trésorerie.

Le besoin net en fonds de roulement a augmenté modérément en 2009 de 6,7 millions d'euros grâce à la diminution significative des stocks. Les investissements du Groupe s'élevèrent à 32,8 millions d'euros en 2009 contre 29,4 millions en 2008. En conséquence, le Groupe constate un Cash Flow libre négatif de 0,5 million d'euros.

L'endettement net total du Groupe est de 78,9 millions d'euros soit 38,4% des capitaux propres contre 42% fin 2008. Il représente 23 mois de capacité d'autofinancement contre 20 mois un an plus tôt.

9.1.6 Perspectives d'avenir du Groupe

Nous poursuivons notre plan stratégique Cap 2016 qui s'appuie sur trois leviers : l'innovation, la prise de parts de marché et l'amélioration de la compétitivité.

GUERBET reste durablement au centre des enjeux majeurs de santé publique : le dépistage, le diagnostic et le suivi des patients. Sa gamme de produits est indispensable à une prise en charge médicale performante et de plus en plus personnalisée de patients dont la durée de vie ne cesse de s'allonger.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 21 mai 2010, le versement d'un dividende de 2,25 € par action, identique à celui de l'an dernier.

9.1.7 L'activité et les résultats de la société mère GUERBET

Nous indiquons que la description de l'activité de la maison mère GUERBET est peu représentative et par conséquent n'est pas incorporée en détail sur l'évolution du chiffre d'affaires, des résultats et de la situation financière.

En raison de la structure de commercialisation du Groupe GUERBET, l'essentiel des ventes du Groupe est effectué par l'intermédiaire des filiales. Les ventes directes de GUERBET SA (hors Groupe) sont principalement réalisées sur le territoire français et les agents.

A ce titre, nous indiquons que le chiffre d'affaires de la société mère GUERBET a augmenté de 7,2% en 2009 pour atteindre 244,3 millions d'euros contre 227,9 millions au cours de l'exercice précédent et que la contribution des ventes (Hors Groupe) sur la France et DOM TOM est de 98,9 millions d'euros, en progression de 0,5%.

Le résultat net de l'exercice 2009 s'élève à 12,6 millions d'euros contre 9,7 au titre de l'année précédente.

9.1.8 Facteurs sociaux, environnementaux, économiques, monétaires, politiques influant sur les opérations de la société mère GUERBET

- Informations d'ordre social, effectifs pour la maison mère et le Groupe

Des effectifs en croissance

A la fin de l'année 2009, le Groupe GUERBET comptait 1 304 salariés CDI, soit une croissance de 27 salariés dont 12 sur la société GUERBET et 8 sur la société Medex.

La société GUERBET comptait 793 salariés sous Contrat à Durée Indéterminée (CDI) :

- 580 salariés pour les Groupes I à VI et délégués médicaux.
- 213 pour les Groupes VII et plus (hors délégués médicaux).

Si on ajoute les salariés en CDD, on obtient fin 2009, un effectif de 835 salariés.

Au cours de l'exercice 2009, la société GUERBET a recruté 65 personnes en CDI et 43 personnes en CDD. Les recrutements en CDI ont eu lieu, essentiellement, sur les sites d'Ile de France. Les intérimaires représentent 46 personnes en moyenne sur l'année.

Les départs ont concerné 53 salariés en CDI et 30 salariés en CDD.

Nous avons eu recours à 2 982 heures supplémentaires dans l'année. Cela représente une baisse de 35% par rapport à 2008. Ces heures supplémentaires concernent pour une grande part la production chimie, ainsi que le contrôle qualité.

L'horaire normal de travail est de 35 heures hebdomadaires.

Dans certains ateliers de production, du fait d'horaires particuliers de travail, les horaires hebdomadaires sont de 28,875 heures, 32 heures ou 33,5 heures. Ces horaires particuliers concernent 117 hommes et 46 femmes.

69 salariés travaillent à temps partiel. Pour 65 d'entre eux, le taux d'activité est supérieur à 50%. Ces temps partiels, choisis par les salariés, concernent essentiellement des femmes.

L'absentéisme est de 5,06%, dont 3,75% d'absentéisme lié à la maladie. Après avoir augmenté en 2008, l'absentéisme baisse en 2009.

Le salaire de base moyen a augmenté de 3,40 %

Au 31 décembre 2009, le salaire moyen annuel⁽¹⁾ de la société GUERBET était de 48 027€ (en augmentation de 0,74% sur celui de 2008). Le salaire moyen des femmes était de 46 815€, et celui des hommes de 48 860€ soit un écart de 4,37% entre les hommes et les femmes. Cet écart, est en baisse par rapport à 2008. Il est cohérent avec la structure des qualifications. Si on fait la comparaison des salaires H/F sur les Groupes IV à VI (où les qualifications sont homogènes) le différentiel est de 0,7% en faveur des femmes.

Les salaires de base (hors prime d'ancienneté et complément différentiel mais intégrant la majoration « travail continu ») des non-cadres comptabilisés dans l'effectif permanent en 2008 et en 2009 ont progressé de 3,31%. Cette progression est liée à des augmentations générales (1,75% en 2009) auxquelles s'ajoutent des augmentations individualisées pour 31,4% des non-cadres (augmentation moyenne de 3,38%). Les salaires de base (hors complément différentiel) ont augmenté en moyenne de 3,54% pour les cadres comptabilisés dans l'effectif permanent. Ces augmentations ont comme objectif de prendre en compte la performance des cadres et de porter leurs rémunérations à des niveaux similaires à ceux des autres entreprises de la Pharmacie.

Les salariés⁽²⁾ ont touché en 2009 au titre de l'exercice 2008, une prime de participation et une prime d'intéressement qui représentent respectivement : 1 218 K€ et 2 095 K€. Au titre de 2009, ils toucheront une prime de participation qui représente 486 k€ et une prime d'intéressement d'un montant global de 334 k€.

Le nombre d'heures de formation dispensé en 2009 est légèrement supérieure à 29 600 heures. 78% de la population de la société GUERBET a suivi une formation (en augmentation de 6 points par rapport à 2008).

Augmentation du nombre d'accident de travail en 2009 après une baisse notable en 2008

En ce qui concerne l'Hygiène et la Sécurité, une augmentation du nombre d'accidents du travail a été constatée pour la société GUERBET : 13 accidents du travail suivis d'arrêt sont survenus en 2009 (contre 8 en 2008 mais 25 en 2007) ayant généré 1 126 jours d'arrêts (contre 532 en 2008). 4 accidents de trajet ont donné lieu à des arrêts de travail.

Un accord trouvé avec les partenaires sociaux en faveur de l'Emploi des Seniors signé par les 5 organisations syndicales présentes dans l'entreprise.

(1) Indicateur du bilan social : masse salariale annuelle divisée par effectif permanent.

(2) L'accord de Participation concerne les salariés de GUERBET, Simafex et Medex. Les accords d'intéressement concernent les salariés de GUERBET et Simafex.

La Direction et les Organisations Syndicales ont signé à l'unanimité un Accord portant sur le Plan d'Action en Faveur de l'Emploi des Seniors. Ce plan d'action, défini pour trois ans, comprend un ensemble de neuf actions favorables au maintien dans l'emploi des salariés âgés de 55 ans et plus.

Ces actions relèvent des trois domaines suivants :

- Amélioration des conditions de travail et prévention des situations de pénibilité ;
- Développement des compétences et des qualifications, et accès à la formation ;
- Aménagement des fins de carrière et de la transition entre activité et retraite.

Un suivi des réalisations sera effectué chaque année en CCE.

Mise en application de l'Accord relatif au fonctionnement en semi continu en Production Pharmacie

Signature de deux avenants au Plan d'Epargne Groupe et d'un avenant à l'Accord de Participation pour être conforme avec les nouvelles dispositions législatives

La Négociation Annuelle 2009 a débouché sur un accord signé par 2 organisations syndicales (CFE-CGC & CFTC) sur 5

Conformément à son engagement, la Direction a lancé une réflexion sur le stress avec la mise en place, dès l'été 2009, à titre de pilote d'un groupe de travail constitué de cadres.

Une communication renforcée sur le handicap grâce aux Commissions Handicap

Nous poursuivons la mise en oeuvre de notre Accord en faveur de l'emploi des personnes ayant un handicap, accord signé fin 2006 pour trois ans.

Les Commissions Handicap, créées en 2007, ont élaboré un support de sensibilisation destiné aux salariés et aux managers intitulé «Etre actif & en situation de handicap». Nous avons travaillé sur le repositionnement professionnel de certains collaborateurs devenus inaptes à leur poste de travail.

La société emploie actuellement 15,31 salariés (en Equivalent Temps Plein) ayant un handicap.

Au-delà de certaines prestations sous-traitées (espaces verts, mailings, reprographie...) nous travaillons en partenariat avec un ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) pour assurer des activités occasionnelles.

Le recours aux ESAT représente 8,48 «équivalents temps plein ».

Au global l'entreprise honore son obligation d'emploi de travailleurs handicapés à hauteur des 2/3.

Les œuvres sociales (CE, restauration collective, logement) ont représenté un budget global de 764 K€ en 2009.

GUERBET a renforcé ses partenariats avec les acteurs de la vie locale

L'entreprise est en relation étroite avec les différents acteurs de la vie économique et sociale dans les régions où elle est implantée et participe activement aux différentes associations locales de développement économique. A titre d'exemples :

- milieu associatif et sociétés locales : S.A.E.S (Société d'Aménagement Economique et Social des villes d'Aulnay sous Bois, Le Blanc-Mesnil, Sevran et Villepinte), Associations Paris Nord 2, Ecole de la 2ème chance, missions d'insertion locale, maintien de l'emploi, un but pour l'emploi..., Nos Quartiers ont des Talents...
- réseaux de recherche : Université et IUT Paris XIII.
- Participation à des forums étudiants : forum horizon chimie, village de la chimie...

- Informations d'ordre environnemental

Les principales consommations de nos sites industriels d'Aulnay, de Lanester, de Marans et de Rio sont les suivantes :

Consommations 2009	Aulnay	Lanester	Marans	Rio
• Eau	59 081 m ³	155 888 m ³	46 417 m ³	15 795 m ³
• Electricité	9 057 MWh	16 770 MWh	8 395 MWh	1 505 MWh
• Gaz	8 553 MWh	41 043 MWh		1 110 MWh
• Fioul			477 Tonnes	

En 2009, les consommations d'eau relative ont baissé de 12% par rapport à 2008 sur nos sites pharmaceutiques. L'utilisation rationnelle de l'eau est un objectif de la politique sécurité environnement du Groupe, pilotée par des indicateurs de performance mensuels. Les actions d'amélioration concrètes se sont poursuivies et la consommation d'eau totale des sites industriels du Groupe a diminué de 4,8% en 2009 par rapport à 2008.

L'activité de production de principes actifs chimiques des produits de contraste engendre différents risques en matière de sécurité et d'environnement. Ces risques sont liés aux dangers inhérents aux produits chimiques, à leur fabrication, à leur transport, leur utilisation et leur élimination.

Les principes actifs chimiques entrant dans la composition des produits de contraste pour imagerie médicale sont caractérisés par une faible toxicité et une bonne tolérance chez l'homme, bien que certains composants puissent être nocifs à l'état naturel. En revanche, certains intermédiaires de synthèse ou certains produits utilisés pour la production de ces principes actifs (matières premières, solvants, réactifs, intermédiaires, etc.) peuvent présenter certains risques.

La politique Sécurité et Environnement du Groupe vise à maîtriser les risques liés à son activité industrielle. Les sites SEVESO « seuil haut » de Lanester et Marans ont décliné cette politique au travers de leurs manuels Hygiène Sécurité et Environnement (HSE).

Ces manuels décrivent les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement et répondent aux exigences de mise en place d'un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) sur les sites SEVESO seuil haut.

La base de ces systèmes de management repose sur le travail d'évaluation des risques. Les scénarii d'accidents majeurs sont identifiés puis évalués au regard des moyens de maîtrise en place (techniques ou organisationnels). Ces scénarii et leurs moyens de maîtrise font ensuite l'objet d'audits et d'inspections régulières.

L'organisation des moyens pour faire face aux situations d'urgence est également décrite au travers de Plan d'Organisation Interne (POI) sur sites. Ces systèmes testés annuellement permettent lors d'exercices grandeur nature d'améliorer en continu l'aptitude des sites à bien réagir en situation de crise. L'interface avec l'organisation des secours extérieurs est également testée lors d'exercices de déclenchement des PPI (Plan Particulier d'Intervention) avec les services des Préfectures. (DREAL, DDE, SDIS, etc...).

Les systèmes de management de la sécurité et de l'environnement en place sur les sites SEVESO définissent également :

- les indicateurs de performance et les objectifs associés
- le besoin en formation des opérationnels et son suivi régulier
- la gestion du retour d'expérience via l'analyse des incidents et presque accidents internes ou externes aux sites (ex : utilisation de la base de données du Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles (BARPI) qui recense les accidents industriels) et la mise en place des actions correctives nécessaires
- les inspections et audits
- la revue du système et de sa performance par l'encadrement du site

Enfin la communication externe du fonctionnement des sites SEVESO se fait au travers des CLIC (Comité Local d'Information et de Concertation) dans lesquels sont réunis l'exploitant, les services de la Préfecture, les élus locaux et des associations parties prenantes.

En 2009, l'instruction des Plans de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) a démarré pour les sites Seveso de Lanester et Marans. Ces plans définiront les mesures d'urbanisme autour de ces sites et devront être finalisés entre fin 2010 et mi-2011.

Enfin, le Groupe GUERBET a poursuivi en 2009 le travail visant à garantir l'enregistrement des substances soumises au règlement REACH, dans les délais impartis.

- Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe consacre en moyenne 9 à 10% de son chiffre d'affaires à son budget de recherche et de développement.

	2008	2009
Recherche & Développement en M€	29,1	32,7
Recherche & Développement en % du CA	9,0%	9,7%
Personnel dédié	166	208

L'exercice 2009 a vu se concrétiser plusieurs partenariats de recherche et la poursuite de programmes subventionnés qui participent à la stratégie de rayonnement et d'innovation GUERBET ; on peut citer en particulier le projet ISEULT/INUMAC qui vise à perfectionner de façon décisive l'imagerie médicale pour le diagnostic des pathologies du système nerveux central, où GUERBET joue le rôle de coordinateur du projet pour la France. Ce projet qui porte pour GUERBET sur une aide de 34 millions d'euros s'est traduit en 2009 par le versement de 2.9 millions d'euros qui correspond aux travaux réalisées en 2008 et 2009 sur le projet.

GUERBET poursuit actuellement le développement de produits déjà commercialisés, DOTAREM® et l'OXILAN® sur de nouveaux marchés ou indications. Par ailleurs, « XENETIX® in SCANBAG® », une nouvelle présentation du XENETIX®, a été lancé dans plusieurs pays européens (France, Allemagne, Italie, Belgique, Royaume-Uni, Espagne) et vient en complément d'un injecteur MEDEX adapté à la présentation en poches des produits de contraste iodés. GUERBET a par ailleurs décidé le passage en développement de trois nouvelles entités chimiques (NCE) qui sont actuellement en phase d'évaluation pré-clinique.

- Informations à caractère financier

Risque de variation des devises

Conformément à sa politique de couverture des risques, GUERBET couvre les risques comptables principaux du bilan. GUERBET centralise la gestion du risque de change.

Positions de couverture du risque de change prise par GUERBET au cours de l'exercice 2009

A ce titre, sur l'exercice 2009, GUERBET a mis en place onze contrats de couvertures à terme, principalement en Dollars US (USD), Livre Turque (TRY), Yen (JPY), et Hong-Kong Dollars (HKD). Sur l'ensemble de ces contrats, cinq d'entre eux ne sont pas encore amortis au 31/12/2009 et représentent un encours de 10,4 M€.

Analyse de l'exposition au risque de change au 31/12/2009

Le tableau ci-dessous reprend les principaux risques du Groupe, centralisés sur GUERBET maison mère :

Positions en M€	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total M€ ^(*)
Risque Budgétaire (1) ^(**)	-7,88	0,00	2,07	4,16	12,64	1,96	13,03	2,68	0,95	1,19	46,57
Risque Comptable (2) ^(***)	2,26	-0,04	2,01	1,80	0,06	0,04	1,87	0,14	0,00	-0,08	8,31
Positions avant couverture (3=1+2)	-5,62	-0,04	4,08	5,96	12,70	2,00	14,90	2,83	0,96	1,12	50,20
Encours couvertures (4)	-3,78	0,00	-3,14	-1,67	0,00	0,00	-1,88	0,00	0,00	0,00	10,47
Position de change nette (5=3+4)	-9,41	-0,04	0,94	4,29	12,70	2,00	13,02	2,83	0,96	1,12	47,30

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31/12/2009. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
JPY	113	37
USD	152	164
GBP	14	44

Risque de taux

Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris une place prédominante dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse des taux d'intérêt du marché interbancaire européen.

En 2009, la stratégie et l'objectif de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET par fixation du taux de la dette passe de 50% à 75% de la dette à taux variable, prenant ainsi en considération un niveau des taux d'intérêt historiquement bas.

Positions de couverture du risque de taux prise par GUERBET au cours de l'exercice 2009

Au cours de l'exercice la dette nette du Groupe GUERBET est passée de 78,4 M€ à 78,9 M€. L'application de la stricte politique de couverture Groupe, conduit GUERBET à couvrir 75% de la dette à taux variable. Par conséquent GUERBET a négocié, en 2009, trois contrats de couverture de taux complémentaires afin de remplir son objectif de couverture, et ce, pour un montant de 35 M€, augmentant ainsi l'encours non amorti au 31/12/2009 à 66,2 M€.

(*) Total en valeurs absolues.

(**) Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat. Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro.

(***) Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro.

Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31/12/2009

En milliers d'euros	A moins d'un an ⁽¹⁾	A plus d'un an	Total
Passifs financiers à taux fixes	(1913)	(1 579)	(3 492)
Passifs financiers à taux variables	(15 894)	(68 355)	(84 239)
Actifs financiers à taux variables	8 846		8 846
Position nette avant gestion ⁽²⁾			
• A taux fixes	(1 913)	(1 579)	(3 492)
• A taux variables	(7 048)	(68 355)	(75 403)
Hors-bilan ⁽³⁾	8 767	57 471	66 238
Position nette après gestion :			
• A taux fixes	(10 680)	(59 050)	(69 730)
• A taux variables	1719	(10 884)	(9 165)

Sur la base des prévisions de trésorerie du Groupe pour 2010, l'endettement moyen 2009 à taux variable, non couvert par des instruments financiers s'élèverait à environ 28,6 M€ après couverture. Une cible de 75% de l'endettement à taux variable, par fixation du taux, fait l'objet de couvertures par SWAP de taux qui protègent le passif du bilan en cas de hausse des taux d'intérêts.

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture au 31/12/2009

Variation des taux d'intérêt de :	(X %)	1%
Sensibilité au risque de taux d'intérêt	(€)	105 470

Risque de liquidité

L'objectif du Groupe GUERBET est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31/12/2009, la durée moyenne de la dette est de 4,78 années. Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 82%.

- Prise de participation de l'exercice

NEANT

⁽¹⁾ Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes

⁽²⁾ Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables

⁽³⁾ Swaps de taux et Corridor (reçoivent des taux variables et payent des taux fixes)

- Autres informations légales

Le capital s'élève au 31 décembre 2009 à 12 167 044 euros divisé en 3 041 761 actions.

Il a été augmenté, au cours de l'exercice 2009, par la levée de 21 796 options de souscription d'actions, constatée par le Directoire dans sa séance du 1er mars 2009 et ayant entraîné la création de 21 796 actions de 4 euros chacune.

Le nombre total de droits de vote existants et exerçables⁽¹⁾ au 31 décembre 2009 était de 4 990 213.

A cette même date, le capital de la société était réparti de la façon suivante, au vu des actions inscrites au nominatif :

	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 688 233	55,50%	3 366 135	67,45%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	111 512	3,67%	210 592	4,22%
Autres nominatifs	178 304	5,86%	354 881	7,11%
Public dont	1 058 605	34,80%	1 058 605	21,21%
<i>Kempen Capital Management NV⁽²⁾</i>	151 053 ⁽³⁾	4,97%	151 053	3,03%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%		
TOTAL	3 041 761	100,00%	4 990 213	100,00%

Le pacte d'actionnaires, qui regroupe principalement des actionnaires du Groupe familial descendants de Monsieur André GUERBET, a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n° 202C1653. Il laisse perdurer l'action de concert qui était menée par les signataires du pacte de 1985. Le secrétariat du pacte est actuellement assuré par M. Christian Louvet. Au 31 décembre 2009, les signataires du pacte détenaient, compte tenu des titres qu'ils possèdent en nue-propriété, 55,26 % du capital et 67,16 % des droits de vote en AGE, et 55,50% du capital et 67,45 % des droits de vote en AGO.

A la date du 31 décembre 2009, parmi les actionnaires inscrits en nominatif, quatre dépassaient les seuils de 5 % et 10 % du capital et/ou des droits de vote de la société GUERBET comme l'illustre le tableau ci-dessous :

	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)		ACTIONS (AGE)		DROITS DE VOTE (AGE)	
	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %	Nombre	En %
Annie GUERBET	120 889	3,97%	241 778	4,85%	130 889	4,30%	261 778	5,25%
Michel GUERBET	193 676	6,37%	387 352	7,76%	50 343	1,66%	100 686	2,02%
Brigitte LAMORT	165 659	5,45%	331 318	6,64%	127 481	4,19%	254 962	5,11%
SC GUERBET FRON ⁽⁴⁾	155 000	5,10%	305 500	6,12%	155 000	5,10%	305 500	6,12%

(1) sont exclues de ce calcul les 5107 actions détenues en propre par GUERBET qui sont privées de droits de vote

(2) compte tenu de la déclaration de franchissement de seuil du 13 mai 2009 à l'AMF

(3) correspond au nombre d'actions déclarées le 13 mai 2009 suite à la déclaration de franchissement du seuil de 5%. Ce nombre d'actions représente désormais 4,97% des actions du Groupe GUERBET. Compte tenu de l'absence de franchissement du seuil de 5% à la baisse, le nombre de titres GUERBET détenus par Kempen Capital Management NV est désormais supérieur à 151 053.

(4) La société GUERBET FRON étant détenue par Monsieur et Madame Michel GUERBET, ceux-ci détenaient au 31 décembre 2009 11,47% des actions et 13,88% des droits de vote en AGO mais également 6,76% des actions et 8,14% des droits de vote en AGE.

Les salariés, FCP et ex-salariés du Groupe GUERBET détenaient, à titre nominatif 3,67% du capital de la société et 4,22% des droits de vote en AGO.

Enfin, au 31 décembre 2009, votre société détenait 5 107 actions GUERBET, d'une valeur nominale chacune de 4 euros, représentant 0,17 % des actions composant son capital social, et dont la valeur globale évaluée au cours d'achat est de 169 921 euros.

Ces 5 107 actions ont fait l'objet d'un Plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005 pour une durée de sept ans, attribuées à un bénéficiaire.

Nous vous précisons par ailleurs :

- que les informations relatives aux stock-options font l'objet d'un rapport spécial du Directoire ;
- qu'au cours de l'exercice 2009, trois franchissements de seuil ont été constatés, à savoir deux par Fidely Management Research LLC (5% à la hausse puis à la baisse) et un par Kempen Capital Management NV (5% à la hausse) ;
- que les sociétés contrôlées directement ou indirectement par votre société sont celles qui figurent dans le tableau des filiales et participations ;
- que, dans le cadre du programme de rachat d'actions présenté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 mai 2008, aucun titre n'a été racheté par la société. Par conséquent, il n'est pas utile d'établir un rapport spécial conformément à l'article L 225-209 alinéa 2 du Code de Commerce modifié par la Loi Breton du 26 juillet 2005.

L'évolution de la structure du capital au cours des trois dernières années est la suivante :

	Pacte familial GUERBET	Salariés Ex salariés et autres nominatifs	Flottant	Auto- détention	Total
30/06/07					
Nombre actions	1 707 927	350 592	926 496	5 107	2 990 122
% capital	57,12%	11,73%	30,99%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,05%	2,84%	-2,77%	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 403 494	584 758	926 496	0	4 914 748
% DDV en AGO	69,25%	11,90%	18,85%	0,00%	100%
Variation en DDV	0,11%	1,53%	-1,64%		
31/12/2007					
Nombre actions	1 696 214	362 001	941 247	5 107	3 004 569
% capital	56,45%	12,05%	31,33%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,67%	0,32%	0,34 %	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 381 624	607 073	941 247	0	4 929 944
% DDV en AGO	68,59%	12,31%	19,09%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,66%	0,41%	0,24%		
30/06/08					
Nombre actions	1 685 059	367 190	953 177	5 107	3 010 533
% capital	55,97%	12,20%	31,66%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,48%	0,15%	0,33 %	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 370 467	615 253	953 177	0	4 938 897
% DDV en AGO	68,24%	12,46%	19,30%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,35%	0,15%	0,21%		
31/12/2008					
Nombre actions	1 675 990	331 787	1 007 081	5 107	3 019 965
% capital	55,50%	10,99%	33,35%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,47%	-1,21%	1,69%	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 340 560	577 322	1 007 081	0	4 924 963
% DDV en AGO	67,83%	11,72%	20,45%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,41%	-0,74%	1,15%		
30/06/09					
Nombre actions	1 672 242	312 485	1 033 756	5 107	3 023 590
% capital	55,31%	10,34%	34,19%	0,17%	100%
Variation en capital	-0,19%	-0,65%	0,84%	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 346 531	594 859	1 033 756	0	4 975 146
% DDV en AGO	67,26%	11,96%	20,78%	0,00%	100%
Variation en DDV	-0,57%	0,24%	0,33%		
31/12/2009					
Nombre actions	1 688 233	289 816	1 058 605	5 107	3 041 761
% capital	55,50%	9,53%	34,80%	0,17%	100%
Variation en capital	0,19%	-0,81%	0,61%	0,00%	
Nombre droits de vote AGO	3 366 135	565 473	1 058 605	0	4 990 213
% DDV en AGO	67,45%	11,33%	21,21%	0,00%	100%
Variation en DDV	0,19%	-0,63%	0,43%		

- Récapitulatif des opérations réalisées en 2009 sur le titre GUERBET par les membres du Directoire et du Conseil de Surveillance ainsi que par les personnes ayant des liens personnels⁽¹⁾ avec ceux-ci

CESSIONS D' ACTIONS GUERBET

Nom de l'actionnaire	Date de la vente	Nombre d'actions vendues	Prix unitaire de l'opération en euros	Total brut de l'opération en euros
Philippe DECAZES	30/03/2009	200	110,00	22 000
	02/04/2009	200	112,00	22 400
	03/04/2009	500	112,00	56 000
	12/06/2009	300	113,50	34 050
	25/06/2009	400	112,00	44 800
	02/07/2009	1	114,00	114
Philippe BARTHELET	10/07/2009	200	110,00	22 000
Eric BARTHELET ⁽²⁾	18/12/2009	200	98,39	19 678
Marie-Christine GARNIER	15/01/2009	4 274	101,52	433 907
Bernard MASSIOT	29/05/2009	87	118,00	10 266
	11/06/2009	313	111,00	34 743
	12/06/2009	300	112,00	33 600
Chantal Louvet	19/02/2009	300	112,00	33 600
	28/05/2009	300	114,00	34 200
	29/05/2009	300	116,00	34 800

LEVEES D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS GUERBET

Nom du bénéficiaire	Date de la levée	Nombre d'options levées	Prix unitaire de l'option en euros	Total de l'opération en euros
Philippe Barthelet	10/07/2009	200	32,94	6 588
	25/08/2009	400	32,94	13 176
	03/09/2009	2 900	37,16	107 764

⁽¹⁾ au sens de l'article R. 621-43-1 du code monétaire et financier

⁽²⁾ Enfant de Philippe BARTHELET résidant à son domicile

- Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Directoire ainsi qu'à la modification des statuts

Nomination et remplacement des membres du Directoire

Les membres du Directoire, qui sont obligatoirement des personnes physiques, sont choisis ou non parmi les actionnaires et nommés par le Conseil de Surveillance. Aucune personne ne peut être nommée membre du Directoire si elle tombe sous le coup des cumuls, incompatibilités, déchéances ou interdictions prévus par la Loi et les règlements.

Chaque membre du Directoire doit être âgé de moins de 65 ans. Si, en cours de fonction, la limite d'âge est atteinte, le membre du Directoire intéressé sera réputé démissionnaire d'office.

Le Directoire est nommé pour une durée de 3 ans. Les fonctions du Directoire prennent fin à l'issue de l'Assemblée Générale annuelle statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expirent ces fonctions. Tout membre du Directoire est rééligible.

En cas de vacance d'un siège de membre du Directoire, la législation en la matière s'applique (article D 97 du Décret du 23 mars 1967).

Modifications statutaires

Conformément à la Loi (article L 225-96 alinéa 1 du Code de Commerce), seule l'Assemblée Générale Extraordinaire est habilitée à modifier les statuts. Toutefois, les dispositions législatives et réglementaires prévoient, dans le cas des augmentations de capital, que l'Assemblée Générale Extraordinaire peut déléguer sa compétence et/ou ses pouvoirs au Directoire pour lui permettre de décider lui-même de l'augmentation de capital et de fixer lui-même les modalités de l'opération. Toutefois, les statuts prévoient que l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance est requise pour :

- toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société,
- et toute émission de valeurs mobilières de toute nature.

Par ailleurs, concernant le transfert du siège social, il peut être décidé par le Conseil de Surveillance dès lors que le transfert intervient dans le même département ou dans un département limitrophe, sous réserve de ratification de la décision par l'Assemblée Générale Ordinaire suivante.

- Pouvoirs du Directoire en matière d'émission d'actions ou de rachat d'actions

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, à mettre en place un programme de rachat d'actions dans la limite de 5 % du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à effectuer des opérations d'augmentation de capital pour un montant maximum cumulé ne pouvant excéder 20% du capital.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 38 mois, à mettre en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel.

L'Assemblée Générale du 15 mai 2009 a autorisé le Directoire, pour une durée de 26 mois, à effectuer des opérations d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan Epargne Groupe (PEG).

- Récapitulatif des délégations de pouvoirs ou de compétence accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires au Directoire dans le domaine des augmentations de capital

Délégation de l'Assemblée Générale au Directoire en cours de validité	Utilisation au cours de 2009 par le Directoire
<p>15 mai 2009 pour une durée de 18 mois : pouvoir de délégation en matière de rachat d'actions.</p> <p>15 mai 2009 pour une durée de 26 mois : pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital.</p> <p>15 mai 2009 pour une durée de 38 mois : pouvoir de délégation en matière d'émission d'options de souscription et/ou d'achat d'actions.</p> <p>15 mai 2009 pour une durée de 26 mois : pouvoir de délégation en matière d'augmentation de capital réservée aux adhérents d'un Plan Epargne Groupe (PEG)</p>	<p>Aucune utilisation de ces délégations n'a été effectuée par le Directoire au cours de l'exercice 2009.</p>

- Mandataires sociaux au sens de la loi NRE

Les mandataires sociaux sont les mandataires de la société GUERBET (société mère) et sont au nombre de 10 au 31 décembre 2009 (3 membres du Directoire et 7 membres du Conseil de Surveillance).

En raison de l'atteinte de la limite d'âge, Monsieur Michel GUERBET a démissionné le 6 novembre 2009 de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance. Il a été nommé Président d'honneur du Conseil de Surveillance sans voix délibérative.

- Engagements consentis en faveur des mandataires sociaux à l'occasion de la prise, du changement ou cessation de fonctions

NEANT

- Charges non déductibles fiscalement visées à l'art 39-4 du C.G.I.

Le montant global des charges non déductibles fiscalement visées à l'art 39-4 du C.G.I. s'élève à 128 Keuros et correspond à des amortissements excédentaires de véhicules non déductibles fiscalement.

- Loi de Modernisation de l'Economie (LME)

La Loi de Modernisation de l'Economie a instauré à compter du 1^{er} janvier 2009 un plafond des délais de règlement à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture (ou 45 jours fin de mois).

Au 31 décembre 2009, la dette fournisseurs au bilan des comptes sociaux de Guerbet se décompose comme suit :

Dette Fournisseurs au 31 décembre 2009 (en Keuros)	Emis depuis + de 120 jours	Emis entre 61 et 120 jours	Emis entre 0 et 60 jours	Factures non parvenues	TOTAL
Fournisseurs Biens et Services France	99	727	10 082		10 908
Fournisseurs Biens et Services hors France	83	930	3 282		4 295
Fournisseurs de Biens et Services	182	1 657	13 364	6 202	21 405
Fournisseurs Immobilisations France	215	39	5 170		5 424
Fournisseurs Immobilisations hors France	-	27	172		199
Versements restant à effectuer sur titres de participation	72	-	-		72
Fournisseurs Immobilisations	287	66	5 342		5 695
TOTAL	469	1 723	18 706	6 202	27 100

La dette Fournisseurs France au 31 Décembre 2009 est constituée à hauteur de 1 081 Keuros de factures émises depuis + de 60 Jours, correspondant à des factures en discussion ou en litige.

- Evènements exceptionnels survenus entre la date de clôture et la date d'arrêté du présent rapport

Dans sa séance du 11 janvier 2010, le Conseil de Surveillance a nommé Monsieur Bernard MASSIOT à la présidence du Directoire de GUERBET, en remplacement de Monsieur Philippe DECAZES. Monsieur Bernard MASSIOT a préalablement démissionné de ses fonctions de Vice-Président et de membre du Conseil de Surveillance.

- Affectation des résultats de la société mère GUERBET

Nous vous proposons de distribuer un dividende net de **2,25 euros par action** et d'affecter le résultat de la société GUERBET ainsi qu'il suit :

	(En euros)
Résultat net	12 560 045,47
Report à nouveau bénéficiaire	59 972 987,93
Total à affecter	72 533 033,40
Réserve légale	8 718,40
Total distribuable	72 524 315,00
Dividende statutaire	730 022,64
Dividende complémentaire	6 113 939,61
Dividende net total	6 843 962,25
Solde affecté au report à nouveau	65 680 352,75

- Rappel des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Dividende par action (1)	Montant global distribué
2006	2,00 €	5 971 036,00 €
2007	2,25 €	6 760 280,25 €
2008	2,25 €	6 794 921,25€

(1) avant prélèvements fiscaux et sociaux

(2) L'intégralité des dividendes distribués donnent droit à l'abattement de 40% selon l'article 243 bis du Code Général des Impôts

- Projet de résolutions A.G.M.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver les projets de résolutions qui vous sont soumis. Il convient notamment :

Résolutions à caractère ordinaire

1. Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance.
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2009.
Approbaton des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2009.
Rapport des Commissaires aux Comptes, prévu à l'article L 225-235 du Code de Commerce, portant sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.

4. Fixation des jetons de présence.
5. Autorisation à donner au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la société.
6. Renouvellement du mandat de la société HORWATH AUDIT FRANCE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Jean-Jacques BECOUZE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant.

Résolutions à caractère extraordinaire

7. Modification des articles 17, 18 et 20 des statuts de la Société.
8. Modification du mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la forme de société anonyme à Conseil d'Administration.
9. Adoption des nouveaux statuts de la Société.
10. Transfert au Conseil d'Administration des autorisations et délégations conférées au Directoire par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2009

Résolutions à caractère ordinaire

11. Nomination de Monsieur Jean-Jacques BERTRAND en qualité de membre du Conseil d'Administration.
12. Nomination de Monsieur Bernard MASSIOT en qualité de membre du Conseil d'Administration.
13. Nomination de Monsieur Philippe BIJU-DUVAL en qualité de membre du Conseil d'Administration.
14. Nomination de Monsieur Jacques BIOT en qualité de membre du Conseil d'Administration.
15. Nomination de Monsieur Jacky BOUDEVILLE en qualité de membre du Conseil d'Administration.
16. Nomination de Monsieur Olivier GUERBET en qualité de membre du Conseil d'Administration.
17. Nomination de Monsieur Christian LOUVET en qualité de membre du Conseil d'Administration.
18. Nomination de Monsieur Vincent DAGOMMER en qualité de membre du Conseil d'Administration.
19. Transfert au Conseil d'Administration de l'autorisation donnée au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la Société.
20. Pouvoirs en vue des formalités.

Les motifs des résolutions n° 7 à 19 concernant le projet de modification des organes d'administration et de direction sont présentés dans le rapport du Directoire établi à cet effet.

9.1.9 Honoraires aux commissaires aux comptes

Exercices couverts : 2009-2008

	Deloitte & Associés				Horwath Audit France			
	Montant K€(HT)		%		Montant K€(HT)		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
-Emetteur	83,5	83,5	38%	38%	83,5	83,5	40%	43%
-Filiales intégrées globalement	137,5	134,2	62%	62%	104,5	100,2	50%	52%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
-Emetteur					20,4	10,8	10%	5%
-Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	221,0	217,7	100%	100%	208,4	194,5	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique fiscal, social								
Autres								
Sous-Total								
TOTAL	221,0	217,7	100%	100%	208,4	194,5	100%	100%

9.1.10 Résultat des cinq derniers exercices

(Art. 133-135 et 148 du Décret sur les sociétés commerciales)

En euros	2005	2006	2007	2008	2009
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social	11 875 976	11 942 072	12 018 276	12 079 860	12 167 044
Nombre des actions ordinaires existantes	2 968 994	2 985 518	3 004 569	3 019 965	3 041 761
Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nombre maximal d'actions futures à créer					
• Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
• Par exercice de droits de souscription	171 029	150 255	134 679	117 233	97 637
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes avec prestations de services et autres produits	189 759 170	205 032 052	233 664 367	229 517 636	245 860 666
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements nettes des reprises, et provisions	22 836 673	27 756 321	34 709 255	36 524 946	28 820 141
Impôt sur les bénéfices	3 786 623	(119 361)	4 744 508	2 591 252	(1 201 339)
Participation des salariés due au titre de l'exercice	906 306	357 401	1 892 000	1 101 000	412 000
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	18 299 749	15 859 093	22 026 975	9 724 904	12 560 045
Résultat distribué	5 937 988	5 971 036	6 760 280	6 794 921	6 843 962
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	6,11	9,22	9,34	10,87	9,73
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	6,16	5,31	7,33	3,22	4,13
Résultat net dilué	5,93	5,15	7,15	3,17	4,05
Dividende net attribué à chaque action	2,00	2,00	2,25	2,25	2,25
PERSONNEL					
Nombre de salariés au 31 décembre (CDI-CDD)	738	783	783	810	820
Montant des salaires	33 986 360	35 392 712	36 660 060	39 111 571	38 981 274
Montant des charges sociales	13 687 705	14 380 666	15 230 776	16 109 138	17 142 664

Annexes au chapitre "Examen de la situation financière et du résultat 2009" :

- Liste des mandats et fonctions exercées par les mandataires sociaux de GUERBET dans toute société *Cf. chapitre 14 page 86*

- Rémunération des mandataires sociaux de GUERBET *Cf. chapitre 15 page 89*

- Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux *Cf. chapitre 16 page 95*

9.2 Rapport du conseil de Surveillance

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire vous a présenté les comptes de l'exercice 2009 ainsi que le rapport sur l'activité du Groupe au cours de cet exercice.

Au cours de l'exercice écoulé votre Conseil a attentivement et régulièrement suivi le développement des différentes activités du Groupe, donné son avis sur les orientations prises et, le cas échéant, son autorisation sur les points pour lesquels le Règlement Intérieur la requiert.

C'est sur cette base qu'il a examiné les comptes sociaux et consolidés 2009 et l'ensemble des documents arrêtés à cette occasion.

Nous vous demandons d'approuver les comptes de cet exercice 2009, le projet d'affectation du résultat ainsi que l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées, et vous remercions de votre attention.

Le Conseil de Surveillance

Remarque :

Conformément à l'article L 225-68 du Code Commerce, le Président du Conseil de Surveillance a rendu compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des procédures de contrôle interne mises en place par votre société ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux. Ce rapport se trouve à la page 95 dans le chapitre 16 sous le paragraphe « gouvernement d'entreprise et contrôle interne ».

9.3 Comptes consolidés au 31 décembre 2009 – Extraits

BILAN CONSOLIDE

en milliers d'euros

ACTIF (valeurs nettes)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	1	34 729	35 444
Immobilisations corporelles	2	145 528	131 323
Actifs financiers non courants	3	2 035	1 614
Impôts différés	4	6 995	5 599
Total actifs non courants		189 287	173 980
Stocks	5	88 994	93 761
Clients et comptes rattachés	6	80 627	73 745
Actifs destinés à être cédés			
Autres actifs financiers courants	7	26 565	27 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	8 846	13 786
Total actifs courants		205 032	208 978
TOTAL ACTIF		394 319	382 958
PASSIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		12 167	12 080
Autres réserves		171 586	152 753
Résultat consolidé		20 495	24 389
Ecart de conversion		1 058	(3 496)
Capitaux propres	9	205 306	185 726
Dont part du Groupe		205 306	185 726
Dettes financières non courantes	11	66 667	78 993
Autres passifs financiers non courants	12	1 022	1 005
Impôts différés	4	7 493	5 351
Provisions	10	14 108	13 268
Total passifs non courants		89 290	98 617
Fournisseurs et comptes rattachés		30 450	35 276
Dettes financières courantes	11	21 074	13 155
Autres passifs financiers courants	12	37 167	37 676
Impôts courants exigibles		6 845	7 165
Provisions	10	4 187	5 343
Total passifs courants		99 723	98 615
TOTAL PASSIF		394 319	382 958

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros

	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	13	335 479	320 783
Redevances		697	519
Autres produits de l'activité	14	3 917	4 919
Achats consommés		(82 113)	(78 685)
Charges de personnel	15	(86 413)	(84 791)
Charges externes	16	(99 185)	(93 274)
Impôts et taxes	17	(15 543)	(12 107)
Dotations aux amortissements	18	(18 956)	(16 615)
Dotations nettes aux provisions		3 650	(5 941)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		(10 814)	6 715
Autres produits et charges d'exploitation	19	(2 473)	(1 636)
Résultat opérationnel courant		28 246	39 887
Autres produits et charges opérationnels	20	1 478	(77)
Résultat opérationnel		29 724	39 810
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	732
Coût de l'endettement financier brut	21	(3 553)	(5 531)
Coût de l'endettement financier net		(3 489)	(4 799)
Profits et pertes de change		(130)	(955)
Autres produits et charges financiers		(135)	(78)
Charge d'impôt sur le résultat	22	(5 475)	(9 589)
Résultat net consolidé		20 495	24 389
Dont part du Groupe		20 495	24 389
Résultat net par action (€)	28	6,77	8,10
Résultat net dilué par action (€)	28	6,56	7,82

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES**

en milliers d'euros

	2009	2008
Résultat de l'exercice	20 495	24 389
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecarts actuariels sur engagements IAS 19	(233)	(152)
Ecarts de conversion	4 554	(3 619)
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	24 816	20 618

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2009	2008
Résultat net		20 495	24 389
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		18 952	16 881
Dotations et reprises de provisions pour risques	10.1	(264)	3 919
Variation de juste valeur des instruments de couverture		747	860
Charges de stock-options		251	339
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		126	(405)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		40 307	45 983
Coût de l'endettement financier net		3 489	4 799
Charges d'impôt (y compris impôts différés)		5 475	9 590
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		49 271	60 372
Impôts versés		(5 339)	(18 580)
<i>(Augmentation), diminution des stocks</i>	5	4 767	(8 747)
<i>(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés</i>	6	(6 639)	6 719
<i>Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés</i>		(4 256)	(2 106)
<i>Augmentation, diminution des autres actifs</i>	7	454	(3 605)
<i>Augmentation, diminution des autres passifs</i>	12	(1 040)	(2 407)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)		(6 714)	(10 146)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		37 218	31 646
Investissements		(32 778)	(29 385)
<i>en immobilisations incorporelles</i>	1	(1 253)	(1 346)
<i>en immobilisations corporelles</i>	2	(30 381)	(27 442)
<i>en immobilisations financières</i>		(1 144)	(597)
Cessions d'immobilisations		276	3 395
FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT (B)		(32 502)	(25 990)
Dividendes versés		(6 783)	(6 749)
Augmentation de capital		1 299	565
Nouveaux emprunts à long terme		26 943	31 068
Remboursements d'emprunts		(35 873)	(11 993)
Rachat et revente d'actions propres			
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location fin.)		(3 670)	(4 717)
FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)		(18 084)	8 174
Incidences des variations des cours de devises (D)		3 724	(4 034)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)		(9 644)	9 796
TRESORERIE INITIALE		8 916	(880)
TRESORERIE FINALE	8	(728)	8 916

9.4 Comptes annuels GUERBET au 31 décembre 2009 – Extraits

en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31/12/2009		31/12/2008	
		Montants bruts	Amortis ou provisions	Montants Nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		201	-	201	201
Autres immobilisations incorporelles		7 004	4 421	2 583	2 060
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	7 205	4 421	2 784	2 261
Terrains		1 491	-	1 491	1 487
Constructions		62 569	33 940	28 629	21 067
Installations techniques, Matériel et outillage industriels		107 513	64 608	42 904	30 561
Autres immobilisations corporelles		25 468	19 578	5 890	6 125
Immobilisations en cours		18 048	-	18 048	27 924
Avances et acomptes		432	-	432	161
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	215 521	118 126	97 395	87 325
Participations	3	51 929	11 928	40 000	39 534
Créances rattachées à des participations	6	1 684	-	1 684	4 122
Prêts	4/6	111	-	111	119
Autres immobilisations financières	6	9 596	-	9 596	9 015
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		63 320	11 928	51 392	52 790
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		286 045	134 475	151 570	142 375
Stocks	5	61 470	2 618	58 852	62 028
Avances et acomptes		435	-	435	561
Clients et comptes rattachés	6	13 207	377	12 830	13 229
Autres créances d'exploitation	6	52 951	3 099	49 852	48 382
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION		66 592	3 476	63 117	62 172
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	7	3 847	-	3 847	10 273
TOTAL ACTIF CIRCULANT		131 909	6 093	125 815	134 473
Charges constatées d'avance	6	403	-	403	560
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecarts de conversion		2 197	-	2 197	3 744
TOTAL ACTIF		420 554	140 568	279 986	281 152

PASSIF	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Capital social		12 167	12 080
Primes d'émission		5 266	4 054
Réserve légale		1 208	1 202
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		59 973	57 038
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 560	9 725
SITUATION NETTE		143 189	136 114
Provisions réglementées	9	16 509	10 336
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8	159 698	146 450
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	16 129	17 499
Avances conditionnées		1 100	1 100
AUTRES FONDS PROPRES		1 100	1 100
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		37 796	45 372
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		9 664	4 914
Autres emprunts et dettes financières divers		1 197	937
TOTAL DETTES FINANCIERES		48 658	51 223
Fournisseurs et comptes rattachés		21 405	25 703
Dettes fiscales et sociales		17 113	19 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 695	5 590
Autres dettes		6 080	9 783
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		50 293	60 431
TOTAL DETTES	11	98 951	111 654
Produits constatés d'avance	11	3 376	2 459
Ecarts de conversion		731	1 990
TOTAL PASSIF		279 986	281 152

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits vendus en France		98 839	98 158
Produits vendus à l'étranger		145 463	129 741
CHIFFRES D'AFFAIRES PRODUITS	13	244 302	227 899
Services et produits divers		785	680
Droits et redevances		774	938
Production immobilisée		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 686	924
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	14	3 071	4 393
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		250 618	234 834
Achats stockés de marchandises matières premières et autres approvisionnements		(78 893)	(74 958)
+ Stock Initial		(64 353)	(57 046)
- Stock Final		61 470	64 353
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE		(81 776)	(67 652)
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		(75 461)	(67 671)
Impôts, taxes et assimilés		(9 362)	(8 320)
Charges de personnel	15	(56 124)	(55 221)
Amortissements		(10 879)	(9 996)
Provisions		(2 514)	(3 501)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(236 116)	(212 361)
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 502	22 474

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2009	Exercice 2008
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 608	2 821
Intérêts et produits assimilés		5 296	5 127
Différences positives de change		2 928	3 381
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		12 833	11 329
Amortissements et provisions		(3 952)	(9 246)
Intérêts et charges assimilées		(2 296)	(3 553)
Différences négatives de change		(3 207)	(3 383)
TOTAL CHARGES FINANCIERES		(9 455)	(16 182)
RESULTAT FINANCIER	16	3 378	(4 853)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17 879	17 621
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		37	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital		106	3 103
Reprises sur amortissements et provisions		1 034	1 065
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 178	4 171
Charges sur opérations de gestion		(46)	(69)
Charges sur opérations en capital		(207)	(3 130)
Amortissements et provisions		(7 033)	(5 172)
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		(7 286)	(8 371)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	(6 109)	(4 200)
Participation des salariés		(412)	(1 104)
Impôts sur les bénéfices	18	1 201	(2 591)
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 560	9 725

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros	2009	2008
Marge brute d'autofinancement	28,53	30,58
(Augmentation) diminution des stocks	2,88	(7,31)
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	1,02	3,11
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	(3,65)	(4,39)
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	(7,09)	(4,04)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	21,69	17,95
Investissements liés à l'exploitation	(21,51)	(22,24)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	0,11	3,10
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	1,33	4,89
Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)	(20,07)	(14,25)
Augmentation de capital	1,30	0,56
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(6,78)	(6,75)
Nouveaux emprunts à long terme	26,80	20,44
Remboursement d'emprunts	(34,12)	(8,12)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	(12,8)	6,13
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)	(11,18)	9,83
Trésorerie initiale	5,36	(4,47)
Trésorerie finale	(5,82)	5,36

9.5.1 Ordre du jour

Résolutions à caractère ordinaire

1. Rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et du Président du Conseil de Surveillance.
Rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et sur les comptes consolidés de l'exercice 2009.
Approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2009.
Rapport des Commissaires aux Comptes, prévu à l'article L 225-235 du Code de Commerce, portant sur les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.
Quitus aux membres du Directoire, aux membres du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.
2. Affectation du résultat et distribution de dividendes.
3. Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions.
4. Fixation des jetons de présence.
5. Autorisation à donner au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la société.
6. Renouvellement du mandat de la société HORWATH AUDIT FRANCE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Jean-Jacques BECOUZE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant.

Résolutions à caractère extraordinaire

7. Modification des articles 17, 18 et 20 des statuts de la Société.
8. Modification du mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la forme de Société Anonyme à Conseil d'Administration.
9. Adoption des nouveaux statuts de la Société.
10. Transfert au Conseil d'Administration des autorisations et délégations conférées au Directoire par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2009.

Résolutions à caractère ordinaire

11. Nomination de Monsieur Jean-Jacques BERTRAND en qualité de membre du Conseil d'Administration.
12. Nomination de Monsieur Bernard MASSIOT en qualité de membre du Conseil d'Administration.
13. Nomination de Monsieur Philippe BIJU-DUVAL en qualité de membre du Conseil d'Administration.
14. Nomination de Monsieur Jacques BIOT en qualité de membre du Conseil d'Administration.
15. Nomination de Monsieur Jacky BOUDEVILLE en qualité de membre du Conseil d'Administration.
16. Nomination de Monsieur Olivier GUERBET en qualité de membre du Conseil d'Administration.
17. Nomination de Monsieur Christian LOUVET en qualité de membre du Conseil d'Administration.
18. Nomination de Monsieur Vincent DAGOMMER en qualité de membre du Conseil d'Administration.
19. Transfert au Conseil d'Administration de l'autorisation donnée au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la Société.
20. Pouvoirs en vue des formalités.

Résolution à caractère ordinaire :

PREMIERE RESOLUTION (*Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 et quitus aux membres du Directoire, du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après présentation des rapports du Directoire, du Conseil de Surveillance et de son Président, et connaissance prise des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2009 tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve, en conséquence, les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION (*Affectation du résultat et distribution de dividendes*):

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir constaté que les comptes de l'exercice 2009 présentent un résultat net de 12 560 045,47 euros, approuve les propositions du Directoire sur l'affectation du résultat et la distribution de dividendes suivantes :

En euros

Résultat net	12 560 045,47
Report à nouveau bénéficiaire	59 972 987,93
Total à affecter	72 533 033,40
Réserve légale	8 718,40
Total distribuable	72 524 315,00
Dividende statutaire	730 022,64
Dividende complémentaire	6 113 939,61
Dividende net total	6 843 962,25
Solde affecté au report à nouveau	65 680 352,75

L'Assemblée Générale fixe, en conséquence, le dividende pour cet exercice à 2,25 € par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 juin 2010 et sera applicable aux 3 041 761 actions composant le capital social au 31 décembre 2009.

Il est précisé que, lors de la mise en paiement du dividende, il sera tenu compte, le cas échéant, de la détention par la société de ses propres actions et que le bénéfice distribuable, correspondant au dividende non versé en raison de la détention desdites actions, sera affecté au compte report à nouveau.

Conformément à la Loi, il est rappelé que les montants des dividendes mis en paiement au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice	Dividende par action ⁽¹⁾	Montant global distribué
2006	2,00 €	5 971 036,00 €
2007	2,25 €	6 760 280,25 €
2008	2,25 €	6 794 921,25 €

TROISIEME RESOLUTION (*Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions de l'article L 225-86 du Code de Commerce et approbation desdites conventions*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-86 du Code de Commerce et statuant sur ce rapport, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION (*Fixation des jetons de présence*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, fixe à la somme maximum de 166 200 euros, le montant global des jetons que le Conseil de Surveillance, ou en cas d'adoption des huitième et neuvième résolutions, le Conseil d'Administration répartira entre ses membres au titres de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

⁽¹⁾ avant prélèvements fiscaux et sociaux

CINQUIEME RESOLUTION (Autorisation à donner au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la Société)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, autorise le Directoire, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du code de commerce et du règlement européen n° 2273/2003 du 22 décembre 2003, à faire acheter par la Société ses propres actions.

Cette autorisation est donnée pour permettre si besoin est :

- l'attribution d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux (dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi) notamment dans le cadre d'un régime d'options d'achat d'actions, de celui d'attributions gratuites d'actions ou de celui d'un plan d'épargne d'entreprise,
- l'acquisition d'actions aux fins de conservation et de remise ultérieure en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe en tant que pratique admise par l'AMF,
- l'animation du marché ou la liquidité de l'action par un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AMAFI reconnue par l'AMF.

Les opérations d'acquisition, de cession ou de transfert ci-dessus décrites pourront être effectuées par tout moyen compatible avec la loi et la réglementation en vigueur, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, y compris en période d'offre publique sur les actions de la Société, sous réserve que cette offre soit réglée intégralement en numéraire et sous réserve des périodes d'abstention prévues par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 5 % du capital de la Société à la date de la présente assemblée ce qui correspond à 152 088 actions de 4 euros de valeur nominale, étant précisé que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions auto détenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite d'un nombre d'actions auto détenues au maximum égal à 5 % du capital social.

Le prix maximum d'achat est fixé à 135 euros et le prix minimum d'achat à 45 euros. Aussi, l'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser, sur la base de 152 088 actions, le montant de 20 531 880 euros.

En cas d'augmentation de capital par incorporation au capital de primes, réserves, bénéfices ou autres sous forme d'attribution d'actions gratuites durant la durée de validité de la présente autorisation ainsi qu'en cas de division ou de regroupement des actions, le prix unitaire maximum ci-dessus visé sera ajusté par l'application d'un coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre de titres composant le capital avant l'opération et ce que sera ce nombre après l'opération.

L'Assemblée Générale confère au Directoire, avec faculté de délégation dans les conditions prévues par la loi, tous les pouvoirs nécessaires à l'effet :

- de décider la mise en œuvre de la présente autorisation, sous réserve des dispositions statutaires,
- de passer tous ordres de bourse, conclure tous accords en vue, notamment, de la tenue des registres d'achats et de ventes d'actions, conformément à la réglementation boursière en vigueur,
- d'effectuer toutes déclarations et de remplir toutes autres formalités et, de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Le Directoire informera les actionnaires réunis en assemblée ordinaire annuelle de toutes les opérations réalisées en application de la présente résolution.

La présente autorisation est consentie pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée. Elle annule et remplace l'autorisation antérieurement consentie sous la cinquième résolution de l'Assemblée Générale du 15 mai 2009.

SIXIEME RESOLUTION (*Renouvellement du mandat de la société HORWATH AUDIT FRANCE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes titulaire et de Monsieur Jean-Jacques BECOUZE de ses fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, décide de renouveler les mandats du cabinet HORWATH AUDIT FRANCE, domicilié 41 avenue de Friedland, 75008 Paris et de Monsieur Jean-Jacques BECOUZE, domicilié 19 rue René Rouchy, 49100 Angers, de leurs fonctions respectives de Commissaire aux Comptes titulaire et suppléant qui prendront fin à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Résolutions à caractère extraordinaire :

SEPTIEME RESOLUTION (*Modification des articles 17, 18 et 20 des statuts de la Société*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du directoire, décide :

- de supprimer à l'article 17 des statuts, les phrases :

"Les Commissaires sortant sont toujours rééligibles. Ils ont droit à une rémunération fixée par le Conseil de Surveillance" ;

- d'amender le quatrième paragraphe de l'article 18 des statuts, lequel sera désormais rédigé comme suit :

"Ce droit est toutefois subordonné, soit à l'inscription de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit visés à l'article L.228-1 du code de commerce en compte nominatif, soit au dépôt, aux lieux indiqués dans l'avis de convocation, d'un certificat d'inscription en compte d'un intermédiaire financier habilité, constatant l'indisponibilité des actions au porteur, trois (3) jours ouvrés au moins avant la date de réunion de l'assemblée" ;

- d'insérer à la fin de l'article 18 des statuts le paragraphe suivant :

"Il est précisé que tout actionnaire peut également, si le directoire le permet au moment de la convocation d'une assemblée générale, participer à cette assemblée par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication ou de télétransmission sous les réserves et dans les conditions fixées par la législation ou la réglementation en vigueur. Cet actionnaire est alors réputé présent à cette assemblée pour le calcul du quorum et de la majorité" ;

- d'amender les deuxième et troisième paragraphes de l'article 20 des statuts, lesquels seront désormais rédigés comme suit :

"L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement, sur première convocation, que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins le cinquième des actions ayant droit de vote ; sur seconde convocation, aucun quorum n'est requis.

L'assemblée générale extraordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent au moins, sur première convocation, le quart et, sur deuxième convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote".

HUITIEME RESOLUTION (*Modification du mode d'administration et de direction de la Société pour adopter la forme de société anonyme à Conseil d'Administration*)

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et de celui du Conseil de Surveillance ainsi que de l'avis favorable rendu par le CCE du 11 mars 2010 décide, conformément aux dispositions de l'article L. 225-57 du Code de commerce, de modifier, à compter de ce jour, le mode

d'administration et de direction de la Société en adoptant celui à Conseil d'administration prévu aux Articles L.225-17 à L.225-56 dudit Code.

En conséquence, l'Assemblée Générale prend acte de la fin des fonctions des membres du Directoire et du Conseil de Surveillance à l'issue de la présente assemblée générale.

Les comptes de l'exercice social en cours seront établis, présentés et contrôlés dans les conditions fixées par les dispositions du Code de commerce relatives aux sociétés anonymes à conseil d'administration.

NEUVIEME RESOLUTION (*Adoption des nouveaux statuts de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la résolution qui précède, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire et de celui du Conseil de Surveillance et du projet de statuts modifiés annexé audit rapport du Directoire :

- décide de modifier l'article 1 des statuts lequel sera désormais rédigé comme suit : "*La présente Société est de forme anonyme et est régie par les lois et règlements en vigueur ainsi que par les présents statuts. Par décision de l'assemblée générale mixte du 21 mai 2010, les actionnaires ont décidé de changer le mode d'administration pour adopter la formule à conseil d'administration*" ;
- décide de modifier les articles 9 à 16 des statuts relatifs à l'administration et à la direction de la Société pour les mettre en conformité avec la décision prise à la huitième résolution et de fixer la limite d'âge pour les fonctions de Président du Conseil d'Administration à soixante-quinze (75) ans ;
- prend acte du remplacement de la mention "*conseil de surveillance*" et de celle de "*directoire*" par celle de "*conseil d'administration*" dans les articles 4, 18 et 21 des statuts ;
- prend acte de la suppression à l'article 3 des statuts de la mention "*à Directoire et Conseil de Surveillance*" et de l'insertion de la mention "*S.A.*" ;
- prend acte de la modification de l'article 25 des statuts de la Société qui sera désormais rédigé comme suit "*Les contestations relatives aux affaires sociales, survenant pendant la durée de la Société ou au cours de sa liquidation, entre les actionnaires, les membres conseil d'administration, le Directeur Général, le(s) Directeur(s) Général(aux) Délégué(s) et la Société, ou entre les actionnaires eux-mêmes, sont soumises aux Tribunaux compétents*" ;
- adopte, article par article, puis dans son ensemble, les statuts modifiés qui lui ont été présentés et dont un exemplaire sera annexé au procès-verbal de la présente assemblée.

Ces modifications prendront effet à l'issue de la présente assemblée.

DIXIEME RESOLUTION (*Transfert au conseil d'administration des autorisations et délégations conférées au Directoire par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2009*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales extraordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, décide de transférer au Conseil d'Administration les autorisations et délégations conférées au Directoire sous les septième, huitième et neuvième résolutions de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 15 mai 2009 et ce, pour la durée restant à courir desdites autorisations.

Résolutions à caractère ordinaire :

ONZIEME RESOLUTION (*Nomination de Monsieur Jean-Jacques BERTRAND en qualité d'administrateur de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Jean-Jacques BERTRAND, demeurant 86 Boulevard Maurice Barres – 92200 Neuilly-sur-Seine, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DOUZIEME RESOLUTION (*Nomination de Monsieur Bernard MASSIOT en qualité d'administrateur de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Bernard MASSIOT, demeurant 2 rue Villebois Mareuil – 78110 Le Vesinet, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

TREIZIEME RESOLUTION (*Nomination de Monsieur Philippe BIJU-DUVAL en qualité d'administrateur de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Philippe BIJU-DUVAL, demeurant 28 rue Vauthier – 92100 Boulogne Billancourt, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

QUATORZIEME RESOLUTION (*Nomination de Monsieur Jacques BIOT en qualité d'administrateur de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Jacques BIOT, demeurant 42 bis rue de Bourgogne – 75007 Paris, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

QUINZIEME RESOLUTION (*Nomination de Monsieur Jacky BOUDEVILLE en qualité d'administrateur de la Société*)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Jacky BOUDEVILLE, demeurant 2 Clos des Pinsons – 78280 Guyancourt, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

SEIZIEME RESOLUTION (Nomination de Monsieur Olivier GUERBET en qualité d'administrateur de la Société)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Olivier GUERBET, demeurant 42 rue de Missy – 17000 La Rochelle, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION (Nomination de Monsieur Christian LOUVET en qualité d'administrateur de la Société)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Christian LOUVET, demeurant 4 rue des Perdrix – 94440 Villecresne, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DIX-HUITIEME RESOLUTION (Nomination de Monsieur Vincent DAGOMMER en qualité d'administrateur de la Société)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, nomme à compter de ce jour Monsieur Vincent DAGOMMER, demeurant 76 Grande Rue, Bâtiment A – 01220 Divonne-les-Bains, en qualité d'administrateur de la Société pour une durée de six années qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires à tenir dans l'année 2016 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION (Transfert au Conseil d'Administration de l'autorisation donnée au Directoire d'acheter et de vendre des actions de la société)

En conséquence de l'adoption de la huitième résolution, l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire, décide de transférer au Conseil d'Administration l'autorisation conférée au Directoire sous la cinquième résolution ci-dessus.

VINGTIEME RESOLUTION (Pouvoirs pour les formalités)

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.

9.5.2 Rapport du Directoire à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de vous demander de vous prononcer sur un projet de modification du mode d'administration et de direction de votre Société par adoption de la formule à Conseil d'administration prévue à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce.

Dans cette formule et selon les dispositions du projet de statuts, la Société est administrée par un Conseil d'administration composé de trois à douze membres nommés pour une durée maximale de 6 ans. Le Conseil d'administration élit en son sein un Président, personne physique, pour diriger les travaux du Conseil et un Directeur Général qui assure la direction générale et la représentation de la Société.

Ce projet de modification des organes d'administration et de direction de la Société a pour finalité de simplifier et de faciliter les processus de décisions opérationnelles. Dans l'environnement actuel, il est important que le Directeur Général dispose de moyens d'action accrus, susceptibles de lui permettre d'agir avec célérité. Le Conseil de Surveillance qui a donné son avis sur le sujet est favorable à ce projet de modification des organes d'administration et de direction de la Société.

En outre, ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du Comité Central d'Entreprise lors de sa réunion d'information et de consultation du 11 mars 2010.

Nous allons donner lecture du projet de statuts qui pourraient régir désormais votre Société et que nous soumettrons à votre approbation.

Enfin, nous vous demanderons, si vous décidez de la modification du type d'administration et de direction que nous vous proposons, de procéder à la nomination des administrateurs pour une durée de six années.

Nous avons recueilli les candidatures de :

- Monsieur Jean-Jacques BERTRAND,
Demeurant, 86 Boulevard Maurice Barres – 92200 Neuilly-sur-Seine

- Monsieur Bernard MASSIOT,
Demeurant, 2 rue Villebois Mareuil – 78110 Le Vesinet

- Monsieur Philippe BIJU-DUVAL,
Demeurant, 28 rue Vauthier – 92100 Boulogne Billancourt

- Monsieur Jacques BIOT,
Demeurant, 42 bis rue de Bourgogne – 75007 Paris

- Monsieur Jacky BOUDEVILLE,
Demeurant, 2 Clos des Pinsons – 78280 Guyancourt

- Monsieur Olivier GUERBET,
Demeurant, 42 rue de Missy – 17000 La Rochelle

- Monsieur Christian LOUVET,
Demeurant, 4 rue des Perdrix – 94440 Villecresne

- Monsieur Vincent DAGOMMER,
Demeurant, 76 Grande Rue – 01220 Divonne-les-Bains

Votre Directoire vous invite à statuer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

Le Directoire

10 TRESORERIE ET CAPITAUX

→ Conformément aux recommandations de l'AMF concernant les Valeurs Moyennes et Petites, le lecteur pourra se reporter au chapitre 20.1 Informations financières historiques page 111 de ce document de référence.

11 RECHERCHE & DEVELOPPEMENT – BREVETS ET LICENCES

11.1 La recherche et développement

11.1.1 Un effort de R&D soutenu

La recherche & développement de GUERBET a pour objectif de concevoir, développer et mettre sur le marché des produits d'imagerie répondant aux besoins de ses clients principaux : les radiologues et les cardiologues dans le domaine du diagnostic in vivo. GUERBET, à travers ses produits actuels et futurs, cherche à apporter des réponses aux problèmes diagnostiques dans les pathologies majeures.

Le Groupe consacre en moyenne 9 à 10% de son chiffre d'affaires à son budget de recherche et de développement.

	2008	2009
Recherche & Développement en M€	29,0	32,7
Recherche & Développement en % du CA	9,0%	9,7%
Personnel dédié	166	208

11.1.2 Les produits en cours de développement

GUERBET poursuit actuellement le développement de ses produits, en particulier :

DOTAREM[®] : les trois dernières années se sont révélées des années de très forte croissance pour DOTAREM[®] en raison de l'apparition d'une pathologie associée à l'administration de certains produits à base de gadolinium, la fibrose systémique néphrogène (FSN). Les remarquables propriétés du DOTAREM[®] ont conduit les autorités européennes et les radiologues à positionner ce produit comme le meilleur de sa classe en matière de stabilité, minimisant ainsi pour la plupart des experts les risques d'apparition de cette pathologie invalidante, parfois très sévère qui apparaît chez les patients insuffisants rénaux. Ceci a conduit GUERBET à mettre en place des études pré cliniques et cliniques pour renforcer les arguments montrant la supériorité du DOTAREM[®]. Cette dynamique s'est poursuivie tout au long de l'année 2009 et plusieurs études ont été publiées sur le sujet, renforçant ainsi la position commerciale du DOTAREM[®].

Compte tenu de ces nouvelles informations et de la forte demande des radiologues américains pour ce produit qui semble le plus sûr de sa classe, GUERBET a décidé de reprendre activement le développement de ce produit pour le marché américain. Cette décision a été concrètement mise en œuvre dès 2008 pour permettre les démarrages effectifs des études cliniques en 2009 en vue de cette autorisation de mise sur le marché américain.

XENETIX[®] a obtenu de nouvelles autorisations dans plusieurs pays européens pour la commercialisation d'une nouvelle présentation innovante sous la dénomination de «XENETIX[®] in SCANBAG[®]». Ce nouveau produit commercialisé en Allemagne en 2006 a été lancé, comme prévu, sur les principaux marchés européens France (hôpital), Italie, Belgique, Royaume-Uni, Espagne et Autriche en 2008, puis en Suisse et Autriche en 2009.

SBI 5002-CT[®], MEDEX, filiale du Groupe GUERBET, a commercialisé dans plusieurs pays européen son injecteur pour poches souples qui est adapté à « XENETIX[®] in SCANBAG[®] », facilite l'administration des produits de contraste et augmente le confort des patients au cours des examens. Un nouvel injecteur permettant de nouvelles fonctionnalités d'utilisation pour les injections complexes, est en cours de développement.

OXILAN®, commercialisé aux Etats-Unis, au Japon et en Turquie fait l'objet d'activités de développement pour de nouvelles présentations pharmaceutiques plus adaptées au marché et la mise au point d'un procédé industriel chimique amélioré.

Par ailleurs, trois nouvelles entités chimiques (NCE) sont dans les premières phases de développement :

- un produit à base d'oxyde de fer destiné aux pathologies inflammatoires et dégénératives en IRM. Les études précliniques réalisées en 2009 montre la bonne tolérance du produit à dose élevée chez l'animal et permettent d'envisager la réalisation d'étude chez l'homme.
- un produit de médecine nucléaire pour le diagnostic des cancers de l'ovaire. Les études chez l'animal réalisées en 2009 pour préparer le lancement d'une étude clinique sont concluantes
- un produit à base de gadolinium destiné à l'IRM, particulièrement efficace et adapté aux champs magnétiques élevés. La synthèse du lot préclinique a été réalisée en 2009 pour démarrer l'évaluation du profil préclinique.

11.1.3 Objectifs de la R&D

La recherche & développement GUERBET axe ses travaux sur les pathologies majeures où le diagnostic initial ou le suivi de l'efficacité des traitements peuvent être améliorés par l'usage de produits de contraste adaptés : pathologies cardiovasculaires (infarctus du myocarde),

- pathologies tumorales (cancers du sein, de la prostate, du colon, etc.),
- pathologies inflammatoires, cérébrales (sclérose en plaque) ou extra cérébrales (rejet de greffe, polyarthrite, diabète, etc.),
- maladies cérébrales neurodégénératives (Alzheimer, etc.),
- accidents vasculaires cérébraux et pathologies athéroscléreuses ,
- pathologies ostéo-articulaires (rhumatisme, cancer des os) et d'autres encore.

Cette liste, qui n'est pas exhaustive, permet de mieux saisir les trois grands domaines de la recherche GUERBET (cardiovasculaire et athérome, cancer, maladies inflammatoires et neurodégénératives) et les évolutions de ses produits existants et à venir.

Les enquêtes menées par GUERBET depuis plusieurs années auprès de médecins spécialistes (neurologues, cardiologues, oncologues, gastro-entérologues...) ont démontré qu'au-delà **d'une imagerie anatomique** qui va révéler, grâce aux produits de contraste, la présence d'une tumeur ou d'une anomalie, les patients et leurs médecins attendent d'autres résultats des produits qu'on leur injecte.

Les praticiens visent à ce que les produits deviennent des aides à la prévention et permettent de détecter la maladie, voire les alertent, à l'avance, sur l'évolution des anomalies identifiées. Cette aide au pronostic et au suivi est au cœur des travaux de recherche menés par GUERBET. Elle peut influencer sur l'orientation du traitement, limiter les actes de chirurgie ou sauver la vie de certains patients.

Ainsi, les équipes de R&D travaillent au développement d'une **imagerie fonctionnelle** capable, de jouer le rôle de marqueur d'anomalies biologiques, avant le développement de la maladie, tant en Imagerie de résonance magnétique (IRM) qu'en Médecine nucléaire. Ceci est à rapprocher de ce qu'on appelle l'imagerie moléculaire qui tend à s'éloigner de la médecine de population et cherche à participer à une médecine plus personnalisée : au stade de la prévention, l'enjeu est d'identifier les populations à risque pour mieux les suivre. Au stade de la maladie, il s'agit de mettre en évidence la cause exacte responsable de l'apparition des maladies, ce qui permettra le choix d'un meilleur traitement, plus adapté à la personne, ainsi qu'une évaluation plus rapide de l'efficacité des traitements mis en œuvre et de l'apparition éventuelle de récurrences.

Cancérologie

L'intérêt des nanoparticules d'oxyde de fer pour l'examen des ganglions lors de la recherche de métastases de cancer de la prostate se confirme. La nouveauté est qu'il ne s'agit plus seulement de localiser la tumeur primitive mais bien d'identifier l'extension de la maladie. Ces examens concernent également les cancers de la sphère ORL, pharynx et langue. GUERBET poursuit également les examens d'autres indications potentielles notamment pour le cancer de l'ovaire avec un produit d'imagerie moléculaire.

En recherche pré clinique, des programmes innovants sont en cours pour la mise au point de produits de contraste permettant la détection de tumeurs de façon plus spécifique et plus précoce.

Infarctus et athérome

En termes de santé publique, les pathologies de la paroi vasculaire et leurs conséquences représentent la principale cause de mortalité dans les pays développés. Actuellement, plus d'un tiers des infarctus surviennent chez des patients qui ne présentent pas de symptômes et il existe une attente forte des praticiens pour pouvoir prédire le risque d'accidents vasculaires chez les patients qui présentent des plaques d'athérome.

Détecter une plaque d'athérome risquant de provoquer un infarctus du myocarde ou un accident vasculaire cérébral –ce qui n'est pas encore possible aujourd'hui– pourrait totalement transformer le mode de prise en charge du patient.

C'est ce que révèlent les études en voie de réalisation sur les USPIO (Ultrasmall Paramagnetic Iron Oxydes) qui laissent présager ses capacités à permettre de caractériser, à un stade très précoce, les zones à risques de rupture d'une plaque d'athérome.

Le ciblage des composants biologiques actifs de ces plaques athéromateuses fait partie des objectifs prioritaires de la recherche pour la mise au point des produits du futur.

Par ailleurs, disposer de méthodes non irradiantes (IRM) permettant d'évaluer l'étendue du tissu récupérable par rapport au tissu mort après un infarctus est primordial pour la prise en charge des patients.

Pathologies inflammatoires

Les années passées ont permis de montrer l'intérêt des USPIO dans le diagnostic de la sclérose en plaques. D'autres pathologies à caractère inflammatoire pourraient bénéficier de l'utilisation de ce produit pour le diagnostic, le choix du traitement ou le suivi de l'efficacité de la thérapie mise en œuvre. Plusieurs études cliniques exploratoires cherchent à vérifier la capacité des USPIO à se fixer sur le macrophage. Le marquage du macrophage sera un des moyens d'améliorer les techniques d'imagerie et d'associer, en IRM, une bonne résolution spatiale à l'information fonctionnelle.

De plus en plus fréquentes dans nos pays, les pathologies inflammatoires ou neurodégénératives, souvent aggravées par l'âge, restent un domaine où les possibilités sont immenses pour améliorer détection et prise en charge.

11.1.4 Partenariats de recherche en réseau

Afin de répondre aux objectifs de Recherche et Développement, GUERBET accélère l'innovation en s'appuyant sur un travail de recherche en réseau. Plusieurs programmes de recherche en réseaux sont menés de front, le plus important d'entre eux étant le projet franco-allemand Iseult financé par Oseo visant l'amélioration du diagnostic des maladies neurologiques avec les IRM à très haut champs. On citera également le partenariat de Medicen pour le projet de détection des plaques d'athérome, l'efficacité des traitements angiogéniques et la détection précoce du cancer du colon, mais également d'autres partenariats européens sur la thérapie cellulaire guidée par imagerie, les nano-systèmes et la maladie d'Alzheimer ou encore les avancées en drug delivery system pour le ciblage de l'efficacité des traitements. Enfin, Imakinib, un nouveau programme financé en partie par OSEO a été lancé en 2009 avec des partenaires privés.

12 INFORMATION SUR LES TENDANCES

12.1 Evolution

L'évolution des résultats du Groupe est décrite dans le chapitre 9 – Examen de la situation financière et du résultat à la page 38.

12.2 Perspectives d'avenir

Les perspectives d'avenir sont décrites dans le chapitre 9 – Examen de la situation financière et du résultat à la page 42.

13 PREVISIONS OU ESTIMATIONS DU BENEFICE

NEANT

14 ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

14.1 Directoire

Prénom, Nom, Fonction	Autres mandats et fonctions	
Philippe DECAZES (1) <i>Président du Directoire</i> Date de nomination : 27 octobre 2001 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Représentant légal de GUERBET, Président de la S.A.S. SIMAFEX Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Administrateur de Président du Conseil de Administrateur de Administrateur de Administrateur unique de Administrateur unique de Représentant permanent de la société GUERBET aux Conseils d'Administration de S.A. CODALI N.V. (Belgique) Gérant de Gérant de	GUERBET KOREA LTD (Corée) LABORATORIOS GUERBET S.A. (Espagne) GUERBET ASIA PACIFIC Ltd (Hong Kong) GUERBET S.P.A. (Italie) GUERBET JAPAN K.K. (Japon) GUERBET NEDERLAND (Pays-Bas) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal) GUERBET TAIWAN Co. Ltd (Taïwan) GUERBET A.S. (Turquie) GUERBET LABORATORIES LTD (U.K.) GUERBET LLC (U.S.A.)
Marie-Christine GARNIER <i>Directeur Général</i> <i>Pharmacien Responsable</i> <i>Directeur Qualité</i> Date de nomination : 27 octobre 2001 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007		
Philippe BARTHELET <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur du Business Development</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de Administrateur de	GUERBET KOREA LTD (Corée) LABORATORIOS GUERBET S.A. (Espagne) GUERBET ASIA PACIFIC Ltd (Hong Kong) GUERBET S.P.A. (Italie) GUERBET JAPAN K.K. (Japon) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal) GUERBET TAIWAN Co. Ltd (Taïwan) GUERBET A.S. (Turquie)
Bruno BONNEMAIN (2) <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur du Développement et des Affaires Réglementaires</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Administrateur de Administrateur de	GUERBET A.S. (Turquie) A. MARTINS & FERNANDES (Portugal)
Emmanuel CAILLAUD (2) <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur du Marketing</i> Date de nomination 25 mai 2007		
Brigitte DUBREUCQ (2) <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur des Ressources Humaines</i> Date de nomination : 23 mai 2003 Renouvellement du mandat : 25 mai 2007	Présidente de l'Association du Restaurant Inter-Entreprises Vice-Présidente de l'Association Paris Nord II Entreprises	
Dominique MEYER (2) <i>Membre du Directoire</i> <i>Directeur Industriel</i> Date de nomination : 15 mai 2004 Renouvellement. du mandat : 25 mai 2007		

(1) Dans sa séance du 11 janvier 2010, le Directoire a pris acte de la fin des fonctions de Président et de membre du Directoire de Monsieur Philippe DECAZES. Monsieur Bernard MASSIOT a été nommé Président du Directoire.

(2) Le 15 mai 2009, le Conseil de Surveillance a pris acte de la démission de Monsieur Bruno BONNEMAIN, Monsieur Emmanuel CAILLAUD, Madame Brigitte DUBREUCQ et Monsieur Dominique MEYER de leur fonction de membre du Directoire. Aucune membre n'a été nommé en remplacement.

14.2 Conseil de Surveillance

Prénom, Nom, Fonction	Autres mandats et fonctions	
Jean-Jacques BERTRAND <i>Président du Conseil de Surveillance</i> Date de renouvellement de mandat : 23 mai 2008 Expiration du mandat : A.G. 2014	Président du Conseil d'Administration de NEOVACS (société de biotechnologie) Président du Conseil de Surveillance de CYTHERIS (société de biotechnologie)	
M. Bernard MASSIOT (1) <i>Vice-Président du Conseil de Surveillance</i> Date de nomination : 19 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2011	Administrateur de Président d'honneur du Gérant de Co-gérant de Co-gérant de Gérant de	la Fondation pour la Recherche Médicale LEEM SARL MBAM S.C. RFDC Matrix Montpellier Propco EURL G.F.A. de Croisilles
Michel GUERBET (2) <i>Membre du Conseil de Surveillance et Président d'honneur</i> Date de renouvellement de mandat : 18 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2012	Président du Conseil d'Administration de GUERBET AS (Turquie). Gérant de Co-Gérant de Président d'honneur du Président d'honneur de Président de Membre honoraire de Administrateur de	S.C.I. KALB et Cie S.C. GUERBET FRON MEDEF de l'Est Parisien (association) l'Agence Seine Saint Denis Avenir (association) « 93 Entreprendre » (association) « Jeunesse et Entreprises du 93 » (association) la C.C.I.P. la Fondation pour la recherche médicale
Philippe BIJU-DUVAL <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date de nomination : 18 mai 2006 Expiration du mandat : A.G. 2012		
Jacques BIOT <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date de renouvellement de mandat : 23 mai 2008 Expiration du mandat : A.G. 2014	Président Directeur Général Président du Conseil d'Administration de l'Ecole des Mines d'Alès Membre du Conseil d'Administration de la Fondation du Rein	JNB – Développement SA
Jacky BOUDEVILLE <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date de renouvellement de mandat : 15 mai 2004 Expiration du mandat : A.G. 2010	Professeur à (Enseignement supérieur de gestion de la CCIP) Membre du Collège Recherche de l'Institut Français des Administrateurs	l'ESCP-EAP
Olivier GUERBET <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date de renouvellement de mandat : 25 mai 2007 Expiration du mandat : A.G. 2013	Président de Gérant de	SAS PULVEPUR SARL ADS
Christian LOUVET <i>Membre du Conseil de Surveillance</i> Date de renouvellement de mandat : 3 juin 2005 Expiration du mandat : A.G. 2011		

(1) Le 11 janvier 2010, Monsieur Bernard MASSIOT a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et de Vice-Président du Conseil de Surveillance pour devenir Président du Directoire.

(2) Au cours de la réunion du Conseil de Surveillance du 6 novembre 2009, Monsieur Michel GUERBET a démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance en raison de l'atteinte de la limite d'âge. Il reste cependant Président d'honneur du Conseil de Surveillance et pourra participer aux séances de travail du Conseil sans voix délibérative.

14.3 Conflits d'intérêts

À la connaissance de l'émetteur, il n'existe aucun élément susceptible de générer des conflits d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de la Société, des membres du Directoire et ceux du Conseil de surveillance. Trois membres du Conseil de Surveillance sont indépendants et ont été nommés en raison de leur expertise (Jean-Jacques Bertrand, Jacques Biot et Jacky Boudeville). Les cinq autres membres du Conseil de Surveillance appartiennent au Groupe d'actionnaires familiaux. Il n'existe pas d'autres arrangements ou accords conclus avec des clients, fournisseurs ou autres, en vertu desquels l'une des personnes visées au point 14.1 a été sélectionnée en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

15 REMUNERATIONS ET AVANTAGES

15.1 Rémunérations des dirigeants et mandataires sociaux de GUERBET

Les rémunérations de tous les membres du Directoire sont réparties entre rémunération fixe, rémunération variable, avantage en nature et distribution de stock-options .

Concernant la « **rémunération fixe** » pour les membres du Directoire, un critère de « maîtrise de l'emploi » et des « compétences » est appliqué pour déterminer l'adéquation des intéressés au poste occupé.

La « **part variable** » est déterminée en fonction de critères précis établis en début d'année : ces critères recouvrent à la fois des objectifs généraux définis pour la société et des objectifs propres à la fonction occupée. Les objectifs des membres du Directoire sont en cohérence avec le budget de l'année, le plan moyen terme à 5 ans et le plan stratégique à 10 ans. Ces objectifs sont, dans des proportions équilibrées, d'ordre qualitatif d'une part et quantitatif d'autre part.

Au niveau des « **avantages en nature** », le bénéfice d'une voiture de fonction est offert à chaque membre du Directoire.

La distribution de « **stock-options** » relève d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance.

Les rémunérations totales et avantages de toute nature versés durant l'exercice 2009 à chaque mandataire social, tant par la société GUERBET que par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L 233-16 du Code de Commerce sont détaillés ci-dessous.

Rémunérations de Monsieur Philippe DECAZES, Président du Directoire et mandataire social:

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Philippe DECAZES ⁽¹⁾		
M. Philippe DECAZES Président du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	337 865,78	374 444,88
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	337 865,78	374 444,88

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Philippe DECAZES ⁽¹⁾				
M. Philippe DECAZES Président du Directoire	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	256 821,36	256 821,36	269 661,96	269 661,96
- rémunération variable ⁽²⁾	104 782,92	73 964,42	n.d	104 782,92
- rémunération exceptionnelle	7 080,00	7 080,00	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	-	-	-	-
TOTAL	368 684,28	337 865,78	269 661,96	374 444,88

⁽¹⁾ Mandataire social sans contrat de travail ayant été remplacé le 11 janvier 2010 à la Présidence du Directoire

⁽²⁾ La rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 n'est pas arrêtée à la date de publication du document.

Rémunérations de Madame Marie-Christine GARNIER, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Madame Marie-Christine GARNIER		
Mme Marie-Christine GARNIER Directeur Général	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	151 383,29	147 914,98
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	151 383,29	147 914,98

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Madame Marie-Christine GARNIER				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
Mme Marie-Christine GARNIER Directeur Général	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	112 188,10	112 188,10	117 797,88	117 797,88
- rémunération variable ⁽¹⁾	16 155,14	25 520,16	n.d	16 155,14
- rémunération exceptionnelle	11 071,00	11 071,00	11 216,96	11 216,96
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 604,03	2 604,03	2 745,00	2 745,00
TOTAL	142 018,27	151 383,29	131 759,84	147 914,98

Rémunérations de Monsieur Philippe BARTHELET, Membre du Directoire :

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Philippe BARTHELET		
M. Philippe BARTHELET Membre du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	170 542,15	159 796,46
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	170 542,15	159 796,46

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Philippe BARTHELET				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
M. Philippe BARTHELET Membre du Directoire	dus	versés	dus	versés
- Rémunération fixe	132 195,96	132 195,96	138 144,72	138 144,72
- rémunération variable ⁽¹⁾	19 036,22	35 730,67	n.d	19 036,22
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 615,52	2 615,52	2 615,52	2 615,52
TOTAL	153 847,70	170 542,15	140 760,24	159 796,46

⁽¹⁾ La rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 n'est pas arrêtée à la date de publication du document.

Rémunérations de Monsieur Bruno BONNEMAIN, Membre du Directoire jusqu'au 15 mai 2009 :

Le 15 mai 2009, Monsieur Bruno BONNEMAIN a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Bruno BONNEMAIN		
M. Bruno BONNEMAIN Membre du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	172 141,83	175 945,85
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	172 141,83	175 945,85

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Bruno BONNEMAIN				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
M. Bruno BONNEMAIN Membre du Directoire				
- Rémunération fixe	135 959,06	135 959,06	142 108,32	142 108,32
- rémunération variable ⁽¹⁾	26 490,10	28 484,21	n.d	26 490,10
- rémunération exceptionnelle	5 387,00	5 387,00	5 035,87	5 035,87
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 311,56	2 311,56	2 311,56	2 311,56
TOTAL	170 147,72	172 141,83	149 455,75	175 945,85

Rémunérations de Monsieur Emmanuel CAILLAUD, Membre du Directoire jusqu'au 15 mai 2009 :

Le 15 mai 2009, Monsieur Emmanuel CAILLAUD a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Emmanuel CAILLAUD		
M. Emmanuel CAILLAUD Membre du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	170 974,84	170 371,07
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	170 974,84	170 371,07

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Emmanuel CAILLAUD				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
M. Emmanuel CAILLAUD Membre du Directoire				
- Rémunération fixe	136 760,40	136 760,40	143 598,48	143 598,48
- rémunération variable ⁽¹⁾	24 069,83	32 236,38	n.d	24 069,83
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	1 978,06	1 978,06	2 702,76	2 702,76
TOTAL	162 808,29	170 974,84	146 301,24	170 371,07

⁽¹⁾ La rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 n'est pas arrêtée à la date de publication du document.

Rémunérations de Madame Brigitte DUBREUCQ, Membre du Directoire jusqu'au 15 mai 2009 :

Le 15 mai 2009, Madame Brigitte DUBREUCQ a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Madame Brigitte DUBREUCQ		
Mme Brigitte DUBREUCQ Membre du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	148 367,12	152 082,19
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	148 367,12	152 082,19

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Madame Brigitte DUBREUCQ				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
Mme Brigitte DUBREUCQ Membre du Directoire				
- Rémunération fixe	122 116,68	122 116,68	128 222,52	128 222,52
- rémunération variable ⁽¹⁾	21 492,54	24 371,00	n.d	21 492,54
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	1 879,44	1 879,44	2 367,13	2 367,13
TOTAL	145 488,66	148 367,12	130 589,65	152 082,19

Rémunérations de Monsieur Dominique MEYER, Membre du Directoire jusqu'au 15 mai 2009 :

Le 15 mai 2009, Monsieur Dominique MEYER a démissionné de ses fonctions de membre du Directoire.

Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à Monsieur Dominique MEYER		
M. Dominique MEYER Membre du Directoire	Exercice 2008	Exercice 2009
Rémunérations dues au titre de l'exercice	169 819,47	167 851,74
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	Néant	Néant
TOTAL	169 819,47	167 851,74

Tableau Récapitulatif des rémunérations de Monsieur Dominique MEYER				
	Montants au titre de l'exercice 2008		Montants au titre de l'exercice 2009	
	dus	versés	dus	versés
M. Dominique MEYER Membre du Directoire				
- Rémunération fixe	130 984,92	130 984,92	137 534,16	137 534,16
- rémunération variable ⁽¹⁾	27 244,86	36 090,81	n.d	27 244,86
- rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
- jetons de présence	-	-	-	-
- avantage en nature	2 743,74	2 743,74	3 072,72	3 072,72
TOTAL	160 973,52	169 819,47	140 606,88	167 851,74

⁽¹⁾ La rémunération variable due au titre de l'exercice 2009 n'est pas arrêtée à la date de publication du document.

Éléments récapitulatifs des éléments de rémunération des mandataires sociaux

	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnités relatives à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Philippe DECAZES Président du Directoire		X	X			X		X
Marie-Christine GARNIER Directeur Général	X		X			X		X
Philippe BARTHELET Directeur Financier	X		X			X		X

Information sur les retraites par capitalisation des dirigeants ou mandataires sociaux

Depuis le 1er janvier 2007, chaque membre du Directoire bénéficie d'un compte individuel de retraite (PEREI Retraite Volontaire) alimenté par des cotisations patronales de GUERBET. Les intéressés bénéficieront de ces sommes lorsqu'ils feront valoir leurs droits à la retraite. A titre d'information, le montant total de retraite capitalisation versé sur les comptes individuels de retraite s'élève à 48 654,30 € pour l'exercice 2009 (M. Philippe DECAZES 10 978,56 €; Mme Marie-Christine GARNIER 5 358,12 €; M. Philippe BARTHELET 6 287,21 €; M. Bruno BONNEMAIN 6 743,89 €; M. Emmanuel CAILLAUD 6 706,71 €; Mme Brigitte DUBREUCQ 5 988,62 €; M. Dominique MEYER 6 591,19 €).

Actions de performance attribuées à chaque mandataire social

Actions de performance attribuée durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social					
Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Néant	-	-	-	-	-

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social				
Actions de performance devenues disponibles pour les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'attribution
Néant	-	-	-	-

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur de ces membres : NEANT

15.2 Rémunérations des membres du Conseil de Surveillance

Membres du Conseil de Surveillance	Sommes versées en 2009 au titre de l'exercice 2008			
	Sommes totales brutes	Dont rémunération	Dont jetons de présence	
			Fixe	Variable ⁽¹⁾
M. Jean-Jacques BERTRAND ⁽²⁾ Président du Conseil de Surveillance	58 500	37 000	18 500	3 000
M. Bernard MASSIOT ⁽³⁾ Vice-Président du Conseil de Surveillance	39 500	18 500	18 500	2 500
M. Philippe BIJU-DUVAL Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500	-
M. Jacques BIOT Membre du Conseil de Surveillance	19 500	-	18 500	1 000
M. Jacky BOUDEVILLE Membre du Conseil de Surveillance	19 500	-	18 500	1 000
M. Michel GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500	-
M. Olivier GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	20 500	-	18 500	2 000
M. Christian LOUVET Membre du Conseil de Surveillance	19 500	-	19 500	1 000

Membres du Conseil de Surveillance	Sommes versées en 2008 au titre de l'exercice 2007		
	Sommes totales brutes	Dont rémunération	Dont jetons de présence
M. Jean-Jacques BERTRAND ⁽²⁾ Président du Conseil de Surveillance	55 500	37 000	18 500
M. Bernard MASSIOT ⁽³⁾ Vice-Président du Conseil de Surveillance	37 000	18 500	18 500
M. Philippe BIJU-DUVAL Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500
M. Jacques BIOT Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500
M. Jacky BOUDEVILLE Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500
M. Michel GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500
M. Olivier GUERBET Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500
M. Christian LOUVET Membre du Conseil de Surveillance	18 500	-	18 500

(1) la part variable est calculée en fonction des contributions de chacun des membres du Conseil de Surveillance aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération.

(2) outre les jetons de présence, le Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération fixée à deux fois le montant de la part fixe des jetons de présence.

(3) outre les jetons de présence, le vice-Président du Conseil de Surveillance perçoit une rémunération fixée à une fois le montant de la part fixe des jetons de présences.

16 FONCTIONNEMENT DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

16.1 Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de détermination des rémunérations des mandataires sociaux

Conformément à l'article L 225-68 du Code de Commerce, nous avons l'honneur de vous rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil, des dispositions prises par votre Société en matière de contrôle interne et de gestion des risques ainsi que des principes et règles arrêtés par le Conseil de Surveillance pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux.

Au cours de l'année 2009, des changements significatifs sont intervenus au sein de la Direction de GUERBET afin de mieux répondre aux objectifs du Groupe et de simplifier le processus de décisions opérationnelles. Ces changements s'inscrivent dans une réorganisation globale des organes de gouvernance de GUERBET. A ce titre, un projet de modification des organes d'administration et de gestion de GUERBET par l'adoption de la formule à Conseil d'administration prévue à l'article L. 225-17 et suivants du Code de commerce proposé par le Directoire et approuvé par le Conseil de Surveillance sera soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 mai 2010. Aussi, les développements relatifs au gouvernement d'entreprise contenus dans le présent rapport sont appelés à être impactés compte tenu de ce projet.

La société GUERBET se réfère aux dispositions du Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF. Pour autant, les cas d'exceptions au référentiel sont mentionnés dans le présent rapport.

I - Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Votre Conseil de Surveillance⁽¹⁾ est composé au 31 décembre 2009 de sept membres dont trois sont considérés comme « Administrateurs indépendants » en raison de leur non-appartenance au Groupe familial et de l'absence d'un quelconque lien particulier avec la société ou le Groupe GUERBET. Il s'agit de Messieurs Jean-Jacques BERTRAND, Jacques BIOT et Jacky BOUDEVILLE. Monsieur Jean-Jacques BERTRAND préside le Conseil de Surveillance. Il est précisé qu'aucun des « Administrateurs indépendants » ne possède un nombre significatif d'actions de la Société. Il est aussi précisé qu'aucun membre du Conseil de Surveillance n'a de contrat de travail avec la société mère ou l'une quelconque de ses filiales.

Au cours de l'exercice 2009 Monsieur Michel GUERBET a, en raison de l'atteinte de la limite d'âge, démissionné de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance et a été nommé Président d'honneur du Conseil de Surveillance sans voix délibérative.

Par ailleurs, au jour de l'établissement de ce rapport, le Conseil de Surveillance est composé de six membres, suite à la démission de Monsieur Bernard MASSIOT de ses fonctions de Vice-Président du Conseil de Surveillance en date du 11 janvier 2010. Monsieur Bernard MASSIOT a été nommé Président du Directoire en remplacement de Monsieur Philippe DECAZES.

Les mandats des membres du Conseil de Surveillance ont, conformément aux dispositions légales et statutaires, une durée de six ans. Compte tenu des spécificités du domaine d'activité de la Société et de la volonté du Conseil d'inscrire son action dans une perspective de long terme, le Conseil n'a pas souhaité suivre sur ce point le Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF qui préconise que la durée de ces mandats n'excède pas quatre ans.

⁽¹⁾ Les informations concernant les membres du Conseil de Surveillance sont mentionnées dans la partie 14 « Organes d'administration » du présent document de référence

Conformément à l'article 10 des statuts, un règlement intérieur établit les modalités de fonctionnement du Directoire et ses relations avec le Conseil de Surveillance. Ses principales dispositions portent sur les points suivants :

- réunions du Directoire (fréquence, convocation, règles de quorum et de majorité, représentation, procès-verbaux),
- relations avec le Conseil de Surveillance (mise à disposition d'informations, opérations soumises à l'autorisation préalable du Conseil, objectifs fixés au Directoire par le Conseil).

Le Directoire s'est réuni neuf fois en 2009. Sur l'ensemble des réunions 2009, le taux de présence s'élève à environ 96,5 %. Au cours du premier semestre 2009 la composition du Directoire est passée de 7 à 3 membres et la fréquence de ses réunions est devenue trimestrielle.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni cinq fois en 2009. Le taux de présence à l'ensemble des réunions du Conseil s'est établi à 92,5%. Quatre réunions ont été principalement consacrées à l'examen des comptes trimestriels, semestriels ou annuels suivant les cas, arrêtés par le Directoire. Le Conseil s'est par ailleurs réuni en fin d'année pour examiner les objectifs et le budget 2010. A l'occasion de ces réunions, le Conseil a également été amené à donner son autorisation préalable sur certaines opérations spécifiques soumises par le Directoire en application du Règlement Intérieur ou de dispositions statutaires (augmentation de capital d'une filiale, mise en place de financements, opération immobilière).

Depuis le début de l'année 2010, le Conseil de Surveillance s'est réuni deux fois, dont une pour l'examen des comptes annuels de l'exercice 2009.

Organisation des travaux du Conseil de Surveillance

Evaluation

Le Conseil a entrepris, au cours d'une réunion en date du 3 septembre 2009, d'évaluer son activité dans le but d'améliorer son fonctionnement et la qualité de son travail. Afin de se conformer au Code de Gouvernement d'entreprise de l'AFEP/MEDEF, le Conseil procédera chaque année à une auto-évaluation et définira des axes d'améliorations.

Comités

Pour préparer ses travaux et améliorer l'efficacité de ses réunions, le Conseil de Surveillance a institué depuis plusieurs années 3 Comités spécialisés.

Les Comités sont des instances d'étude et de réflexion. Ils ne prennent pas de décision. Ils rendent compte au Conseil de Surveillance de leurs travaux.

Comité Stratégique

Tous les membres du Conseil de Surveillance participent à ce Comité qui se réunit en général une fois par trimestre au moins et plus fréquemment si nécessaire (6 réunions en 2009). Ce Comité est présidé par le Président du Conseil de Surveillance.

Le Comité Stratégique centre ses travaux sur l'examen et le suivi des Plans et du budget l'avancement des initiatives stratégiques, les projets de recherche, et l'organisation du Groupe ainsi que les nominations.

Comité des Rémunérations

Le Comité est présidé par Monsieur Jean-Jacques BERTRAND, Président du Conseil de Surveillance. Messieurs Christian LOUVET et Jacky BOUDEVILLE participent à ce Comité. Monsieur Philippe BIJU-DUVAL a rejoint ce Comité en 2009 en remplacement de Monsieur Jacky BOUDEVILLE.

Le Comité s'est réuni 3 fois en 2009.

Sa mission consiste à examiner la politique de rémunération de l'entreprise, les rémunérations des membres du Directoire, les plans de succession et plus généralement l'adéquation des ressources humaines aux projets de l'Entreprise. Il propose également les rémunérations du Président et du Vice-Président ainsi que les jetons de présence des membres du Conseil de Surveillance.

Comité d'audit (ou Comité des comptes)

Au 31 décembre 2009, le Comité est présidé par Monsieur Bernard MASSIOT, Vice-Président du Conseil de Surveillance. Messieurs Jean-Jacques BERTRAND (indépendant), Président du Conseil de Surveillance, Jacques BIOT (indépendant) et Olivier GUERBET participent à ce Comité. Monsieur Jacky BOUDEVILLE (indépendant) a rejoint ce Comité en 2009. Le Comité comprend donc 3 membres du Conseil de Surveillance qualifiés d' « administrateurs indépendants » sur 5 membres. Le Comité s'est réuni 5 fois en 2009.

Sa mission consiste à examiner les comptes sociaux et consolidés, les reportings de gestion et le tableau de bord du Directoire, les budgets et plans, la structure de financement et les prévisions de trésorerie, et plus généralement à contrôler la qualité des informations de gestion reçues du Directoire, l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques et la communication aux actionnaires. Il entend le Président du Directoire, le Directeur Administratif et Financier et les Commissaires aux Comptes qui participent aux travaux du Comité. Il revoit les conditions d'intervention des Commissaires aux Comptes et participe à leur sélection.

Au début de l'année 2010, Monsieur Jacques BIOT a été nommé Président du Comité d'audit en remplacement de Monsieur Bernard MASSIOT qui a démissionné de ses fonctions au sein du Conseil de Surveillance.

II - Informations relatives au contrôle interne

Le Groupe considère le contrôle interne comme étant un ensemble de politiques et de processus destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs opérationnels, la fiabilité des informations financières ainsi que la conformité aux Lois et réglementations en vigueur.

Le contrôle interne s'appuie sur :

- l'organisation et le fonctionnement des organes de direction de l'entreprise tels qu'ils sont décrits ci-dessus,
- un système « qualité » propre à GUERBET avec des activités de contrôle, indicateurs, évaluation des risques et pilotage des processus,
- des procédures et une organisation relatives à l'élaboration de l'information financière et comptable.

II – 1 Le système « qualité » de GUERBET.

La société mère du Groupe est certifiée ISO suivant la norme V 2000. Dans le cadre de cette norme, GUERBET a défini les 8 grands processus qui structurent son fonctionnement (1 processus de pilotage, 3 processus de réalisation et 4 processus contributifs) et auxquels sont rattachées les principales procédures Groupe. Les processus de réalisation sont encadrés par des Comités décisionnels et le processus de pilotage par un Comité exécutif qui décide de la stratégie et de l'allocation des ressources.

Des indicateurs d'activité ont été élaborés au sein de chaque processus. L'activité de contrôle des indicateurs permet la mise en évidence d'incidents et ou progrès dans chaque processus. La tenue de Comités de pilotage permet le suivi des indicateurs et l'identification des axes d'amélioration.

Une Analyse des Modes de Défaillance, de leurs Effets et de leur Criticité (AMDEC) est périodiquement mise à jour au cours des revues de processus afin de mesurer les risques liés aux activités, afin d'identifier les situations d'urgence prévisibles et définir l'organisation et les moyens pour y faire face et en particulier à tester et réexaminer périodiquement l'organisation et les moyens définis.

Enfin, des Plans d'Amélioration Continue sont élaborés processus par processus visant à améliorer progressivement leur fonctionnement et permettre l'atteinte de la performance pour chacun d'entre eux. Signalons enfin que les filiales du Groupe sont progressivement certifiées ISO 9000.

Dans le cadre de cette certification ISO, l'entreprise s'est également engagée à appliquer les différents référentiels métiers relatifs à son activité et en particulier les référentiels pharmaceutiques pour lesquels elle est inspectée par ailleurs.

II – 2 Procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Le contrôle interne relatif au traitement de l'information financière et comptable vise à assurer au sein du Groupe GUERBET la conformité des informations comptables et financières avec les Lois et règlements. Le contrôle interne vise également à assurer l'application des instructions et orientations fixées par le Directoire.

Les activités de Direction Générale, de Direction Financière et de Contrôle de gestion du Groupe sont centralisées au niveau de la société mère GUERBET. Par ailleurs, les filiales du Groupe disposent pour la plupart de services administratifs et comptables.

Le Groupe GUERBET a mis en place une procédure de contrôle des engagements hors bilan, notamment des engagements de cautions et garanties, et instruments de marché qui sont revus périodiquement par le Comité d'Audit et le Conseil de Surveillance.

La Direction financière du Groupe a mis en place un Plan Comptable et des procédures applicables par l'ensemble des entités du Groupe. Ces procédures concernent les normes comptables et la remontée d'informations (balance comptable, dossier de consolidation, informations détaillées sur les positions de trésorerie, les ventes, les comptes clients, les stocks, les coûts, etc).

Les filiales du Groupe se sont par ailleurs engagées à appliquer les principales procédures générales (politique financière Groupe en particulier) à travers des chartes signées entre elles et la maison mère.

Les comptes consolidés semestriels et annuels du Groupe sont préparés par les équipes de la maison mère. Une liasse de consolidation retraitée aux normes édictées par le Groupe est établie pour chaque filiale consolidée à partir des données comptables provenant des systèmes d'information locaux. Il n'existe pas de sous palier de consolidation, toutes les entités du Groupe étant détenues directement par la société mère GUERBET.

Enfin, le Groupe organise des audits internes pour valider le niveau de conformité par rapport aux politiques et procédures en vigueur. Les résultats de ces audits font l'objet d'une présentation au Directoire.

II – 3 Gestion des risques

Les risques auxquels l'entreprise est exposée, ont fait l'objet d'une identification, d'une évaluation, et d'une hiérarchisation de telle manière à mieux les maîtriser.

Chaque processus, projet et métier procède à une analyse régulière de ses risques, permettant la mise en place d'actions de prévention et de réduction.

Les actions mises en place sont suivies dans les plans d'amélioration continue.

Des revues systématiques par thèmes sont organisées pour faire le bilan des avancées de ces actions et des réévaluations des risques encourus en fonction des changements d'environnement de l'Entreprise : Revue annuelle de Direction Qualité, Revue annuelle Hygiène-Sécurité-Environnement, Revue des projets stratégiques.

Un Comité de Veille a été institué dont l'objectif est d'analyser les signaux faibles d'alerte susceptibles d'évoluer en crise. Une organisation de gestion de crise décrite dans le système qualité, permet de faire face aux crises avérées pour en limiter les impacts.

Un risk manager a été nommé et a en charge la promotion et le développement des compétences en matière de management des risques, en diffusant le savoir faire et l'expertise et en apportant un support méthodologique au management opérationnel. Il a également en charge l'optimisation du coût du risque par son transfert éventuel aux assurances.

Les politiques définies en matière de Qualité-Sécurité-Environnement et Finances font partie du dispositif de maîtrise des risques liés aux métiers de GUERBET.

III - Principes et règles de détermination des rémunérations et avantages accordés aux mandataires sociaux

Le Comité des rémunérations est chargé par le Conseil de Surveillance de l'étude des rémunérations et de la préparation des décisions du Conseil.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

1) Les membres du Conseil de Surveillance

Au titre de l'exercice 2009, il sera proposé aux actionnaires, lors de l'Assemblée Générale Mixte prévue le 21 mai 2010, d'attribuer des jetons de présence d'un montant global de 166 200 euros, composé d'une part fixe de 151 700 euros, et d'une part variable d'un montant total de 14 500 euros, calculée en fonction des contributions de chacun d'entre eux aux Comités d'Audit et aux Comités de Rémunération.

Des comparaisons ont montré que ces montants se situaient dans le bas de la fourchette des sociétés de même importance.

2) Le Président et le Vice-Président du Conseil de Surveillance

La rémunération du Président du Conseil de Surveillance est fixée à deux fois le montant du jeton de présence, celle du Vice-Président, à une fois le montant du jeton de présence.

LE DIRECTOIRE

Le Président du Directoire est rémunéré au titre de son mandat social. Il n'a pas de contrat de travail.

Les autres membres du Directoire ont des contrats de travail au titre desquels ils sont rémunérés, leur mandat social étant exercé à titre gratuit.

Les rémunérations de tous les membres du Directoire sont réparties entre « salaire de base », « bonus », « avantages » et distribution de « stock-options ».

Chaque poste fait l'objet d'une évaluation par rapport au marché pharmaceutique selon la méthodologie d'un cabinet de conseil qui permet de comparer les éléments de rémunérations à la profession.

Concernant le « **salaire de base** » pour les membres du Directoire, un critère de « maîtrise de l'emploi » et des « compétences » est appliqué pour déterminer l'adéquation des intéressés au poste occupé.

L'accès au « **bonus annuel** » est déterminé en fonction de critères précis établis en début d'année : Ces critères recouvrent à la fois des objectifs généraux définis pour la société (2 objectifs sur 5 en 2009) et des objectifs propres à la fonction occupée (3 objectifs sur 5 en 2009). Les objectifs des membres du Directoire sont en cohérence par rapport au budget de l'année, au PMT à 5 ans et au plan stratégique à 10 ans. Ces objectifs sont, dans des proportions équilibrées, d'ordre qualitatif d'une part et quantitatif d'autre part. La part variable due au titre de 2008 et versée en 2009 représente 28% de la rémunération globale versée en 2009 au Président du Directoire. Ce ratio a été de 14% au global pour les autres membres du Directoire⁽¹⁾

Au niveau des « **avantages** », le bénéfice d'une voiture de fonction est offert à chaque membre du Directoire.

La distribution de « **stock-options** » relève d'une autorisation préalable du Conseil de Surveillance. A titre d'exemple, en 2005, le personnel du Groupe a bénéficié d'un plan de stock-options. A cette occasion, les membres du Directoire se sont vus attribuer des stock-options dont le nombre a été arrêté en fonction des responsabilités occupées.

⁽¹⁾ Le calcul de ce ratio est fait sur l'ensemble des membres du Directoire au 1^{er} janvier 2009, y compris ceux qui ont démissionné au cours de l'exercice.

Le Code de Gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF recommande que les éléments de rémunérations des dirigeants soient publiés immédiatement après la réunion du Conseil les ayant arrêtés. La société GUERBET estime que les rémunérations doivent être analysées en fonction des résultats de l'exercice considéré et sont donc publiées dans les documents et selon les périodes définis par la législation en vigueur.

Le Président du Conseil de Surveillance

16.2 Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L.225-235 du Code du commerce sur le rapport du Président du Conseil de Surveillance de la société Guerbet – Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GUERBET SA et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de L. 225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L. 225-68 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

17 SALARIES

17.1 Effectifs moyens du Groupe

Effectifs moyens du Groupe par catégories de personnel

	Cadres	Techniciens, Agents de Maîtrise, Visiteurs Médicaux	Ouvriers et Employés	Total
2009	306	705	276	1 287
2008	297	698	267	1 262
2007	282	686	261	1 229

Effectifs moyens du Groupe par activité

	Industriel	Commercial	Recherche & Développement	Supports	Total
2009	519	296	208	265	1 287
2008	528	298	196	241	1 262
2007	513	294	189	233	1 229

17.2 Plans de stock options

17.2.1 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties à chaque dirigeant mandataire social et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	N° et date du plan	Nature des options (achat ou souscription)	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Néant	-	-	-	-	-	-

Options de souscription ou d'achat d'actions levées durant l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par les dirigeants mandataires sociaux	N° et date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
M. Philippe BARTHELET	N°3 26/08/2002	600	32,94 €	2002
	N°5 23/09/2003	2 900	37,16 €	2003

PLANS D'OPTIONS (1)	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8
Date d'Assemblée Générale	19/05/2001	16/11/2002	16/11/2002	16/11/2002	18/05/2006	18/05/2006
Date du Directoire	26/08/2002	25/02/2003	23/09/2003	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009
Nombre total d'options attribuées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000	6 000
Mandataires sociaux (2) :						
M. Philippe DECAZES (3)	-	-	-	4 000	-	-
Mme Marie-Christine GARNIER	-	-	-	2 000	-	-
M. Philippe BARTHELET	600	-	4 400	2 000	-	-
					(9)	
Point de départ d'exercice des options	26/08/2004 (8)	25/02/2005 (8)	23/09/2005 (8)	26/07/2007 (8)	25/09/2009 (8)	26/03/2011 (8)
Date d'expiration	25/08/2009	24/02/2010	22/09/2010	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019
Prix de souscription ou d'achat (10)	32,94 €	32,24 €	37,16 €	82,91 €	150,22 €	112,26 €
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	29 900 (4)	2 700 (5)	11 300 (6)	15 638 (7)	-	-
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	7 800	1 200	-	12 575	-	2 000
Nombre total d'options restantes	-	-	7 900	78 737	7 000	4 000

(1) Les deux premiers plans ayant expiré en 2008, nous ne jugeons pas utile de les inclure dans ce tableau.

(2) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au 31 décembre 2009.

(3) M. Philippe DECAZES a quitté ses fonctions le 11 janvier 2010 mais conserve néanmoins les options qui lui ont été attribuées par le Directoire du 26 juillet 2005.

(4) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008 + 5 010 options exercées en 2009.

(5) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008 + 298 options exercées en 2009.

(6) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007 + 5 300 options exercées en 2009.

(7) 150 options exercées en 2006 + 1 250 options exercées en 2007 + 3 050 options exercées en 2008 + 11 188 options exercées en 2009.

(8) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années.

(9) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3ème année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5ème année à compter de celle-ci.

(10) Ces prix correspondent à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant les réunions du Directoire qui ont attribué les options.

Options de souscription ou d'achat d'actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social (options non levées au 31/12/2009)	
Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe	Nombre d'options attribuées
M. Philippe DECAZES	4 000
Mme Marie-Christine GARNIER	2 000
M. Philippe BARTHELET	3 500

17.2.2 Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés, non mandataires, attributaires et options levées par ces derniers	Nombre d'options	Prix	Date d'échéance	Plan n°
Options consenties durant l'exercice 2009 par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options aux 10 salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé				
- 3 salariés pour 2 000 options chacun ⁽¹⁾	2 000	112.26 €	25/03/2019	8
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées durant l'exercice 2009 par les 10 salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi souscrites ou achetées est le plus élevé				
- 1 salarié pour 2 680 options	400	37.16 €	22/09/2010	5
	280	32.94 €	25/08/2009	3
- 2 salariés pour 600 options chacun	600	32.94 €	25/08/2009	3
- 1 salarié pour 400 options	300	32.94 €	25/08/2009	3
	100	82.91 €	25/07/2012	6
- 4 salariés pour 300 options chacun	300	32.94 €	25/08/2009	3
- 1 salarié pour 215 options	215	32.94 €	25/08/2009	3
- 1 salarié pour 210 options	210	32.94 €	25/08/2009	3

⁽¹⁾ parmi les 3 salariés, seuls deux détiennent toujours ces options de souscription puisque le troisième a démissionné au cours de l'année 2009 ce qui a entraîné sa radiation des plans de stock options

17.3 Accords de participation et intéressement

Il existe au sein du Groupe GUERBET des accords spécifiques d'intéressement et de participation.

Les salariés des sociétés françaises du Groupe (GUERBET, Simafex et Medex) bénéficient d'un accord de participation dérogatoire. La somme qui sera versée au titre de la participation pour l'exercice 2009 est de 486 K€..

Les salariés de la société GUERBET bénéficient d'un accord d'intéressement basé sur le résultat opérationnel courant du Groupe. L'intéressement pour l'exercice 2009 est de 334 K€.

Les salariés de la société Simafex bénéficient d'un accord d'intéressement basé sur le résultat opérationnel courant du Groupe. L'intéressement pour l'exercice 2009 est de 129 K€.

18 PRINCIPAUX ACTIONNAIRES

18.1 Répartition actuelle du capital et des droits de vote

A la date du 31 décembre 2009, le nombre total d'actions composant le capital de la société était de 3 041 761 et le nombre total de droits de vote exerçables était de 4 990 213.

Les actionnaires inscrits en nominatif sont au nombre de 606.

Le flottant réglementaire de 15 % au compartiment B (Eurolist), est respecté.

Les tableaux ci-dessous donnent, par catégorie, la structure du capital au 31 décembre des trois derniers exercices, suivant les actions inscrites au nominatif. Il est à noter qu'il n'y a pas eu de variation significative de la structure du capital depuis la clôture.

31/12/2009	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 688 233	55,50%	3 366 135	67,45%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	111 512	3,67%	210 592	4,22%
Autres nominatifs	178 304	5,86%	354 881	7,11%
Public dont	1 058 605	34,80%	1 058 605	21,21%
<i>Kempen Capital Management NV⁽¹⁾</i>	<i>151 053⁽²⁾</i>	<i>4,97%</i>	<i>151 053</i>	<i>3,03%</i>
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%		
TOTAL	3 041 761	100,00%	4 990 213	100,00%

31/12/2008	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 675 990	55,50%	3 340 560	67,83%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	116 970	3,87%	214 946	4,36%
Autres nominatifs	214 817	7,11%	362 376	7,36%
Public	1 007 081	33,35%	1 007 081	20,45%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%		
TOTAL	3 019 965	100,00%	4 924 963	100,00%

31/12/2007	ACTIONS (AGO)		DROITS DE VOTE (AGO)	
	Nombre	En %	Nombre	En %
Pacte familial GUERBET	1 696 214	56,45%	3 381 624	68,59%
Salariés, ex-salariés et FCP GUERBET	111 117	3,69%	206 707	4,19%
Autres nominatifs	250 884	8,35%	400 366	8,12%
Public	941 247	31,33%	941 247	19,09%
Actions détenues en propre par GUERBET	5 107	0,17%	-	
TOTAL	3 004 569	100,00%	4 929 944	100,00%

Les personnes suivantes, membres du Directoire et du Conseil de Surveillance sont actionnaires directement et indirectement de la société GUERBET, globalement à hauteur de 14,67 % du capital et 17,63 % des droits de vote en AGO :

⁽¹⁾ compte tenu de la déclaration de franchissement de seuil du 13 mai 2009 à l'AMF.

⁽²⁾ correspond au nombre d'actions déclarées le 13 mai 2009 suite à la déclaration de franchissement du seuil de 5%. Ce nombre d'actions représente désormais 4,97% des actions du Groupe GUERBET. Compte tenu de l'absence de franchissement du seuil de 5% à la baisse, le nombre de titres GUERBET détenus par Kempen Capital Management NV est désormais supérieur à 151 053.

- Philippe DECAZES
- Marie-Christine GARNIER
- Philippe BARTHELET
- Jean-Jacques BERTRAND
- Bernard MASSIOT
- Philippe BIJU-DUVAL
- Jacques BIOT
- Jacky BOUDEVILLE
- Michel GUERBET
- Olivier GUERBET
- Christian LOUVET

Plusieurs franchissements de seuil ont été déclaré depuis le 1^{er} janvier 2009. Ils sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Date	Société concernée	Type de franchissement de seuil	Seuil atteint
13.05.2009	Kempen Capital Management NV	A la hausse	5%
08.06.2009	Fidelity Management Research LLC	A la hausse	5%
11.01.2010	Fidelity Management Research LLC	A la baisse	5%

18.2 Droit de vote double

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double (décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 1985) est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

18.3 Détention, contrôle de l'émetteur

Pour ce paragraphe, merci de se reporter à la structure du capital présentée au début de ce chapitre page 107.

18.4 Accord visant à changer le contrôle de l'émetteur

Pacte d'actionnaires

Un pacte, regroupant principalement des actionnaires du Groupe familial, a été signé le 16 novembre 2002. Ce pacte a été publié par le C.M.F. le 13 décembre 2002 sous le n° 202C1653.

Ce pacte a notamment pour objet « d'animer le Groupe d'actionnaires d'origine principalement familiale, d'organiser les mouvements des actions de la société GUERBET que chacun des membres possède ou possèdera et d'assurer la cohésion et la représentativité du Groupe qu'ils constituent dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur » mais aussi « d'associer les membres du pacte au projet de développement de l'entreprise ; de coordonner les cessions de titres ; de participer activement à la sélection éventuelle de nouveaux partenaires de la société GUERBET ; de suggérer la désignation de nouveaux membres du conseil de surveillance de la société GUERBET ». En outre, l'avis du C.M.F. précisait que ce nouveau pacte laissait perdurer l'action de concert qui était menée par les signataires du pacte de 1985.

Au 31 décembre 2009, les signataires de ce pacte détenaient 55,26% du capital et 67,16% des droits de vote de la société GUERBET en A.G.E.

Engagement collectif de conservation de titres

Un engagement collectif de conservation de titres souscrit pour l'application de l'article 885-I bis du Code Général des Impôts a été signé le 26 mars 2004 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires du Groupe familial. Cet engagement a été conclu, avec effet rétroactif pour l'I.S.F. 2004, pour une durée minimale de six ans et sera ensuite renouvelé par tacite reconduction, par périodes successives d'une année chacune. A la date du 31 décembre 2009, il portait toujours sur la conservation d'un nombre total de 727 171 actions GUERBET représentant 23,91% du capital. Chacun des signataires ou leurs ayants-droit aura la possibilité, à l'échéance ou à l'expiration de chaque période de renouvellement, de dénoncer son engagement de conservation pour tout ou partie des titres concernés. Cet engagement a été notifié à l'Autorité des Marchés Financiers le 1^{er} avril 2004.

Un autre engagement collectif de conservation de titres a été souscrit pour l'application de l'article 885-I bis du Code Général des Impôts a été signé le 29 décembre 2005 par un certain nombre d'actionnaires de GUERBET et notamment des actionnaires du Groupe familial. Cet engagement a été conclu pour une durée minimale de six ans et sera ensuite renouvelé par tacite reconduction, par périodes successives d'une année chacune. A la date du 31 décembre 2009, il portait sur la conservation d'un nombre total de 650 712 actions GUERBET, représentant 21,39% du capital. Chacun des signataires ou leurs ayants-droit aura la possibilité, à l'échéance ou à l'expiration de chaque période de renouvellement, de dénoncer son engagement de conservation pour tout ou partie des titres concernés.

Certains titres de cet engagement font déjà partie de l'engagement précédent, signé le 26 mars 2004. Dans ce cas, les titres concernés sont engagés pour une période supplémentaire de deux ans.

Nantissement sur les actions de la Société

Selon les informations portées à la connaissance de la Société et arrêtées au 31 décembre 2009, 2 084 actions nominatives sont nanties au profit de divers établissements financiers. A la connaissance de la Société, il n'existe aucune autre sûreté sur les actions de la Société.

19 OPERATIONS AVEC DES APPARENTES

Les opérations avec des apparentés sont décrites à la note 26 du chapitre 20.1.1 - Annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2009 intitulée Information relative aux parties liées que vous pouvez consulter à la page 151 de ce document de référence.

20 INFORMATIONS FINANCIERES CONCERNANT LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS DE L'EMETTEUR

20.1 Informations financières historiques

20.1.1 Comptes consolidés au 31 décembre 2009 – Etats Financiers

BILAN CONSOLIDE

en milliers d'euros

ACTIF (valeurs nettes)	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations incorporelles	1	34 729	35 444
Immobilisations corporelles	2	145 528	131 323
Actifs financiers non courants	3	2 035	1 614
Impôts différés	4	6 995	5 599
Total actifs non courants		189 287	173 980
Stocks	5	88 994	93 761
Clients et comptes rattachés	6	80 627	73 745
Actifs destinés à être cédés			
Autres actifs financiers courants	7	26 565	27 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8	8 846	13 786
Total actifs courants		205 032	208 978
TOTAL ACTIF		394 319	382 958
<hr/>			
PASSIF	Notes	31/12/2009	31/12/2008
Capital		12 167	12 080
Autres réserves		171 586	152 753
Résultat consolidé		20 495	24 389
Ecart de conversion		1 058	(3 496)
Capitaux propres	9	205 306	185 726
Dont part du Groupe		205 306	185 726
Dettes financières non courantes	11	66 667	78 993
Autres passifs financiers non courants	12	1 022	1 005
Impôts différés	4	7 493	5 351
Provisions	10	14 108	13 268
Total passifs non courants		89 290	98 617
Fournisseurs et comptes rattachés		30 450	35 276
Dettes financières courantes	11	21 074	13 155
Autres passifs financiers courants	12	37 167	37 676
Impôts courants exigibles		6 845	7 165
Provisions	10	4 187	5 343
Total passifs courants		99 723	98 615
TOTAL PASSIF		394 319	382 958

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE

en milliers d'euros

	Notes	2009	2008
Chiffre d'affaires	13	335 479	320 783
Redevances		697	519
Autres produits de l'activité	14	3 917	4 919
Achats consommés		(82 113)	(78 685)
Charges de personnel	15	(86 413)	(84 791)
Charges externes	16	(99 185)	(93 274)
Impôts et taxes	17	(15 543)	(12 107)
Dotations aux amortissements	18	(18 956)	(16 615)
Dotations nettes aux provisions		3 650	(5 941)
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		(10 814)	6 715
Autres produits et charges d'exploitation	19	(2 473)	(1 636)
Résultat opérationnel courant		28 246	39 887
Autres produits et charges opérationnels	20	1 478	(77)
Résultat opérationnel		29 724	39 810
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		64	732
Coût de l'endettement financier brut	21	(3 553)	(5 531)
Coût de l'endettement financier net		(3 489)	(4 799)
Profits et pertes de change		(130)	(955)
Autres produits et charges financiers		(135)	(78)
Charge d'impôt sur le résultat	22	(5 475)	(9 589)
Résultat net consolidé		20 495	24 389
Dont part du Groupe		20 495	24 389
Résultat net par action (€)	28	6,77	8,10
Résultat net dilué par action (€)	28	6,56	7,82

**ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN
CAPITAUX PROPRES**

en milliers d'euros

	2009	2008
Résultat de l'exercice	20 495	24 389
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Ecarts actuariels sur engagements IAS 19	(233)	(152)
Ecarts de conversion	4 554	(3 619)
RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	24 816	20 618

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

En milliers d'euros	Notes	2009	2008
Résultat net		20 495	24 389
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		18 952	16 881
Dotations et reprises de provisions pour risques	10.1	(264)	3 919
Variation de juste valeur des instruments de couverture		747	860
Charges de stock-options		251	339
Résultat de cession d'immobilisations et autres ajustements		126	(405)
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		40 307	45 983
Coût de l'endettement financier net		3 489	4 799
Charges d'impôt (y compris impôts différés)		5 475	9 590
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt		49 271	60 372
Impôts versés		(5 339)	(18 580)
<i>(Augmentation), diminution des stocks</i>	5	4 767	(8 747)
<i>(Augmentation), diminution du poste clients et comptes rattachés</i>	6	(6 639)	6 719
<i>Augmentation, (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés</i>		(4 256)	(2 106)
<i>Augmentation, diminution des autres actifs</i>	7	454	(3 605)
<i>Augmentation, diminution des autres passifs</i>	12	(1 040)	(2 407)
Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel)		(6 714)	(10 146)
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)		37 218	31 646
Investissements		(32 778)	(29 385)
<i>en immobilisations incorporelles</i>	1	(1 253)	(1 346)
<i>en immobilisations corporelles</i>	2	(30 381)	(27 442)
<i>en immobilisations financières</i>		(1 144)	(597)
Cessions d'immobilisations		276	3 395
FLUX NET DE TRESORERIE D'INVESTISSEMENT (B)		(32 502)	(25 990)
Dividendes versés		(6 783)	(6 749)
Augmentation de capital		1 299	565
Nouveaux emprunts à long terme		26 943	31 068
Remboursements d'emprunts		(35 873)	(11 993)
Rachat et revente d'actions propres			
Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location fin.)		(3 670)	(4 717)
FLUX NET DE TRESORERIE DE FINANCEMENT (C)		(18 084)	8 174
Incidences des variations des cours de devises (D)		3 724	(4 034)
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE (A) + (B) + (C) + (D)		(9 644)	9 796
TRESORERIE INITIALE		8 916	(880)
TRESORERIE FINALE	8	(728)	8 916

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

en milliers d'euros

	Capital	Réserves Consolidées	Résultat	Variation des écarts de conversion	
Situation au 31/12/2007	12 018	135 052	23 762	123	170 955
Augmentation de capital	62	503			565
Incorporation du résultat 2007		23 762	(23 762)		0
Stock-options		339			339
Distribution de dividendes		(6 749)			(6 749)
Résultat consolidé 2008			24 389		24 389
Ecarts actuariels		(152)			(152)
Ecarts de conversion				(3 619)	(3 619)
Autres mouvements		(2)			(2)
Situation au 31/12/2008	12 080	152 753	24 389	(3 496)	185 726
Augmentation de capital	87	1 212			1 299
Incorporation du résultat 2008		24 389	(24 389)		0
Stock-options		251			251
Distribution de dividendes		(6 783)			(6 783)
Résultat consolidé 2009			20 495		20 495
Ecarts actuariels		(233)			(233)
Ecarts de conversion				4 554	4 554
Autres mouvements		(3)			(3)
Situation au 31/12/2009	12 167	171 586	20 495	1 058	205 306

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE 2009

En milliers d'euros (K€)

I) Règles et méthodes comptables

a) Principes généraux et déclaration de conformité

Les principales méthodes comptables appliquées lors de la préparation des états financiers consolidés sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces méthodes ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le parlement européen et le conseil européen, les états financiers consolidés de GUERBET sont établis depuis le 1^{er} janvier 2005 conformément au référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation des états financiers. Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assuré que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes s'il avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes comptables internationales comprennent les normes IFRS (International Financial Reporting Standards), les normes IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations SIC (Standing Interpretations Committee) et IFRIC (International Financial Reporting Interpretations Committee).

L'ensemble des textes adoptés par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la commission européenne à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm.

Principales options retenues lors de la transition aux normes IFRS :

1°) L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004, sur la base de l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros affectés aux terrains.

2°) Les actifs incorporels dont la durée d'utilité n'est pas définie ne sont pas amortis conformément à la norme IAS 38. L'amortissement pratiqué antérieurement dans les comptes en normes françaises a été conservé pour sa valeur cumulée au 1^{er} janvier 2004.

3°) Les écarts de conversion existant au 1^{er} janvier 2004 ont été portés en « Autres réserves ».

Pour les autres éléments relatifs à 2005, nous prions le lecteur de se reporter à notre document de référence déposé à l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro D.06-0221 et consultable sur le site de l'AMF.

Changements de présentation

IAS1 révisée « Présentation des états financiers ». Le Groupe applique IAS1 révisée (2007) « Présentation des états financiers » entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009. En conséquence, le Groupe présente toutes les variations des capitaux propres relatives aux actionnaires de la société GUERBET uniquement dans le tableau de variation des capitaux propres tandis que les variations de capitaux propres qui ne concernent pas les propriétaires sont présentées dans l' « Etat du résultat net et gains et pertes comptabilisées directement en capitaux propres ». Cette présentation a été retenue pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2009. Les informations comparatives ont été retraitées pour être mises en conformité avec la norme révisée.

Changements de méthodes comptables

IAS 23 révisée « Coûts d'emprunts ». Antérieurement au 1^{er} janvier 2009, le Groupe comptabilisait immédiatement en charges tous les coûts d'emprunts. A compter du 1^{er} janvier 2009 et en application de la norme IAS23 révisée, le Groupe incorpore les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié dans le coût de cet actif, dès lors que la date de commencement pour leur incorporation est égale ou postérieure au 1^{er} janvier 2009. Ce changement de méthode comptable est sans impact sur les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

IFRS 8 « Secteurs opérationnels » qui remplace IAS 14 « Information sectorielle ». La nouvelle norme IFRS 8 sur l'information sectorielle définit un secteur opérationnel comme une composante d'une entité :

- qui se livre à des activités à partir desquelles elle est susceptible d'acquérir des produits des activités ordinaires et d'encourir des charges,
- dont les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel de l'entité en vue de prendre des décisions en matière de ressources à affecter au secteur et à évaluer sa performance, et
- pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

Au regard de ces critères, le Groupe confirme la segmentation géographique. L'application de la norme IFRS 8 constitue un changement de méthode comptable sans incidence sur les informations présentées au 31 décembre 2009 par le Groupe.

Normes, amendements et interprétations entrés en vigueur au 1^{er} janvier 2009

Outre l'application des normes IAS 1 révisée, IAS 23 et IFRS 8 dont les modalités de mise en œuvre pour le Groupe sont présentées ci-dessus, les autres amendements de normes et les interprétations qui entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2009 ne trouvent pas à s'appliquer dans le Groupe ou n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés établis au 31 décembre 2009. Il s'agit de :

- IAS 1 et IAS 32 amendés – Instruments financiers remboursables au gré du porteur ou en cas de liquidation.
- IFRS 2 amendée – Conditions d'acquisition des droits et annulations
- IFRS 7 amendée – Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers.
- IFRIC 11 – Actions propres et transactions intragroupe.
- IFRIC 13 – Programme de fidélisation clients
- IFRIC 14 – Plafonnement de l'actif au titre des régimes à prestations définies, exigences de financement minimal et leur interaction
- Les autres amendements de la procédure annuelle d'amélioration des normes IFRS, publiée en mai 2008 et avril 2009.

Normes, amendements et interprétations adoptés par l'Union européenne et non anticipés par le Groupe

- IFRS 3 « Regroupements d'entreprises » révisée est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels » amendée et applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009.
- IAS 32 amendée relatif à la classification des droits de souscription applicable au 1^{er} février 2010.
- IAS 39 « Instruments financiers – Expositions éligibles à la comptabilité de couverture » amendée et applicable à compter du 1^{er} juillet 2009.
- IFRIC 12 « Concessions » applicable pour les exercices ouverts à compter du 29 mars 2009.
- IFRIC 15 « Accord pour la construction d'un bien immobilier », applicable au 1^{er} janvier 2010.
- IFRIC 16 « Couverture d'un investissement net dans une activité à l'étranger », applicable au 1^{er} juillet 2009.
- IFRIC 17 « Distributions d'actifs non monétaires aux actionnaires » applicable au 1^{er} juillet 2009.
- IFRIC 18 « Transfert d'actifs par des clients » applicable au 1^{er} juillet 2009.

Les impacts éventuels de ces textes sont en cours d'évaluation. A ce stade de nos travaux, leur application ne devrait pas générer de changement majeur pour le Groupe.

b) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers conformément aux normes IFRS, le Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes, notamment en raison du contexte actuel de forte dégradation de l'environnement économique et financier qui peut fragiliser certains partenaires et rendre difficile l'appréciation des perspectives d'avenir.

Les principales estimations significatives faites par la Direction du Groupe portent notamment sur l'évaluation des immobilisations incorporelles, les dépréciations de stocks, les provisions, les litiges avec des tiers et les impôts différés.

c) Principes de consolidation

GUERBET consolide :

- par intégration globale, les sociétés dans lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif ;
- par mise en équivalence, les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce, directement ou indirectement, une influence notable sans en assurer la gestion ;
- par intégration proportionnelle, les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint avec un nombre limité d'autres actionnaires.

Toutes les transactions inter-compagnies sont éliminées.

d) Consolidation de filiales

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés, conformément à IFRS 3, selon la méthode de l'acquisition. Selon cette méthode, les actifs acquis et les passifs repris ainsi que les passifs éventuels assumés sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Actifs et passifs

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, les actifs et passifs identifiables et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur juste valeur conformément aux prescriptions des normes IFRS. Les écarts d'évaluation dégagés à cette occasion sont comptabilisés dans les actifs et passifs concernés, y compris pour la part des minoritaires et non seulement pour la quote-part des titres acquis.

Goodwills

L'écart résiduel représentatif de la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'acquéreur dans les actifs nets évalués à leur juste valeur, est comptabilisé en Goodwill.

Si cette différence est positive, elle est comptabilisée à l'actif en Goodwill. Dans le cas contraire, elle est comptabilisée immédiatement en produits.

e) Méthodes de conversion

1 - Comptabilisation des opérations en devises dans les comptes des sociétés consolidées :

En application de la norme IAS 21, les opérations libellées en devises étrangères sont converties par la filiale dans sa devise de fonctionnement au cours du jour de la transaction.

Les éléments monétaires du bilan sont réévalués au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture à la date de l'arrêté comptable. Les écarts résultant de cette valorisation sont enregistrés au compte de résultat en « Autres produits et charges financiers », en tenant compte des couvertures de change à terme ou des contrats d'option de change à terme.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

2 - Conversion des comptes de filiales étrangères hors zone Euro :

Les capitaux propres sont convertis aux taux historiques, les autres postes du bilan aux cours officiels de fin d'exercice, les postes du compte de résultat au cours moyen de l'exercice. L'écart résultant de l'utilisation de ces différents taux est porté dans les capitaux propres, au poste « Ecart de conversion ».

f) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les marques enregistrées à l'actif du bilan concernent uniquement des marques acquises soutenues par des dépenses de promotion.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. Cette durée est déterminée au cas par cas en fonction de la nature et des caractéristiques des éléments inclus dans cette rubrique.

En règle générale :

- les marques ne donnent lieu à aucun amortissement ;
- les brevets acquis sont amortis linéairement sur une durée n'excédant pas la durée de protection ;
- l'amortissement des logiciels informatiques est pratiqué sur une durée de 3 ans selon le mode linéaire.

g) Frais de recherche et développement

Conformément à la norme IAS 38, les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Selon la norme IAS 38, les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement si le Groupe peut démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront au Groupe ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

En raison des risques et incertitudes liés aux autorisations réglementaires, le Groupe considère que les frais supportés avant obtention de l'Autorisation de Mise sur le Marché (AMM), ne répondent pas aux critères ci-dessus. Par conséquent, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés. Par ailleurs, les frais supportés après obtention de l'AMM constituent des frais commerciaux non activables selon les critères IAS 38.

h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production. Par exception, selon l'option ouverte par la norme IFRS 1 sur la première adoption des IFRS, le site de Villepinte a été comptabilisé à la juste valeur au 1^{er} janvier 2004.

Est immobilisé l'ensemble des coûts directement attribuables et nécessaires à la mise en état de marche des investissements, depuis les Avant Projets (sommaires et détaillés) d'ingénierie, jusqu'aux coûts de validation et qualification des installations.

Par application de la révision de la norme IAS23, les coûts des emprunts seront incorporés dans la valeur des immobilisations pour les projets d'investissements stratégiques s'échelonnant sur plusieurs mois de fabrication et ayant débuté après le 1^{er} janvier 2009.

Les subventions d'équipement reçues ne sont pas déduites de la valeur des immobilisations mais présentées pour leur valeur amortie en produits constatés d'avance.

Les biens dont le Groupe dispose par contrat de crédit-bail ou de location financement sont traités comme des immobilisations acquises à crédit, selon IAS 17.

Les amortissements sont calculés linéairement selon la durée d'utilité des actifs sur la base du coût d'acquisition ou de production, éventuellement réévalué, et sous déduction d'une valeur résiduelle le cas échéant. Les durées d'amortissement sont appréciées en fonction des durées d'utilité qui s'établissent en général dans les limites suivantes :

- Constructions :	20 à 50 ans
- Aménagements, agencements :	10 à 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages :	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles :	5 à 10 ans

i) Dépréciation des immobilisations

Les Goodwills et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéfinie font l'objet d'un test de perte de valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 36 « Dépréciation des actifs », au moins une fois par an ou plus fréquemment s'il existe des indices de perte de valeur. Les tests annuels sont effectués au cours du quatrième trimestre.

Les autres actifs immobilisés sont également soumis à un test de perte de valeur chaque fois que les événements, ou changements de circonstances indiquent que ces valeurs comptables pourraient ne pas être recouvrables.

Le test de perte de valeur consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou groupe d'actifs) et de sa sortie in fine. Le taux d'actualisation est le taux avant impôt reflétant l'appréciation actuelle de la valeur temps et les risques spécifiques à l'actif. C'est le taux de rendement que des investisseurs demanderaient s'ils avaient à choisir un placement dont le montant, l'échéance et les risques seraient équivalents à ceux de l'actif considéré.

La juste valeur diminuée des coûts de cession correspond au montant qui pourrait être obtenu de la vente de l'actif (ou groupe d'actifs), dans des conditions de concurrence normale, diminué des coûts directement liés à la cession.

Lorsque les tests effectués mettent en évidence une perte de valeur, une provision est constituée afin que la valeur nette comptable de ces actifs n'excède pas leur valeur recouvrable.

Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur dès l'apparition d'un indice de perte de valeur. Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en unité génératrice de trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets actualisés.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'actif (ou groupe d'actifs), une perte de valeur est enregistrée en résultat pour le différentiel et est imputée en priorité sur les Goodwills.

Les pertes de valeur comptabilisées relatives à des Goodwills sont irréversibles.

j) Contrats de location

Location-financement

Les biens acquis en location-financement sont immobilisés lorsque les contrats de location ont pour effet de transférer au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de ces biens. Les critères d'appréciation de ces contrats sont fondés notamment sur :

- le rapport entre la durée de location des actifs et leur durée de vie ;
- le total des paiements futurs rapporté à la juste valeur de l'actif financé ;
- l'existence d'un transfert de propriété à l'issue du contrat de location ;
- l'existence d'une option d'achat favorable ;
- la nature spécifique de l'actif loué.

Les biens faisant l'objet de la location sont alors comptabilisés en immobilisations et une dette financière d'un montant équivalent est constatée. Chaque échéance de versement est ventilée entre une charge d'intérêts et le remboursement de la dette financière.

Les actifs détenus en vertu de contrats de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité ou, lorsqu'elle est plus courte, sur la durée du contrat de location correspondant.

Location simple

Les contrats de location ne possédant pas les caractéristiques d'un contrat de location-financement sont enregistrés comme des contrats de location opérationnelle, et seuls les loyers sont enregistrés en résultat.

k) Actifs financiers

Les actifs financiers sont comptabilisés et évalués par le Groupe conformément à la norme IAS 39 à compter de la date de transition aux IFRS (option IFRS 1).

Les actifs financiers, hors trésorerie et instruments dérivés, sont classés suivant l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs détenus à des fins de transactions ;
- Prêts et créances ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Actifs disponibles à la vente.

Le Groupe détermine la classification des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale, en fonction de l'intention suivant laquelle ils ont été acquis.

Actifs détenus à des fins de transactions

Ce sont des actifs financiers négociés afin d'être revendus à très court terme, détenus à des fins de réalisation d'un profit à court terme, ou bien encore volontairement classés dans cette catégorie. Ces actifs sont évalués à la juste valeur avec enregistrement des variations de valeur en résultat.

Prêts et créances

Les prêts et créances accordés sont évalués selon la méthode du coût historique (coût amorti - taux d'intérêt effectif). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, majoré des intérêts courus. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait

inférieure à la valeur au bilan de ces actifs et au minimum à chaque arrêté comptable. Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur est enregistrée en compte de résultat.

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance

Les actifs détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers que le Groupe a l'intention et la capacité de détenir jusqu'à cette échéance. Ces actifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ils font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée.

Les actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui ne font pas partie des catégories précitées. Les plus ou moins values latentes constatées sont comptabilisées dans les capitaux propres jusqu'à leur cession, à l'exception des pertes de valeur qui sont enregistrées en résultat lors de leur détermination.

Les pertes et gains de change des actifs en devises sont enregistrés en résultat pour les actifs monétaires et en capitaux propres pour les actifs non monétaires.

La juste valeur correspond, pour les titres cotés, à un prix de marché et, pour les titres non cotés, à une référence à des transactions récentes ou à une évaluation technique reposant sur des indications fiables et objectives avec les estimations utilisées par les autres intervenants sur le marché. Toutefois, lorsqu'il est impossible d'estimer raisonnablement la juste valeur d'un titre, ce dernier est conservé au coût historique. Ces actifs font alors l'objet de tests de dépréciation afin d'en apprécier le caractère recouvrable.

Cette catégorie comprend principalement les titres de participation non consolidés et les valeurs mobilières qui ne répondent pas aux autres définitions d'actifs financiers. Ils sont classés en autres actifs, courants et non courants et en trésorerie.

I) Stocks

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des stocks peuvent également être dépréciés en fonction des taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou à un prix inférieur au coût de revient, compte tenu des frais de distribution et de commercialisation restant à engager.

m) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques d'irrecouvrabilité évalués au cas par cas.

La titrisation de créances consiste à céder des créances sur la clientèle à une entité qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur le marché des capitaux. Lorsque les garanties accordées à cette entité ne permettent pas de considérer qu'il y ait un transfert de risques réels au cessionnaire, les créances sont conservées à l'actif et un emprunt est inscrit au passif pour le montant du financement octroyé par l'entité.

n) Actifs non courants détenus en vue d'être cédés

Un actif non courant, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue d'être cédé quand sa valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Pour que tel soit le cas, la vente doit être hautement probable.

Pour que la vente soit hautement probable, un plan de vente de l'actif (ou du groupe destiné à être cédé) doit avoir été engagé par un niveau de direction approprié, et un programme actif pour trouver un acheteur et finaliser le plan doit avoir été lancé.

o) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend les liquidités en comptes courants bancaires.

Les équivalents de trésorerie comprennent les valeurs mobilières de placement et dépôts à terme, qui sont mobilisables ou cessibles à très court terme (d'une durée inférieure à 3 mois) et ne présentent pas de risque significatif de perte de valeur en cas d'évolution des taux d'intérêts.

Ces valeurs mobilières de placement sont considérées comme des titres réévalués à la juste valeur en résultat.

p) Provisions

Les provisions correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise ;
- l'incidence économique est négative pour le Groupe, c'est à dire que ce passif s'analyse comme une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Afin de gérer son exposition au risque de taux, le Groupe utilise des options de couverture qui sont évaluées à leur juste valeur conformément à la norme IAS 39. Les modifications de cette juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut ».

q) Engagement envers les salariés

Selon les lois et habitudes des pays dans lesquels le Groupe exerce son activité, les salariés du Groupe peuvent percevoir des indemnités lors de leur départ.

L'évaluation des engagements d'indemnités de départ en retraite est conforme à la norme IAS 19.

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en capitaux propres.

Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

r) Instruments financiers dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés afin de gérer et réduire son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêts et des cours de change. Ces instruments sont négociés auprès d'établissements de premier plan. La mise en oeuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon la norme IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et tout au long de sa vie.

L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125%.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont comptabilisées selon les principes suivants :

- pour les instruments de couverture documentés en couverture de flux futurs, les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres pour la partie efficace. La partie inefficace est enregistrée en résultat ;
- pour les instruments de couverture documentés en couverture de juste valeur et les instruments non documentés, les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat.

La valeur de marché est issue de cotations d'établissements financiers tiers. Elle est contrôlée par un cabinet conseil spécialisé en activités de marchés.

Les modifications de la juste valeur des instruments financiers dérivés sont comptabilisées au compte de résultat en « Coût de l'endettement financier brut » pour les instruments de taux et en « Profits et pertes de change » pour les instruments de change.

s) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens. Il est présenté net des escomptes de règlement accordés.

t) Subventions publiques

Les subventions d'investissement ne sont pas comptabilisées en diminution du coût d'acquisition des immobilisations, mais portées en produits constatés d'avance. Leur montant est repris en autres produits opérationnels au même rythme que les amortissements des immobilisations subventionnées.

Les aides à l'innovation et à l'emploi qui sont perçues, sont comptabilisées en « Autres produits de l'activité » sur la période au cours de laquelle elles deviennent définitivement acquises.

u) Paiements fondés sur des actions

Les paiements basés sur des actions concernent des plans d'options consentis à des salariés. Le Groupe applique la norme IFRS 2 pour les options de souscription d'actions octroyées après le 7 novembre 2002.

La méthode binomiale est utilisée pour évaluer la juste valeur des options accordées.

La juste valeur des options est comptabilisée en charges de personnel de manière étalée sur la durée d'indisponibilité des options, en contrepartie des capitaux propres.

v) Impôt sur les résultats, impôt différé et Contribution Economique Territoriale

La charge d'impôt sur les résultats correspond à l'impôt exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. Celles-ci sont calculées sur toutes les différences temporaires provenant de l'écart entre la base fiscale et la base consolidée des actifs et passifs, selon une approche bilantielle avec application du report variable et en fonction d'un échéancier fiable de reversement. Le taux d'impôt et les règles fiscales retenus sont ceux résultant de textes fiscaux en vigueur et qui seront applicables lors du dénouement des opérations concernées.

Les impôts différés sur déficits sont comptabilisés lorsqu'ils sont récupérables dans un avenir proche.

Les impôts différés, actifs ou passifs, sont compensés entre eux au niveau de chaque entité fiscale et sont portés pour leur montant net, au passif ou à l'actif.

En France, les sociétés GUERBET et Simafex sont intégrées fiscalement dans le cadre de l'article 223 A du Code Général des Impôts. Elles constituent, de ce fait, une entité fiscale unique.

La Contribution Economique Territoriale (CET) qui entre en vigueur en 2010, en remplacement de la taxe professionnelle est constituée pour partie d'une contribution basée sur la valeur ajoutée (CVAE). Après analyse et au regard des modalités de calcul de cette contribution, il a été décidé de présenter celle-ci en Impôts et taxes comme l'était la Taxe professionnelle pour laquelle les sociétés du Groupe bénéficiaient déjà au demeurant d'un plafonnement à la Valeur Ajoutée. En conséquence aucun impôt différé n'est constaté au titre de la CVAE.

w) Résultat par action

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat net par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice.

Le résultat net par action dilué, est déterminé en tenant compte de toutes les actions qui pourraient être potentiellement créées et de l'économie éventuelle, nette d'impôt, qui résulterait de la conversion d'instruments donnant un accès différé au capital.

A la fin de l'exercice, les actions potentielles sont constituées uniquement par des options de souscriptions d'actions.

x) Capacité d'autofinancement

La capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt résulte de l'addition :

- du résultat net ;
 - des produits et charges comptabilisées directement en capitaux propres ;
 - des charges calculées (dotations aux amortissements, provisions ...), diminuées des reprises sur charges calculées ;
 - du résultat de cession des immobilisations et actifs financiers non courants ;
- réduit de :
- la quote-part des subventions d'investissement rapportées au résultat.

II) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a connu aucune évolution.

Toutes les sociétés sont consolidées par intégration globale, avec un pourcentage d'intérêts de 100% (voir liste des sociétés en note 32).

La société mère SA GUERBET a acquis 60% des titres de la société Medex en juin 2004 pour 3 000 K€. Cette société est néanmoins consolidée à 100% par intégration globale. En effet un engagement réciproque lie GUERBET et l'actionnaire minoritaire de Medex pour le rachat par GUERBET des 40% de capital restant en 2010. Le prix prévu au contrat a été actualisé et comptabilisé en « Autres comptes créditeurs » pour 2 400 K€ au 31 décembre 2009. L'écart de consolidation de 6 023 K€ a été affecté à des brevets amortissables pour 5 623 K€.

Toutes les sociétés comprises dans le périmètre ont eu la même durée d'exercice, soit 12 mois, et clôturent leurs comptes au 31 décembre.

III) Instruments financiers

1. Actifs financiers

31 décembre 2009				
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Instruments financiers dérivés non courants	-	-		
Autres actifs financiers non courants	118	1 917		2 035
Clients et autres débiteurs	-	80 627	-	80 627
Autres actifs financiers courants ⁽¹⁾	-	26 525	40	26 565
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	8 846	8 846
TOTAL	118	109 069	8 886	118 073
			40	40

31 décembre 2008				
	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	Total Bilan
Instruments financiers dérivés non courants				
Autres actifs financiers non courants	118	1 496		1 614
Clients et autres débiteurs		73 745		73 745
Autres actifs financiers courants ⁽¹⁾		27 287	399	27 686
Trésorerie et équivalents de trésorerie			13 786	13 786
TOTAL	118	102 528	14 185	116 831
			399	399

⁽¹⁾ dont Instruments financiers dérivés courants

Etat de variation des dépréciations sur actifs financiers

Catégorie d'actifs financiers	31/12/2008	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2009
Instruments financiers dérivés non courants	-				-
Autres actifs financiers non courants	18				18
Clients et autres débiteurs	2 737	575	(1 372)	(91)	1 849
Instruments dérivés courants	-				-
Autres actifs financiers courants	458	390	(125)		723
Trésorerie et équivalents de trésorerie	29		(29)		-
Total	3 242	965	(1 526)	(91)	2 590

Catégorie d'actifs financiers	31/12/2007	Dotations	Reprises	Ecart de conversion	31/12/2008
Instruments financiers dérivés non courants	-				-
Autres actifs financiers non courants	68		(50)		18
Clients et autres débiteurs	2 857	868	(848)	(140)	2 737
Instruments dérivés courants	-				-
Autres actifs financiers courants	125	333			458
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36			(7)	29
Total	3 086	1 201	(898)	(147)	3 242

a. Prêts et créances au coût amorti

	31/12/2009			31/12/2008		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Autres actifs financiers non courants	1 935	(18)	1 917	1 514	(18)	1 496
Créances clients et autres débiteurs	82 476	(1 849)	80 627	76 482	(2 737)	73 745
Autres actifs financiers courants	27 248	(723)	26 525	27 745	(458)	27 287
Total	111 659	(2 590)	109 069	105 741	(3 213)	102 528

Autres actifs financiers courants au coût amorti	31/12/2009	31/12/2008
Avances et acomptes versées aux fournisseurs	555	643
Etat et collectivités	19 307	17 100
Fournisseurs débiteurs	414	896
Personnel et organismes sociaux	441	505
Redevances à recevoir	251	106
Subventions à recevoir	2 959	4 394
Autres actifs courants	779	2 041
Charges constatées d'avance	1 819	1 602
Total	26 525	27 827

Créances clients par antériorité d'échéances au 31/12/2009	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	60 062	(111)	59 951
Créances échues depuis moins de 3 mois	13 327	(6)	13 321
Créances échues depuis moins de 6 mois	2 647	(56)	2 591
Créances échues depuis moins d'1 an	2 831	(167)	2 664
Créances échues depuis moins de 2 ans	1 448	(250)	1 198
Créances échues depuis plus de 2 ans	2 160	(1 258)	902
Total	82 475	(1 848)	80 627

Créances clients par antériorité d'échéances au 31/12/2008	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Créances non échues	52 911	(56)	52 855
Créances échues depuis moins de 3 mois	12 568	(421)	12 147
Créances échues depuis moins de 6 mois	3 495	(1)	3 494
Créances échues depuis moins d'1 an	3 270	(271)	2 999
Créances échues depuis moins de 2 ans	1 556	(699)	857
Créances échues depuis plus de 2 ans	2 682	(1 289)	1 393
Total	76 482	(2 737)	73 745

L'encours client est réduit par des cessions de créances sans-recours en Italie pour 3,5 millions d'euros au 31/12/2009 et 5,6 millions d'euros au 31/12/2008.

b. Actifs financiers évalués à la juste valeur par résultat

	31/12/2009	31/12/2008
Instruments financiers dérivés		
Instruments en couverture de change de la dette financière	40	399
Actifs financiers à la juste valeur par résultat hors dérivés		
Valeurs mobilières	3 481	3 876
Disponibilités	5 365	9 910
Total	8 886	14 185

Le résultat des opérations de couverture de change et de taux est une perte de 642 K€ en 2009 à comparer à une perte de 613 K€ en 2008.

Les valeurs mobilières sont constituées au 31 décembre 2009 de SICAV monétaires pour 3 479 K€.

		Sicav 1	Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	B.M.T.N	Total
Solde 2007	Nombre	-	7	-	-	12	
	Valeur	-	1 670	-	-	1 925	3 595
Achats 2008	Nombre	227 294	-	-	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	-	-	50 420
Ventes 2008	Nombre	227 294	-	-	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	-	-	50 420
Solde 2008	Nombre	-	7	-	-	12	
	Valeur	-	1 670	-	-	1 925	3 595
31/12/2008	Valeur	-	1 812	-	-	2 093	3 905
Achats 2009	Nombre	-	37	122 825	28	-	
	Valeur	-	4 767	27 925	6 163	-	38 855
Ventes 2009	Nombre	-	17	122 825	28	12	
	Valeur	-	2 958	27 925	6 163	1 925	38 971
Solde 2009	Nombre	-	27	-	-	-	
	Valeur	-	3 479	-	-	-	3 479
31/12/2009	Val.de marché	-	3 482	-	-	-	3 482

c. Actifs financiers donnés en garantie

Suite à la mise en place d'un programme de titrisation de créances commerciales en 2004, le Groupe a cédé au 31 décembre 2009, des créances clients pour un montant de 19 962 K€, ce qui lui a permis de bénéficier d'un financement de 18 078 K€.

d. Juste valeur des actifs financiers

Les instruments de marché contractés pour les besoins de couverture de change et taux sont évalués selon un principe de juste valeur de marché (Marked to Market). Les évaluations sont réalisées, d'une part par les établissements financiers avec qui GUERBET a contracté les instruments financiers, et d'autre part avec l'expertise d'un cabinet indépendant. Les provisions sont évaluées et ajustées en fonction des écarts de valeur constatés sur les instruments de marché d'une période à une autre.

Les valeurs mobilières sont évaluées à leur cours au 31 décembre.

2. Passifs financiers

	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Courant	Non courant	Total	Total
Dettes financières	21 074	66 667	87 741	92 148
Fournisseurs	30 450	-	30 450	35 276
Autres passifs financiers ⁽¹⁾	37 167	1 022	38 189	38 681
TOTAL	88 691	67 689	156 380	166 105
	266	1 022	1 288	1 005

a. Détail des dettes financières avec distinction de la partie non courante de ces dettes

		31/12/2009	31/12/2008
Dettes non courantes		66 667	78 993
dont :	Titrisation	18 078	17 863
	Réserve spéciale de participation	1 208	938
	Locations financement	4	12
	Crédits à moyen terme	17 350	41 672
	Autres emprunts	30 027	18 508
Dettes courantes		21 074	13 155
dont :	Locations financement	1 971	1 824
	Crédits à moyen terme (échéances inférieures à 1 an)	4 443	1 727
	Autres emprunts	5 036	4 657
	Concours bancaires	9 624	4 947
Total passifs financiers		87 741	92 148

⁽¹⁾ dont instruments financiers dérivés (cf. 3.d.)

Ces dettes donnent lieu, pour l'essentiel au versement d'intérêts à taux variables :

Analyse par taux	31/12/2009	31/12/2008
Taux variable (avant couverture)	96%	96%
Taux fixe	4%	4%
Total par type de taux	100%	100%

Les dettes financières sont libellées à 71,93 % en euros :

Analyse par devise	31/12/2009		31/12/2008	
Euro	63 109	71,93%	70 139	76,12%
Yen	133,16 16 250	18,52%	126,14 15 855	17,21%
Dollar US	1,4406 2 063	2,35%	1,3917 1 970	2,14%
Won	1 666,97 2 020	2,30%	1 839,13 2 338	2,54%
Divers	4 299	4,90%	1 846	1,99%
Total	87 741	100%	92 148	100%

Ces dettes financières présentent les échéances suivantes :

Echéance des dettes financières	31/12/2009	31/12/2008
Echéances à moins de 6 mois	16 153	136
Echéances à plus de 6 mois et moins d'un an	4 920	13 019
Echéances à plus d'un an et inférieures à 5 ans	41 096	47 475
Echéances à plus de 5 ans	26 049	31 518
Total	87 741	92 148

Parmi ces dettes financières, les échéances des locations financement sont les suivantes :

Echéance des locations financement	31/12/2009	31/12/2008
Echéances à moins d'un an	1 971	1 824
Echéances à plus d'un an et inférieures à 5 ans	4	12
Echéances à plus de 5 ans	-	-
Total	1 975	1 836

L'endettement financier net a évolué comme suit au cours de l'exercice :

	31/12/2008	Variation	31/12/2009
Valeurs mobilières	3 876	(395)	3 481
Disponibilités	9 910	(4 545)	5 365
Total	13 786	(4 940)	8 846
Concours bancaires et soldes créditeurs de banques	(4 870)	(4 704)	(9 574)
Trésorerie nette	8 916	(9 644)	(728)
Endettement financier brut hors concours bancaires	(87 201)	9 084	(78 117)
Endettement financier net	(78 285)	(560)	(78 845)

Le détail des valeurs mobilières est présenté au chapitre III-1-b de la présente annexe à la page 128.

b. Autres passifs

	31/12/2009	31/12/2008
Dettes sociales	21 906	23 562
Dettes sur immobilisations ⁽¹⁾	9368	8 797
Subventions ⁽²⁾	2756	2 776
Clients créditeurs	313	100
Redevances	313	334
Commissions	1 170	915
Dettes diverses	1075	1 192
Total	36 901	37 676

3. Gestion du risque financier

Conformément à sa politique de couverture des risques, GUERBET couvre les risques comptables principaux du bilan. GUERBET centralise la gestion du risque de change.

a. Positions de couverture du risque de change prise par GUERBET au cours de l'exercice 2009

Sur l'exercice 2009, GUERBET a mis en place onze contrats de couvertures à terme, principalement en Dollars US (USD), Livres Turques (TRY), Yen (JPY) et Hong-Kong Dollars (HKD). Sur l'ensemble de ces contrats, cinq d'entre eux ne sont pas encore amortis au 31/12/2009 et représentent un encours de 10,4 M€.

b. Analyse de l'exposition au risque de change au 31/12/2009

Le tableau ci-dessous reprend les principaux risques du Groupe, centralisés sur GUERBET maison mère :

Positions en M€	USD	BRL	JPY	TRY	CHF	KRW	HKD	GBP	TWD	MXN	Total M€^(*)
Risque Budgétaire (1) ^(**)	-7,88	0,00	2,07	4,16	12,64	1,96	13,03	2,68	0,95	1,19	46,57
Risque Comptable (2) ^(***)	2,26	-0,04	2,01	1,80	0,06	0,04	1,87	0,14	0,00	-0,08	8,31
Positions avant couverture (3=1+2)	-5,62	-0,04	4,08	5,96	12,70	2,00	14,90	2,83	0,96	1,12	50,20
Encours couvertures (4)	-3,78	0,00	-3,14	-1,67	0,00	0,00	-1,88	0,00	0,00	0,00	10,47
Position de change nette (5=3+4)	-9,41	-0,04	0,94	4,29	12,70	2,00	13,02	2,83	0,96	1,12	47,30

Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de change comptable pour les principales devises

Les principales sensibilités concernent les devises qui ne sont pas couvertes au 31/12/2009. Le tableau ci-dessous reprend l'impact sur le résultat financier d'une variation de 10% de ces devises contre Euro.

(En milliers d'euros)	31/12/2009	31/12/2008
JPY	113	37
USD	152	164
GBP	14	44

(1) dont 2 400 K€ au 31/12/2009 et 2 234 K€ au 31/12/2008 correspondent au prix de rachat actualisé de 40% des actions de Medex

(2) dont 2 287 K€ d'acomptes sur subventions perçus à la signature du contrat Iseult (cf. note 24 page 149).

(*) Total en valeurs absolues

(**) Le risque budgétaire correspond au risque sur les flux commerciaux futurs ne faisant pas encore l'objet de commandes fermes ou factures inscrites au bilan. Ce risque n'a pas d'incidence immédiate sur le compte de résultat.

(***) Le risque comptable concerne tous les éléments d'actifs et de passifs en devises hors zone euro

c. Risque de variation des taux d'intérêt

Au cours des dernières années, la dette à taux variable a pris une place plus importante que la dette à taux fixe dans le bilan consolidé de GUERBET afin d'accompagner la baisse des taux d'intérêt du marché interbancaire européen. La dette est au 31/12/2009 principalement et presque essentiellement souscrite à taux variable.

En 2009, la stratégie et l'objectif de couverture du risque de taux du Groupe GUERBET, par fixation des taux d'intérêt, est passée de 50% à 75% de la dette à taux variable, prenant ainsi en considération un niveau des taux d'intérêt historiquement bas.

d. Positions de couverture du risque de taux prise par GUERBET au cours de l'exercice 2009

Au cours de l'exercice, la dette nette du Groupe GUERBET est passée de 78,4 M€ à 78,9 M€. L'application de la stricte politique de couverture Groupe conduit GUERBET à couvrir 75% de la dette à taux variable. Par conséquent, GUERBET a négocié en 2009 trois contrats de couverture de taux complémentaires afin de remplir son objectif de couverture pour un montant de 35 M€, augmentant ainsi l'encours non amorti au 31/12/2009 à 66,2 M€. Le taux de couverture de la dette à taux variable est au 31/12/2009 de 86% mais retrouvera très rapidement l'objectif cible de 75% en 2010.

e. Analyse de l'exposition à l'évolution des taux d'intérêt au 31/12/2009

En milliers d'euros	A moins d'un an *	A plus d'un an	Total
Passifs financiers à taux fixes	(1 913)	(1 579)	(3 492)
Passifs financiers à taux variables	(15 894)	(68 355)	(84 239)
Actifs financiers à taux variables	8 846		8 846
Position nette avant gestion ***			
• A taux fixes	(1 913)	(1 579)	(3 492)
• A taux variable	(7 048)	(68 355)	(75 403)
Hors-bilan **	8 767	57 471	66 238
Position nette après gestion :			
• A taux fixes	(10 680)	(59 050)	(69 730)
• A taux variables	1 719	(10 884)	(9 165)

* Toutes échéances des actifs et passifs financiers à taux variables et échéances à moins d'un an des actifs et passifs financiers à taux fixes

** Swaps de taux et Corridor (reçoivent des taux variables et payent des taux fixes)

*** Somme des différences (actifs – passif) à taux fixes et (actifs – passif) à taux variables

Sur la base des prévisions de trésorerie du Groupe pour 2010, l'endettement moyen 2009 à taux variable non couvert par des instruments financiers s'élèverait à environ 28,6 M€ après couverture.

Une cible de 75 % de l'endettement à taux variable fait l'objet de couvertures par SWAP de taux qui protègent le passif du bilan en cas de hausse des taux d'intérêts.

f. Analyse de la sensibilité du résultat financier au risque de taux d'intérêt après couverture au 31/12/2009

Variations taux d'intérêt de :	(X %)	1%
Sensibilité au risque de taux d'intérêt	(€)	105 470

g. Risque de liquidité

L'objectif du Groupe GUERBET est un allongement de la durée des ressources moyen et long terme. Au 31/12/2009, la durée moyenne de la dette est de 4,78 années. Le pourcentage de crédits confirmés exigibles à plus d'un an est de 82%.

IV) Informations sectorielles

Toute l'activité du Groupe s'effectue dans une branche d'activité unique, à savoir la recherche, le développement, la fabrication et la vente de produits de contraste pour l'imagerie médicale.

En conséquence, le Groupe présente une information sectorielle par zone géographique qui correspond aux états de reporting interne utilisés par la Direction pour le pilotage du Groupe. Ceci était déjà le cas avant l'entrée en vigueur de la norme IFRS 8 au 1^{er} janvier 2009.

Les zones géographiques sont présentées ci-dessous en fonction de l'analyse des risques et de la rentabilité en deux sous-ensembles, correspondant à l'organisation interne du Groupe et à des développements différents de GUERBET sur ces marchés :

- les principaux marchés européens où le Groupe GUERBET a pu construire des relations clients pérennes et une position forte grâce à la présence de ses propres réseaux de visiteurs médicaux ;
- les autres marchés, où le Groupe n'est présent directement par ses filiales de commercialisation que dans quelques pays (Brésil, Corée, Chine, USA...). L'essentiel du chiffre d'affaires y est réalisé au travers d'accords de licence ou de distribution. Parmi ces autres marchés, le Groupe s'intéresse en particulier aux Etats-Unis et au Japon qui représentent à eux seuls plus de la moitié du marché mondial.

A titre indicatif, une information complémentaire de chiffre d'affaires par gamme de produits (Uro-Angio, IRM et divers) est fournie.

1. Informations géographiques

L'information sectorielle est fournie par localisation géographique des sociétés avec une information complémentaire sur la répartition par marché du chiffre d'affaires.

Les « Sociétés européennes » sont les pays européens où le Groupe est présent via ses propres réseaux de visiteurs médicaux, à savoir : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, France, Grande Bretagne, Pays-Bas, Italie, Portugal, Suisse, Turquie.

La part non affectée du résultat opérationnel correspond aux frais administratifs de siège, aux frais de recherche et développement, et aux frais industriels indirects non imputables aux produits, composantes qui ne peuvent être affectés que de manière arbitraire aux différents secteurs.

Les frais de recherche et développement et les fonctions support du Groupe sont centralisés en France.

31/12/2009	Stés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	250 802	8 391		259 193
Autres marchés		76 286		76 286
Total	250 802	84 677		335 479
Résultat opérationnel courant				
Autres produits et charges opérationnels			1 478	1 478
Résultat opérationnel				
Coût de l'endettement financier net			(3 489)	(3 489)
Autres produits et charges financières			(265)	(265)
Charge d'impôt			(5 475)	(5 475)
Résultat net				
- dont : amortissements	(5 928)	(1 620)	(11 408)	(18 956)
- dont : autres charges sans contrepartie de trésorerie	(1 159)	3 343	1 466	3 650
Actifs sectoriels	326 610	67 709		394 319
- dont immobilisations	160 926	21 366		182 292
Passifs sectoriels hors emprunts	99 199	11 650		110 849
Emprunts	60 602	17 515		78 117
Capitaux propres			205 306	205 306
Investissements sectoriels				
-dont incorporels	1 199	54		1 253
-dont corporels	28 128	2 253		30 381

31/12/2008	Stés européennes sur leurs marchés	Autres	Non affecté	Total
Chiffre d'affaires				
Marchés européens	242 736	9 176		251 912
Autres marchés		68 871		68 871
Total	242 736	78 047		320 783
Résultat opérationnel courant				
Autres produits et charges opérationnels			(77)	(77)
Résultat opérationnel				
Coût de l'endettement financier net			(4 799)	(4 799)
Autres produits et charges financières			(1 033)	(1 033)
Charge d'impôt			(9 589)	(9 589)
Résultat net				
- dont : amortissements	(2 442)	(1 505)	(12 668)	(16 615)
- dont : autres charges sans contrepartie de trésorerie	(168)	(4 005)	(1 768)	(5 941)
Actifs sectoriels	323 006	60 077		383 083
- dont immobilisations	148 941	19 440		168 381
Passifs sectoriels hors emprunts	98 046	12 086		110 132
Emprunts	67 186	20 039		87 225
Capitaux propres			185 726	185 726
Investissements sectoriels				
-dont incorporels	1 285	61		1 346
-dont corporels	26 403	1 039		27 442

2 – Ventilation du chiffre d'affaires par gammes de produits

	31/12/2009	31/12/2008
Rayons X	54,2%	57,0%
IRM	35,2%	33,6%
Autres	10,6%	9,4%
Total	100,0%	100,0%

La distribution des produits thérapeutiques de la société Falk en Belgique a cessé en fin d'année. Elle a contribué en 2009 au chiffres d'affaires du Groupe pour 5,1 millions d'euros.

V) Notes descriptives (en milliers d'euros)

Note 1 - Immobilisations incorporelles

	31/12/2008	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecart de conversion	31/12/2009
Marques	8 680				(65)	8 615
Brevets	13 099			2		13 101
AMM	6 823				(360)	6 463
Relations commerciales	4 704			153	(248)	4 609
Goodwills	9 119				328	9 447
Logiciels	6 882	1 350	(32)	(673)		7 527
Incorporels en cours	459	(97)		506		868
Valeurs brutes	49 766	1 253	(32)	(12)	(345)	50 630
Amortissements	(14 322)	(1 747)	32	15	121	(15 901)
Pertes de valeur	0					0
Valeurs nettes	35 444	(494)	0	3	(224)	34 729

	31/12/2007	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecarts de conversion	31/12/2008
Marques	8 401				279	8 680
Brevets	13 099					13 099
AMM	5 218				1605	6 823
Relations commerciales	3 598				1106	4 704
Goodwills	10 185				(1 066)	9 119
Logiciels	5 684	1246	(67)	45	(26)	6 882
Autres incorporels	357	100		2		459
Valeurs brutes	46 542	1 346	(67)	47	1 898	49 766
Amortissements	(12 465)	(1 519)	52	(18)	(372)	(14 322)
Pertes de valeur	0					0
Valeurs nettes	34 077	(173)	(15)	29	1 526	35 444

Les marques acquises sont constituées essentiellement de la gamme baryum pour le monde pour 7 476 K€ en 1992 et de Magnescope pour le Japon en 2006 pour 153 millions de yens (soit 1 130 K€ après conversion au taux de clôture 2009).

Les brevets relatifs à la gamme baryum ont été acquis par le Groupe en 1992 pour 7 476 K€. En juin 2004, les brevets déposés par la société Medex ont été réévalués de 5 623 K€ lors de l'acquisition de cette société.

En 2005, pour 600 millions de yens, le Groupe a acquis auprès du précédent distributeur d'Imagenil (OXILAN®) au Japon divers éléments incorporels permettant de préserver les relations commerciales existant avec la clientèle japonaise lors du transfert de la distribution à Terumo. Après conversion au taux de clôture, ces incorporels ont été valorisés pour 4 456 K€ au 31 décembre 2009.

Les fonds commerciaux (classés en Goodwills) ont été acquis à d'anciens distributeurs du Groupe, lors de l'implantation de filiales commerciales dans divers pays. Ces fonds commerciaux étaient amortis sur 20 ans jusqu'au 31 décembre 2003, date du passage aux normes IFRS. La durée d'utilité de tous ces fonds étant actuellement jugée indéterminée, aucun amortissement n'est pratiqué depuis le 1^{er} janvier 2004.

Les logiciels sont amortis sur leur durée d'utilité qui est souvent proche de 3 ans.

Estimations des valeurs recouvrables d'unités génératrices de trésorerie incluant des goodwill ou immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, de valeur significative :

Les unités génératrices de trésorerie sont les suivantes :

Unités génératrices de trésorerie	Goodwill et immobilisations incorporelles	Valeurs nettes comptables
Japon	Marques	1 130
	Relations commerciales	1 935
	AMM	6 463
Allemagne	Brevets	1 745
	Marques	7 476
	Goodwill	990
Italie	Goodwill	3 796
Corée	Goodwill	3 587
Medex (France)	Brevets	3 330

Au 31 décembre 2009, les tests d'impairment ont été basés sur des cash flows actualisés déterminés sur la base du Plan à Moyen Terme tel qu'arrêté par le Comité stratégique du 2 octobre 2009. Ce PMT couvre les années 2009 à 2013.

Un taux d'actualisation de 7,77 % a été retenu pour l'ensemble des actifs autres que ceux localisés dans des filiales bénéficiant de financements locaux : Corée (8,52%) et Japon (5,48%).

En 2008, les taux d'actualisation utilisés ont été respectivement de 7,80 %, 8,46 % (Corée) et 5,95 % (Japon).

Un taux de croissance de 1% a été appliqué aux chiffres d'affaires.

Le calcul de la valeur d'utilité intègre l'estimation d'une valeur terminale.

Pour chacune de ces UGT, la valeur des cash flows actualisés excède significativement la valeur nette comptable.

En matière de sensibilité, un différentiel d'un point sur les taux d'intérêt n'aurait pas amené à enregistrer d'impairment.

Note 2 - Immobilisations corporelles

2.1 – Analyse du poste par catégorie

	31/12/2008	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecarts de conversion	31/12/2009
Terrains	6 188	4			49	6 241
- dont location financement	2					2
Constructions	82 763	11 701	(669)	189	1258	95 242
- dont location financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	137 158	19 110	(11 090)	529	767	146 474
- dont location financement	7 411		(3)			7 408
Autres immobilisations corporelles	43 063	4 611	(3 288)	605	824	45 815
- dont location financement	2 895	1 234	(841)		16	3 303
Immobilisations en cours	31 394	(5 284)		(1323)	197	24 984
Avances et acomptes	194	238				432
Valeurs brutes	300 760	30 380	(15 047)	0	3 095	319 188
Amortissements	(169 402)	(17 199)	14 610	244	(1 791)	(173 538)
Pertes de valeur	(35)	(6)	174	(244)	(11)	(122)
Valeurs nettes	131 323	13 175	(263)	0	1 293	145 528

	31/12/2007	Accrois.	Diminut.	Autres mouv.	Ecarts de conversion	31/12/2008
Terrains	6 902	2	(674)		(42)	6 188
- dont location financement	2					2
Constructions	73 519	14 535	(4 263)		(1 028)	82 763
- dont location financement	2 501					2 501
Installations techniques, matériels et outillages	117 394	27 853	(7 506)		(583)	137 158
- dont location financement	7 408	3				7 411
Autres immobilisations corporelles	43 596	4 451	(4 236)	(7)	(741)	43 063
- dont location financement	2 850	860	(802)		(13)	2 895
Immobilisations en cours	49 874	(18 358)	(5)		(117)	31 394
Avances et acomptes	1 549	(1 041)	(314)			194
Valeurs brutes	292 834	27 442	(16 998)	(7)	(2 511)	300 760
Amortissements	(169 344)	(15 096)	13 576	(16)	1 478	(169 402)
Pertes de valeur	(310)		266		9	(35)
Valeurs nettes	123 180	12 346	(3 156)	(23)	(1 024)	131 323

Le Groupe a investi depuis 2005 notamment :

- dans le cadre des projets d'accroissement de capacité de ses usines d'Aulnay et de Lanester ;
- pour l'amélioration de la sécurité et la mise en conformité de l'ensemble de ses unités en France ;
- pour le transfert de production de principes actifs d'Aulnay à Lanester et à Marans.

En 2009, la destruction d'une partie des ateliers chimie d'Aulnay dans le cadre de l'agrandissement de l'atelier de conditionnement a donné lieu à la réduction des immobilisations brutes à hauteur de 11,4 millions d'euros (0,1 millions d'euros en valeur nette).

La société mère GUERBET a procédé fin 2008 à la cession de l'entrepôt existant de Gonesse pour 3 Millions d'euros et de son extension en l'état futur d'achèvement. De manière concomitante, l'acquéreur a consenti à GUERBET une convention d'occupation précaire de l'existant pendant la durée de construction de l'extension et un bail commercial de 10 ans à compter de l'achèvement de celle-ci. Le bail correspond à la définition d'une location simple telle que définie par IAS17. L'actif immobilisé a été diminué de 5 794 K€ en valeur brute et de 2 228 K€ en valeur nette. Pour les engagements relatifs à la construction de l'extension, se reporter à la note 27.

2.2 – Ventilation des immobilisations corporelles nettes par zone monétaire

	31/12/2009 Cours de clôture	31/12/2009 Montant	31/12/2008 Cours de clôture	31/12/2008 Montant
Euro		138 137		126 647
Real	0 ,3982	6 479	0,3083	4 016
Autres devises		912		660
Total		145 528		131 323

2.3 – Réévaluations

L'ensemble immobilier à usage de bureaux de Villepinte a été réévalué à sa juste valeur au 1^{er} janvier 2004 selon l'option ouverte par la norme IFRS1 sur la première adoption des IFRS. Cette réévaluation a été basée sur l'estimation d'un cabinet d'expertise indépendant. La valeur des bâtiments a été estimée à 11,3 millions d'euros par application des 2 approches suivantes :

- capitalisation du revenu potentiel susceptible d'être généré par la location ;
- comparaison par rapport au marché, en se référant aux transactions récemment intervenues pour des locaux de même nature situés à proximité.

Une seconde évaluation par un cabinet d'expertise indépendant a été faite en 2008. La valeur des bâtiments a été estimée à 12,6 millions d'euros, ce qui confirme l'absence de perte de valeur à comptabiliser malgré la crise immobilière.

Compte tenu de la valeur comptable nette de ces bâtiments au 1^{er} janvier 2004, soit 3,3 millions d'euros, la réévaluation a porté sur 8 millions d'euros dont 6,5 millions d'euros affectés aux constructions et 1,5 millions d'euros au terrain.

Note 3 – Actifs financiers non courants

	31/12/2009		31/12/2008	
	Brut	Prov.	Net	Net
- Dépôts et cautionnements	1 789		1 789	1 363
- Titres Boron Biological Inc	0	0	0	0
- Prêts au personnel	114		114	119
- Autres actifs financiers non courants	150	(18)	132	132
Total	2 053	(18)	2 035	1 614

Note 4 – Actifs et passifs d'impôts différés

	31/12/2008	Mouv. en résultat	Mouv. en cap. propres	Ecarts de conv. et divers	31/12/2009
Actifs d'impôts différés	5 599				6 995
Passifs d'impôts différés	(5 351)				(7 493)
Total	248	(740)	45	(51)	(498)

Dont impôts différés résultant de :

Activation des déficits fiscaux	5 860	1 836		-218	7 478
Décalages temporaires	7 690	- 222	45	171	7 684
Retrait. provisions réglementées	(3 986)	(2 355)			(6 341)
Réév. des immobilisations corp.	(3 187)	97		146	(2 944)
Diff. d'éval. / immo incorporelles	(8 581)	(565)		82	(9 064)
Retrait. des marges sur stocks	2 925	392		28	3 345
Retrait. prov. sur risques filiales	(554)	(284)			(838)
Locations financement	(944)	222		15	(707)
Autres	1 025	139		(275)	889

	31/12/2007	Mouv. en résultat	Mouv. en cap. propres	Ecarts de conv. et divers	31/12/2008
Actifs d'impôts différés	5 461				5 599
Passifs d'impôts différés	(5 207)				(5 351)
Total	254	(882)	152	724	248

Dont impôts différés résultant de :

Activation des déficits fiscaux	3 760	1 287		813	5 860
Décalages temporaires	5 541	1 900	152	97	7 690
Retrait. provisions réglementées	(2 286)	(1 804)		104	(3 986)
Réév. des immobilisations corp.	(3 336)	149			(3 187)
Diff. d'éval. / immo incorporelles	(7 669)	(474)		(438)	(8 581)
Retrait. des marges sur stocks	5 128	(2 126)		(77)	2 925
Retrait. prov. sur risques filiales	(115)	(439)			(554)
Locations financement	(1 122)	178			(944)
Autres	353	447		225	1 025

Au 31 décembre 2009, l'échéance du report des déficits est le suivant :

2012	2013	2014	2015	2016	Au delà de 2020	Illimité	Total
1 012	710	1 042	1 384	1 568	305	1 457	7 478

Note 5 – Stocks

	31/12/2009	31/12/2008
Matières premières et articles de conditionnement	14 777	13 428
Marchandises	11 779	10 604
Produits finis, intermédiaires et en-cours	64 260	73 989
Pièces détachées	2 050	1 825
Valeur brute	92 866	99 846
Provisions	(3 872)	(6 085)
Valeur nette	88 994	93 761

Note 6 – Clients et comptes rattachés

	31/12/2009	31/12/2008
Valeur brute	82 476	76 482
Provisions	(1 849)	(2 737)
Valeur nette	80 627	73 745

Les créances cédées dans le cadre de contrats de titrisation sont maintenues à l'actif du bilan lorsque les risques et avantages ne sont pas intégralement transférés (cf. III-1-c Instruments financiers à la page 129).

Note 7 - Autres actifs financiers courants

Se reporter au chapitre « III-1-a Instruments financiers » à la page 127.

Note 8 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

Se reporter au chapitre « III-1-b Instruments financiers » à la page 128.

Note 9 – Capitaux propres

Au 31 décembre 2009, le capital de la société mère est constitué de 3 041 761 actions de 4 euros de nominal. Le Groupe détient 5 107 actions propres.

9 - 1 Evolution du nombre d'actions de la société mère

Nombre d'actions au 31 décembre 2007	3 004 569
Augmentation par levée de stocks-options	15 396
Nombre d'actions au 31 décembre 2008	3 019 965
Augmentation par levée de stocks-options	21 796
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	3 041 761

9 - 2 Détail des capitaux propres

	31/12/2009	31/12/2008
Capital social de GUERBET	12 167	12 080
Primes d'émission, de fusion et de conversion d'obligations		
Convertibles de GUERBET	5 267	4 055
Réserves légales de GUERBET	1 208	1 202
Réserves consolidées	105 138	96 894
Report à nouveau de GUERBET	59 973	50 602
Résultat consolidé	20 495	24 389
Ecart de conversion	1 058	(3 496)
Total	205 306	185 726

Note 10 – Provisions

10 - 1 Mouvements

	31/12/2008	Dotation	Reprise (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	31/12/2009
Non courantes							
Avantages différés du personnel (note 10.2)	13 268	1 180	(281)	(22)	15	(52)	14 108
Courantes							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	332				-11		321
Litiges fiscaux ⁽¹⁾	2 457	349	(2 184)	(29)	520		1 113
Litiges commerciaux	525	458					983
Intérêts moratoires	69			(69)			-
Pertes prévisibles sur engagement d'achats ⁽²⁾	1 065		(181)				884
Pertes sur retour de stock							
Risques divers	895	246	(238)	(50)	33		886
Provisions courantes	5 343	1 053	(2 603)	(148)	542		4 187
Total	18 611	2 233	(2 884)	(170)	557	(52)	18 295
	31/12/2007	Dotation	Reprise (provision utilisée)		Ecarts de conversion et reclassements	Variation des hypothèses actuarielles	31/12/2008
Non courantes							
Avantages différés du personnel (note 10.2)	11 754	1 237	(469)		(43)	789	13 268
Courantes							
Obligation de réaliser une étude pédiatrique	313				19		332
Litiges fiscaux	925	2 552	(493)		(527)		2 457
Dont France	508		(483)				25
Dont Brésil	417	2 552	(10)		(527)		2 432
Contrôle URSSAF							
Change	14				(14)		0
Litiges commerciaux	525						525
Intérêts moratoires	69						69
Pertes prévisibles sur engagem. d'achats (2)	436	629					1 065
Pertes sur retour de stock							
Risques divers	352	629	(82)		(4)		895
Provisions courantes	2 634	3 810	(575)		(526)		5 343
Total	14 388	5 047	(1 044)		(569)	789	18 611

⁽¹⁾ Risques fiscaux :

Divers litiges fiscaux et douaniers au Brésil, provisionnés à hauteur de 7,9 millions de réais (2,6 millions d'euros) au 31/12/2008 ont fait l'objet de règlements à l'administration fiscale brésilienne pour 6 millions de réais (2,1 millions d'euros), dans le cadre d'une Loi d'amnistie partielle réduisant les intérêts et pénalités.

⁽²⁾ Pertes prévisibles sur engagements d'achats :

Les pertes prévisibles sur engagement d'achat, résultent d'un contrat avec un fournisseur aux termes duquel nous nous sommes engagés à acquérir des principes actifs à des prix fixés contractuellement (cf. note 27 page 152).

10 - 2 Avantages différés du personnel

a) Description :

Les salariés du Groupe bénéficient :

- d'avantages différés sous forme d'indemnités de départ (France, Italie, Autriche, Corée).
 - d'avantages postérieurs à l'emploi sous forme de compléments de retraite à prestations définies (Allemagne) ou de prépensions de 58 à 60 ans (Belgique).
- Ces engagements sont provisionnés.

Les engagements relatifs aux compléments de retraite à verser aux salariés allemands, sont couverts par des actifs financiers correspondant à des fonds investis auprès de tiers (actifs du régime). Ces actifs sont évalués chaque année, à une fréquence suffisante pour que les montants comptabilisés ne diffèrent pas de façon significative des actifs et passifs à terminaison.

Ils sont évalués à 2 493 K€ au 31/12/2009. Le taux de rendement global attendu des actifs retenu par notre actuaire est identique au taux d'actualisation des engagements soit 5,50%.

Les engagements relatifs aux indemnités de départ ne sont pas externalisés.

Les primes versées dans le cadre de régimes de retraite à cotisations définies sont prises en charge sur l'exercice.

b) Evaluation et comptabilisation :

Les obligations du Groupe sont calculées en utilisant les hypothèses en vigueur dans les pays concernés. Le calcul de la provision pour avantages différés a été affiné depuis 2006 pour les indemnités de départ en retraite en France qui représentent 89 % de la provision totale.

Les écarts actuariels sont portés directement en capitaux propres ainsi que l'autorise la norme IAS 19.

c) Hypothèses actuarielles retenues pour la France et l'Allemagne représentant 91% des provisions et 100% des actifs de régime :

	France		Allemagne	
	2009	2008	2009	2008
Taux d'actualisation	C	C	5,50%	6,50%
Rendement moyen attendu des actifs du régime	N/A	N/A	4,50%	6,50%
Evolution des salaires ⁽¹⁾	2,5 %	2,5 %	3%	3%
Inflation	0%	0%	0%	0%
Taux de révision moyen des rentes	N/A	N/A	2%	2%
Taux de croissance moyen des dépenses médicales	N/A	N/A	N/A	N/A
Hypothèses de mortalité	T	T	T	T
Taux de rotation du personnel	S	S	S	S
Age de départ en retraite	E	E	65	65
Taux des charges sociales	47%	47%	V	V

⁽¹⁾ selon le statut pour la France.

C = courbe de taux 0 - coupon de l'Institut des actuaires pour tenir compte des différentes maturités.

L'impact d'une variation de 10 % de ces taux s'élève à 406 K€.

E = âge de départ estimé sur la base d'un âge moyen de début de carrière par catégorie de salarié et des annuités requises par la réglementation ;

S = tables de taux établies à partir de statistiques et selon les axes d'analyse tels que statut, sexe et âge du salarié, selon leur pertinence ;

T= la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE pour la France métropolitaine et la table du Dr. Klaus Heubeck (RT 2005 G) pour l'Allemagne ;

V = variable en fonction de la rémunération.

Les informations suivantes ne sont pas fournies en détail :

- les rendements moyens attendus des actifs du régime pour les sociétés françaises, car les régimes français ne comportent pas d'actifs ;

- les taux de révision moyens des rentes car les régimes français correspondent à des indemnités de départ en retraite et non à des rentes ;

- les taux de croissance moyen des dépenses médicales, car dans aucune société les régimes ne couvrent les dépenses médicales.

L'application de taux de rotation statistiques différenciés selon les statuts et les âges, au lieu d'un taux de rotation unique représente la principale source des écarts actuariels en France en 2006.

Pour l'ensemble du Groupe, les écarts actuariels ont été portés en diminution des capitaux propres au 31/12/2006 pour 4 449 K€ avant impôts différés, soit 2 901 K€ nets d'impôts et en augmentation des capitaux propres pour 368 K€ en 2007.

ENGAGEMENTS AU BILAN	12/2009	12/2008	12/2007	12/2006	12/2005
Valeur actualisée des engagements financés	2 763	2 098	2 623	3 006	1 989
Valeur actualisée des engagements non financés	13 838	13 268	11 449	12 121	7 954
Sous-total : valeur actualisée des engagements	16 601	15 366	14 072	15 127	9 943
Juste valeur des actifs des régimes	(2 493)	(2 438)	(2 318)	(2 365)	(2 288)
Solde des engagements	14 108	12 928	11 754	12 762	7 655
Eléments non encore reconnus					
Coûts des services passés non comptabilisés	-	-	-	-	-
Pertes ou (gains) nets actuariels non comptabilisés	-	-	-	-	-
Total des éléments non encore reconnus	-	-	-	-	-
Passif net	14 108	12 928	11 754	12 762	7 655
Montants comptabilisés au bilan					
Provisions pour avantages différés du personnel	14 108	13 268	11 754	12 762	7 655
Actifs financiers non courants	-	(340)	-	-	-
Solde net du bilan (passif net)	14 108	12 928	11 754	12 762	7 655

CHARGES AU COMPTE DE RESULTAT	2009	2008
Coûts des services de l'année	938	1 225
Coûts financiers	644	661
Rendement attendu des actifs des régimes	(80)	(63)
Prestations versées	(908)	(899)
Coût des services passés comptabilisés		
Pertes ou gains actuariels comptabilisés		
Effet des liquidations/réductions de services futurs		
Changement de plafond des actifs	(125)	(192)
Total net des charges des régimes	469	732

VARIATION DES PASSIFS NETS SUR L'EXERCICE	2009	2008
Passifs nets en début de période	12 928	11 754
Coûts des services de l'année	1 122	1 225
Coûts financiers	644	661
Cotisations patronales aux actifs de financement	(69)	(72)
Prestations versées	(684)	(960)
Gains et pertes actuariels	288	303
Ecarts de conversion en monnaies étrangères	14	(42)
Coût des services passés	-	-
Variations de périmètre	-	-
Réductions de services futurs	-	-
Liquidation de services futurs	-	-
Autres	(135)	59
Passifs nets en fin de période	14 108	12 928

VARIATION DES ACTIFS DE COUVERTURE	2009	2008
Valeur de marché des fonds investis au 1^{er} janvier	2 438	2 318
Rendement attendu des fonds	-	-
(Pertes) et gains actuariels	-	-
Ecarts de conversion	-	-
Contributions de l'employeur	55	138
Contributions des salariés	-	-
Prestations payées	-	(18)
Modification de périmètre	-	-
Réductions de régime	-	-
Liquidation de régime	-	-
Valeur de marché des fonds investis au 31 décembre	2 493	2 438

Note 11 – Dettes financières :

Les informations relatives à cette note sont présentées à la page 129 de ce chapitre dans la section III-2. Passifs financiers.

Note 12 – Autres passifs financiers

Les informations relatives à cette note sont présentées à la page 129 de ce chapitre dans la section III-2. Passifs financiers.

Note 13 – Chiffre d'affaires

Les informations relatives à cette note sont présentées à la page 133 de ce chapitre dans la section IV. Informations sectorielles.

Note 14 – Autres produits de l'activité

	31/12/2009	31/12/2008
Production vendue de services	551	427
Production immobilisée	290	54
Subvention d'exploitation (cf. note 24 page 149)	3 076	4 438
Total	3 917	4 919

Note 15 – Charges de personnel

15 - 1 Détail des charges de personnel

	31/12/2009	31/12/2008
Salaires et traitements	(61 494)	(60 390)
Charges sociales	(24 182)	(22 778)
Participation des salariés	(486)	(1 284)
Amortissement des paiements fondés sur actions	(251)	(339)
Total	(86 413)	(84 791)

15 - 2 Principales caractéristiques et paramètres d'évaluation de l'avantage consenti par le Groupe au titre de paiements fondés sur actions

Pour évaluer la juste valeur des options accordées, la méthode binomiale est utilisée. Elle permet de valoriser des options pouvant être exercées à tout moment au cours de leur durée de vie.

La valeur de l'option ainsi définie est diminuée du coût de portage généré par l'interdiction de vendre les actions obtenues suite à l'exercice des options avant le 4^{ème} anniversaire du plan.

Ce coût implicite est estimé par le prix d'une stratégie sans risque permettant au salarié de disposer du titre au moment de l'exercice de l'option. Cette stratégie consiste à acheter l'action au comptant en empruntant les fonds nécessaires et en contrepartie à vendre à terme le titre.

Le coût de cette stratégie est un coût financier correspondant au coût d'emprunt réduit des dividendes futurs.

a) Caractéristiques des paiements fondés sur actions (options de souscription et d'achat d'actions octroyées depuis le 7/11/2002)

Date d'attribution	Nombre	Prix de l'action à la date d'attribution	Volatilité	Taux sans risque	Prix d'exercice	Durée de l'option
25/02/03	2 700 ⁽¹⁾	32,25	30%	3,80%	32,24	2 ans
23/09/03	17 200 ⁽¹⁾	39,16	30%	3,70%	37,16	2 ans
26/07/05	110 207 ⁽²⁾	81,90	30%	2,75%	82,91	2 ou 3 ans
25/09/07	7 000 ⁽¹⁾	156,00	40%	4,46%	150,22	2 ans
26/03/09	4 000 ⁽¹⁾	112,20	35 %	3,80 %	112,26	2 ans

b) Répartition de la comptabilisation de l'avantage par exercice

Date d'attribution des options	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009	Total
2005	469			469
2006	1 038			1 038
2007	628			628
2008	20	319		339
2009		184	67	251
2010			87	87
2011			20	20
Total	2 155	503	174	2 832

⁽¹⁾ options de souscription d'actions

⁽²⁾ dont 5 107 options d'achat à 3 ans et 105 100 options de souscription à 2 ans.

c) Incidence sur le bilan

L'avantage ci-dessus est comptabilisé pour chaque exercice en fonction du nombre d'options restant à lever en contre-partie des capitaux propres.

15 - 3 Effectif moyen pendant l'exercice

	Cadres	Techniciens, Agents de Maîtrise, Visiteurs Médicaux	Ouvriers et Employés	Total
2009	306	705	276	1 287
2008	297	698	267	1 262

15 - 4 Répartition géographique de l'effectif

	31/12/2009	31/12/2008
Europe	1 113	1 071
Amérique	156	148
Asie	42	43
Total	1 311	1 262

Note 16 – Charges externes

	31/12/2009	31/12/2008
Etudes et prestations de services	(14 066)	(12 765)
Matières et fournitures non stockées	(9 792)	(9 631)
Locations et charges locatives	(5 355)	(4 745)
Entretien et réparations	(6 348)	(6 670)
Assurances	(1 719)	(2 111)
Etudes et recherches	(4 836)	(4 819)
Personnel extérieur	(3 576)	(3 343)
Commissions et honoraires	(15 691)	(12 907)
Publicité et relations extérieures	(8 567)	(7 573)
Transport	(4 864)	(4 363)
Déplacements, missions et réceptions	(5 884)	(6 054)
Frais postaux et de télécommunication	(1 170)	(1 294)
Divers	(17 317)	(16 999)
Total	(99 185)	(93 274)

Note 17 – Impôts et taxes

	31/12/2009	31/12/2008
Taxes sur rémunérations	(2 413)	(1 979)
Taxes professionnelles (France)	(4 202)	(4 126)
Taxe Inami (Belgique)	(1 834)	(2 091)
Redressements de taxes au Brésil	(2 148)	
Autres impôts et taxes	(4 946)	(3 911)
Total	(15 543)	(12 107)

Note 18 – Dotations aux amortissements

	31/12/2009	31/12/2008
Sur immobilisations incorporelles	(1 750)	(1 519)
Sur immobilisations corporelles	(17 206)	(15 096)
Total	(18 956)	(16 615)

Note 19 – Autres produits et charges d'exploitation

	31/12/2009	31/12/2008
Redevances versées	(1 037)	(1 102)
Autres produits et charges divers	(1 436)	(534)
Total	(2 473)	(1 636)

Note 20 – Autres produits et charges opérationnels

	31/12/2009	31/12/2008
Résultat de cessions des immobilisations	(126)	19
Dotation aux dépréciations d'immobilisations		(244)
Subventions d'investissement	170	179
Autres produits et charges divers (1)	1 434	(31)
Total	1 478	(77)

(1) La filiale belge du Groupe a reçu en décembre 2009 une indemnité de 1 250 K€ pour la rupture de son contrat de distribution de produits thérapeutiques Falk en Belgique.

Note 21 – Coût de l'endettement financier brut

	31/12/2009	31/12/2008
Location financement	(166)	(178)
Titrisation	(401)	(872)
Intérêts des emprunts et concours bancaires	(2 097)	(4 592)
Swaps d'intérêts	(889)	111
Total	(3 553)	(5 531)

Note 22 – Impôt sur les bénéfices

22-1 - Détail de la charge d'impôt

	31/12/2009	31/12/2008
Impôt courant	(4 735)	(8 727)
Impôt différé	(740)	(862)
Total	(5 475)	(9 589)

22-2 - Analyse de la charge d'impôt

	31/12/2009	31/12/2008
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour l'entreprise consolidée ⁽¹⁾	(8 935)	(11 699)
Impact des différences de taux d'imposition	713	250
Impact des charges définitivement non déductibles ou non imposables	(1 442)	(2 184)
Impact des crédits d'impôts	3 949	3 764
Impact des impôts différés sur déficits non reconnus et divers	240	280
Total	(5 475)	(9 589)
	34,43%	34,43%

Note 23 – Frais de recherche et développement

Montants comptabilisés en charges :

	31/12/2009	31/12/2008
Frais directs	27 512	24 373
Frais indirects	5 198	4 729
Total	32 710	29 102

Les frais directs incluent les achats consommés de matières, les charges externes, les charges de personnel et les dotations aux amortissements.

Note 24 – Subventions publiques

Les subventions suivantes ont été comptabilisées au compte de résultat :

Rubrique	Nature	31/12/2009	31/12/2008
Autres produits de l'activité	Aide à l'innovation	2 866	4 426
Autres produits de l'activité	Aides à l'emploi	98	85
Autres produits de l'activité	Aides diverses	112	(73)
Subventions inscrites en « Autres produits de l'activité »		3 076	4 438
Autres produits opérationnels	Aides à l'investissement	170	179
Total		3 246	4 617

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros a été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009 (cf. tableau ci-dessus).

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2009, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêt des comptes, s'élèverait à 1 688 K€. En outre, 1,4 millions d'euros de subventions, correspondant à un excédent de

⁽¹⁾ Taux d'imposition

dépenses antérieures au 30 Juin 2009 par rapport au budget, pourraient être versés par OSEO après les résultats d'une expertise scientifique qui aura lieu en 2010 sur le programme. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2009.

Note 25 – Informations sur les opérations de stock-options

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions. Au titres des opérations en cours au 31 décembre 2009, le personnel a la faculté de souscrire 97 637 actions à un prix moyen pondéré de 85,24 euros.

Sur les 97 637 actions, la part réservée aux mandataires sociaux représente 9 500 actions à un prix moyen pondéré de 75,69 euros.

PLANS D'OPTIONS (1)	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8
Date d'Assemblée Générale	19/05/2001	16/11/2002	16/11/2002	16/11/2002	18/05/2006	18/05/2006
Date du Conseil d'Administration						
Date du Directoire	26/08/2002	25/02/2003	23/09/2003	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009
Nombre total d'options attribuées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000	6 000
Mandataires sociaux (2) :						
M. Philippe DECAZES	-	-	-	4 000	-	-
Mme Marie-Christine GARNIER	-	-	-	2 000	-	-
M. Philippe BARTHELET	600	-	4 400	2 000	-	-
					(8)	
Point de départ d'exercice des options	26/08/2004 (7)	25/02/2005 (7)	23/09/2005 (7)	26/07/2007 (7)	25/09/2009 (7)	26/03/2011 (7)
Date d'expiration	25/08.2009	24/02/2010	22/09/2010	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019
Prix de souscription ou d'achat (9)	32,94 €	32,24 €	37,16 €	82,91 €	150,22 €	112,26 €
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	29 900 (3)	2 700 (4)	11 300 (5)	15 638 (6)	-	-
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	7 800	1 200	-	12 575	-	2 000
Nombre total d'options restantes	-	-	7 900	78 737	7 000	4 000

(1) Les deux premiers plans ayant expirés en 2008, nous ne jugeons pas utile de les inclure dans ce tableau.

(2) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au 31 décembre 2009.

(3) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008 + 5 010 options exercées en 2009.

(4) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008 + 298 options exercées en 2009.

(5) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007 + 5 300 options exercées en 2009.

(6) 150 options exercées en 2006 + 1 250 options exercées en 2007 + 3 050 options exercées en 2008 + 11 188 options exercées en 2009.

(7) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années.

(8) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3ème année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5ème année à compter de celle-ci.

(9) Ces prix correspondent à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant les réunions du Directoire qui ont attribué les options.

Au 31 décembre 2009, 97 637 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 97 637 et le nombre total d'actions ainsi existantes serait de 3 139 398. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 8 322 229 euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 6,56 euros pour l'exercice 2009.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société GUERBET au prix d'achat de 82,91 euros.

Note 26 – Information relative aux parties liées

26 - 1 Relations avec les sociétés non consolidées

Toutes les sociétés significatives du Groupe sont consolidées par intégration globale à 100%. Les transactions entre ces sociétés sont éliminées.

26 - 2 Rémunérations et avantages consentis par le Groupe aux principaux dirigeants et aux membres du Conseil de Surveillance

Les principaux dirigeants constituent le Directoire et le Comité exécutif. Les membres de ces organes de Direction, présents au 31 décembre 2009, avaient perçu les rémunérations et bénéficié des avantages suivants en euros :

Avantages court terme	1 342 158
Part fixe des rémunérations brutes totales (hors avantages en nature) (1)	1 084 361
Part variable des rémunérations (2)	245 055
Avantages en nature	12 742
Avantages postérieurs à l'emploi	124 259
dont cotisations de retraite supplémentaires par capitalisation	48 527
dont provision pour indemnités de départ en retraite	75 732
Autres avantages à long terme	Néant
Indemnités de fin de contrat de travail	Néant
Paiements en actions (3)	132 054

(1) La part fixe inclut les primes des mandataires sociaux à hauteur de 16 252 €.

(2) La part variable dépend pour chacun de l'atteinte d'un certain nombre d'objectifs individuels au cours de l'année précédente. Elle est modulée en fonction de la performance de la société ou du Groupe, au cours de cette même année, et est calculée sur la base du salaire de décembre 2008.

(3) Il s'agit de la charge comptabilisée au titre de l'exercice pour les stock-options qui leur ont été octroyées (cf. note 15-2 page 146).

Les membres du Conseil de Surveillance ont perçu 158 500 euros représentant des jetons de présence. GUERBET n'a pas d'engagement de retraite supplémentaire pour ses dirigeants, mais uniquement des engagements d'indemnités de départ en retraite.

Note 27 – Engagements hors bilan

	31/12/2009	31/12/2008
Avals et cautions	8 826	6 391

Engagement d'achat vis-à-vis d'un fournisseur

La société GUERBET s'est engagée en 2008 auprès d'un fournisseur à acquérir 30 tonnes de principes actifs représentant une valeur de 4,8 millions de dollars. Cet engagement a succédé à un engagement similaire pris en 2002 et portant sur 200 tonnes.

Au 31 décembre 2009, 15 tonnes restaient à acquérir pour une valeur de 2,4 millions de dollars, soit 2 millions d'euros au cours de clôture.

Engagement de construire

La société GUERBET a cédé l'extension de son entrepôt de Gonesse en l'état futur d'achèvement en 2008. Elle s'est engagée à la construire avant le 30 avril 2010, sauf survenance d'une cause légitime de suspension de ce délai. Le prix de la vente de cette extension, soit 4 363 K€ hors TVA immobilière (cf. note 2.1 page 139) n'a pas été reconnu en produit. Le coût des travaux a été évalué à 3 670 K€ pour une première tranche ferme, auxquels s'ajoutent 430 K€ pour une tranche conditionnelle. Les travaux ont été confiés pour l'essentiel à un entrepreneur qui a pris l'engagement de respecter à la fois les délais de livraison et les coûts.

Autres

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -1,3 M€ pour les couvertures de taux et de 0,04 M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 9 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 66,2 M€ au 31.12.2009. Trois contrats de swap ont été négociés en 2009 pour un montant total de 35 M€. Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Devise	Juste Valeur	Notionnel
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	€	-40 363,00	2 500 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%		24,00	2 500 000,00
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	€	-347 257,00	8 571 428,57
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	€	186,00	6 000 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%	€	-116 262,44	6 000 000,00
27/12/2007	27/12/2010	Swap	Achat	Euribor 1 mois	4,39%	€	-59 595,00	1 666 666,67
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	€	-328 223,44	7 000 000,00
21/10/2008	23/10/2010	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,81%	€	-205 583,00	7 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,49%	€	-175 054,00	13 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,53%	€	-15 305,00	10 000 000,00
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,30%	€	-716,00	10 000 000,00

Concernant la gestion du risque de change, il existe 5 contrats de couvertures non amortis au 31/12/2009 pour 10,4 M €. Onze contrats de couverture à terme ont été négociés en 2009 (dont 10,4 M€ non amortis au 31/12/2009). Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Strike	Montant en €	Montant en devises	Solde en devises	Juste valeur
10/12/2009	29/11/2010	Vente terme TRY	2,21	2,37	-1 517 387	-3 600 000	-3 600 000	-58 803
18/12/2009	06/01/2010	Vente terme HKD	11,16	11,16	-1 881 518	-21 000 000	-21 000 000	1 539
18/12/2009	06/01/2010	Vente terme JPY	130,01	130,01	-4 230 444	-550 000 000	-550 000 000	99 900
28/12/2009	06/01/2010	Vente terme USD	1,44	1,44	-3 783 071	-5 448 000	-5 448 000	1 202
31/12/2009	06/01/2010	Achat terme JPY	132,70	132,69	994 762	132 000 000	132 000 000	-3 432

Liste des covenants bancaires ou ratios d'analyse financière

Limite la plus stricte de l'ensemble des contrats ou limites internes fixées par GUERBET

Situation de GUERBET au 31/12/2009

Dettes à long & moyen terme/Fonds propres	< 0,5	0,33
Dettes à long & moyen terme / MBA	< 2,5	1,88
Capitaux empruntés / Fonds propres	< 0,7	0,43
Capitaux empruntés / MBA	< 2,5	2,45
Capitaux empruntés / Résultat d'exploitation	< 5,0	3,11
Dettes nettes / Exc Brut d'exploitation	< 1,5	1,81
Dettes nettes / Fonds Propres (Covenant)	< 0,7	0,38
Dettes nettes/(RBE + Résultat financier)	< 4,0	3,19
Dettes nettes/ Rés Opérationnel Courant (Covenant)	< 3,0	2,79
Fonds propres / Actifs immobilisés	> 0,8	1,08
Fonds propres / Total de bilan	> 0,3	0,52

Note 28 – Résultats par action et résultats dilués par action :

Résultat par action	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	20 495 000	24 389 000
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires de l'exercice	3 027 108	3 010 864
	6,77	8,10
Résultat dilué par action	31/12/2009	31/12/2008
Résultat net consolidé part du Groupe (en euros)	20 495 000	24 389 000
Economies annuelles de frais financiers nettes d'impôt, évaluées au taux du marché et résultant de la levée des options de souscription d'actions	98 224	148 657
Résultat net consolidé après dilution (en euros)	20 593 224	24 537 657
Nombre d'actions actuelles et futures	3 139 398	3 137 198
	6,56	7,82

Note 29 – Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est survenu depuis le 31 décembre 2009.

Note 30 – Affectation du résultat 2009

Le Directoire a arrêté les états financiers consolidés au 31 décembre 2009 lors de sa séance du 1er mars 2010. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires. Le Directoire proposera de distribuer un dividende net de 2,25 euros par action, équivalent à celui versé en 2009, suite à l'affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2008. Le montant total des dividendes à distribuer s'élèvera à 6 844 K€.

Note 31- Honoraires des commissaires aux comptes

Exercices couverts : 2009-2008

	Deloitte & Associés				Horwath Audit France			
	Montant K€(HT)		%		Montant K€(HT)		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
-Emetteur	83,5	83,5	38%	38%	83,5	83,5	40%	43%
-Filiales intégrées globalement	137,5	134,2	62%	62%	104,5	100,2	50%	52%
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
-Emetteur					20,4	10,8	10%	5%
-Filiales intégrées globalement								
Sous-Total	221,0	217,7	100%	100%	208,4	194,5	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique fiscal, social								
Autres								
Sous-Total								
TOTAL	221,0	217,7	100%	100%	208,4	194,5	100%	100%

Note 32 – Liste des sociétés consolidées

N° Siren	Société	Siège	% d'intérêt % de contrôle
308 491 521	GUERBET SA	France	100%
308 412 434	Simafex	France	100%
332 789 346	SCI Kalb et Compagnie	France	100%
	Codali	Belgique	100%
	Laboratorios Farmaceuticos GUERBET SA	Espagne	100%
	Martins & Fernandes	Portugal	100%
	GUERBET AG	Suisse	100%
	GUERBET Nederland BV	Pays-Bas	100%
	GUERBET GmbH	Allemagne	100%
	GUERBET AS	Turquie	100%
	GUERBET Laboratories Ltd	Grande-Bretagne	100%
	GUERBET Ges.m.b.H	Autriche	100%
	GUERBET SpA	Italie	100%
	GUERBET Produtos Radiologicos	Brésil	100%
	GUERBET Mexicana	Mexique	100%
	GUERBET Japan	Japon	100%
	GUERBET Korea	Corée	100%
	GUERBET Taiwan Co.Ltd	Taiwan	100%
	GUERBET Asia Pacific Ltd	Hong Kong	100%
	GUERBET LLC	USA	100%
	Medex	France	100%*

* dont 40% à acquérir en 2010 selon l'engagement réciproque entre GUERBET et un actionnaire minoritaire.

20.1.2 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation. Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note I) a) de l'annexe qui expose aux paragraphes « changements de présentation » et « changements de méthodes comptables » de nouvelles normes et interprétations appliquées à compter du 1er janvier 2009, notamment la norme IAS1 révisée « Présentation des états financiers ».

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

- La société procède à chaque clôture, à un test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note I. i) aux états financiers. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la Note Descriptive 1 donne une information appropriée.
- La société comptabilise des impôts différés sur déficits selon les modalités présentées dans la note I. v) aux états financiers. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à revoir les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations, et nous avons vérifié que la Note Descriptive 4 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

20.1.3 Comptes annuels au 31 décembre 2009 – Etats Financiers

en milliers d'euros

ACTIF	NOTE	31/12/2009		31/12/2008	
		Montants bruts	Amortis ou provisions	Montants Nets	Montants nets
Brevets, marques et droits similaires		201	-	201	201
Autres immobilisations incorporelles		7 004	4 421	2 583	2 060
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	7 205	4 421	2 784	2 261
Terrains		1 491	-	1 491	1 487
Constructions		62 569	33 940	28 629	21 067
Installations techniques, Matériel et outillage industriels		107 513	64 608	42 904	30 561
Autres immobilisations corporelles		25 468	19 578	5 890	6 125
Immobilisations en cours		18 048	-	18 048	27 924
Avances et acomptes		432	-	432	161
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	215 521	118 126	97 395	87 325
Participations	3	51 929	11 928	40 000	39 534
Créances rattachées à des participations	6	1 684	-	1 684	4 122
Prêts	4/6	111	-	111	119
Autres immobilisations financières	6	9 596	-	9 596	9 015
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		63 320	11 928	51 392	52 790
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		286 045	134 475	151 570	142 375
Stocks	5	61 470	2 618	58 852	62 028
Avances et acomptes		435	-	435	561
Clients et comptes rattachés	6	13 207	377	12 830	13 229
Autres créances d'exploitation	6	52 951	3 099	49 852	48 382
TOTAL CREANCES D'EXPLOITATION		66 592	3 476	63 117	62 172
Valeurs mobilières de placement et disponibilités	7	3 847	-	3 847	10 273
TOTAL ACTIF CIRCULANT		131 909	6 093	125 815	134 473
Charges constatées d'avance	6	403	-	403	560
Charges à répartir sur plusieurs exercices		-	-	-	-
Ecart de conversion		2 197	-	2 197	3 744
TOTAL ACTIF		420 554	140 568	279 986	281 152

PASSIF	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Capital social		12 167	12 080
Primes d'émission		5 266	4 054
Réserve légale		1 208	1 202
Réserves réglementées		-	-
Autres réserves		52 015	52 015
Report à nouveau		59 973	57 038
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 560	9 725
SITUATION NETTE		143 189	136 114
Provisions réglementées	9	16 509	10 336
TOTAL CAPITAUX PROPRES	8	159 698	146 450
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	10	16 129	17 499
Avances conditionnées		1 100	1 100
AUTRES FONDS PROPRES		1 100	1 100
Emprunts obligataires convertibles		-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit hors concours bancaires courants		37 796	45 372
Concours bancaires courants et soldes créditeurs courants		9 664	4 914
Autres emprunts et dettes financières divers		1 197	937
TOTAL DETTES FINANCIERES		48 658	51 223
Fournisseurs et comptes rattachés		21 405	25 703
Dettes fiscales et sociales		17 113	19 355
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 695	5 590
Autres dettes		6 080	9 783
TOTAL DETTES D'EXPLOITATION ET DIVERSES		50 293	60 431
TOTAL DETTES	11	98 951	111 654
Produits constatés d'avance	11	3 376	2 459
Ecart de conversion		731	1 990
TOTAL PASSIF		279 986	281 152

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits vendus en France		98 839	98 158
Produits vendus à l'étranger		145 463	129 741
CHIFFRES D'AFFAIRES PRODUITS	13	244 302	227 899
Services et produits divers		785	680
Droits et redevances		774	938
Production immobilisée		-	-
Reprises sur provisions et transferts de charges		1 686	924
Transferts de charges		-	-
Subventions d'exploitation	14	3 071	4 393
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		250 618	234 834
Achats stockés de marchandises matières premières et autres approvisionnements		(78 893)	(74 958)
+ Stock Initial		(64 353)	(57 046)
- Stock Final		61 470	64 353
CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE		(81 776)	(67 652)
Achats non stockés, autres services et charges extérieures		(75 461)	(67 671)
Impôts, taxes et assimilés		(9 362)	(8 320)
Charges de personnel	15	(56 124)	(55 221)
Amortissements		(10 879)	(9 996)
Provisions		(2 514)	(3 501)
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		(236 116)	(212 361)
RESULTAT D'EXPLOITATION		14 502	22 474

COMPTE DE RESULTAT	NOTE	Exercice 2009	Exercice 2008
Reprises sur provisions et transferts de charges		4 608	2 821
Intérêts et produits assimilés		5 296	5 127
Différences positives de change		2 928	3 381
TOTAL PRODUITS FINANCIERS		12 833	11 329
Amortissements et provisions		(3 952)	(9 246)
Intérêts et charges assimilées		(2 296)	(3 553)
Différences négatives de change		(3 207)	(3 383)
TOTAL CHARGES FINANCIERES		(9 455)	(16 182)
RESULTAT FINANCIER	16	3 378	(4 853)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		17 879	17 621
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		37	3
Produits exceptionnels sur opérations en capital		106	3 103
Reprises sur amortissements et provisions		1 034	1 065
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		1 178	4 171
Charges sur opérations de gestion		(46)	(69)
Charges sur opérations en capital		(207)	(3 130)
Amortissements et provisions		(7 033)	(5 172)
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES		(7 286)	(8 371)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	17	(6 109)	(4 200)
Participation des salariés		(412)	(1 104)
Impôts sur les bénéfices	18	1 201	(2 591)
RESULTAT DE L'EXERCICE		12 560	9 725

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

en millions d'euros	2009	2008
Marge brute d'autofinancement	28,53	30,58
(Augmentation) diminution des stocks	2,88	(7,31)
(Augmentation) diminution du poste clients et comptes rattachés	1,02	3,11
Augmentation (diminution) du poste fournisseurs et comptes rattachés	(3,65)	(4,39)
Augmentation / diminution des autres actifs et passifs à court terme	(7,09)	(4,04)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation (A)	21,69	17,95
Investissements liés à l'exploitation	(21,51)	(22,24)
Cessions d'immobilisations liées à l'exploitation	0,11	3,10
Diminution (augmentation) des immobilisations financières	1,33	4,89
Flux de trésorerie affecté aux investissements (B)	(20,07)	(14,25)
Augmentation de capital	1,30	0,56
Diminution du Report à Nouveau	-	-
Dividendes versés	(6,78)	(6,75)
Nouveaux emprunts à long terme	26,80	20,44
Remboursement d'emprunts	(34,12)	(8,12)
Flux de trésorerie provenant des opérations de financement (C)	(12,8)	6,13
Variation nette de la trésorerie (A) + (B) + (C)	(11,18)	9,83
Trésorerie initiale	5,36	(4,47)
Trésorerie finale	(5,82)	5,36

ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX DE GUERBET DE L'EXERCICE 2009

en milliers d'euros

Introduction

Le bilan est établi avant répartition : les dividendes dont le versement est proposé à l'Assemblée ne figurent donc pas dans les dettes.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sont établis suivant les principes généraux conformément aux dispositions du Plan Comptable Général 1999 (Règl CRC 99-03).

a) Estimations et jugements

Pour l'établissement des états financiers, la société doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

La Direction évalue ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les résultats réels futurs sont susceptibles de différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les principales estimations significatives faites par la direction de la société portent notamment sur l'évaluation des titres de participation.

b) Immobilisations incorporelles

- **Brevets et autorisation de mise sur le marché (AMM)**

Les brevets sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

Les frais afférents aux brevets et AMM sont enregistrés en charges.

Les brevets sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité.

- **Marques**

Les marques acquises sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Conformément aux règlements n°2002-10 et 2004-06 sur les actifs pris par le Comité de Réglementation Comptable, les frais de dépôt et de renouvellement des marques sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les marques ne donnent lieu à aucun amortissement.

- **Droits commerciaux**

Les droits commerciaux ont été acquis moyennant le paiement d'une redevance calculée sur un chiffre d'affaires pendant une certaine durée.

Ils ont été comptabilisés à l'origine sur la base d'une estimation des redevances à verser, et amortis sur 5 ans.

- **Frais de recherche et de développement**

Les frais de recherche sont enregistrés en charges au titre de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les frais de développement sont comptabilisés en immobilisations incorporelles uniquement s'il est possible de démontrer l'ensemble des critères ci-après :

- intention et capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- probabilité que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à la société ;
- coût de cet actif évaluable avec fiabilité.

Ces critères n'étant pas actuellement tous réunis, les frais de développement sont enregistrés dans les charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

- **Autres immobilisations incorporelles**

Les autres immobilisations incorporelles comprennent, pour l'essentiel, des logiciels. Ces logiciels sont amortis sur 3 ans. Bénéficiant des possibilités d'amortissements sur 12 mois offertes par la législation fiscale pour les logiciels, des amortissements dérogatoires ont été constatés. Ils représentent la quote-part d'amortissement supplémentaire par rapport aux amortissements économiques.

c) Immobilisations corporelles

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés sur les durées d'utilité selon le mode linéaire, ce qui correspond en moyenne aux durées suivantes :

- Constructions :	20 ans
- Aménagements, agencements :	10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage :	5 à 10 ans
- Autres immobilisations corporelles :	5 à 10 ans

Pour toutes les acquisitions antérieures et ce jusqu'au 31 décembre 1997, puis à nouveau à partir du 1er janvier 2002, toutes les possibilités offertes par la législation fiscale en matière d'amortissements dégressifs et exceptionnels sont utilisées. Le différentiel entre les amortissements dégressifs et linéaires est considéré comme dérogatoire.

Les immobilisations corporelles peuvent faire l'objet de dépréciations éventuelles en fonction de l'utilisation des biens par GUERBET.

d) Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition et éventuellement dépréciés en fonction de la quote-part de situation nette des filiales après retraitement de leurs actifs incorporels.

Les autres immobilisations financières figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'inventaire si celle-ci est inférieure.

e) Stocks et en cours

Les stocks de matières premières et autres approvisionnements sont évalués au coût d'entrée moyen pondéré. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à ce coût, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Des provisions sont également constituées sur les stocks qui présentent un faible taux de rotation.

Les stocks de produits en cours et finis sont valorisés au coût de revient incorporant les frais directs et indirects de production, à l'exclusion des frais de siège, financiers ou commerciaux. Une provision pour dépréciation est constituée en fonction du taux de rotation des stocks et lorsque les produits risquent de ne pas être vendus avant péremption ou d'être vendus à perte.

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées, le cas échéant, en fonction des risques grevant leur recouvrabilité.

La société a recours à la titrisation de créances. Cette opération consiste pour une entreprise à céder des créances qu'elle détient sur sa clientèle à une entité (spécifiquement créée pour l'occasion) qui finance l'acquisition de ces créances par l'émission de titres sur les marchés de capitaux.

Comptablement, la titrisation s'analyse comme une cession de créances :

- les créances cédées disparaissent du bilan du cédant ;
- l'ensemble des frais entraînés par l'opération constitue des charges de l'exercice au cours duquel a lieu l'opération.

g) Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres, déterminée sur la base de leur valeur probable de négociation, c'est-à-dire leur valeur liquidative à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

h) Instruments financiers

Les primes payées dans le cadre des options de taux d'intérêt sont inscrites à l'actif du bilan lors de l'acquisition de l'option et rapportées au compte de résultat prorata temporis sur la durée du contrat. Les charges éventuelles sur la variation du taux d'intérêt sont provisionnées.

Afin de gérer son exposition aux risques de change et de taux qui découlent de son activité industrielle et commerciale, GUERBET utilise des instruments financiers cotés sur des marchés organisés. La politique de GUERBET est de ne pas opérer sur les marchés à des fins spéculatives.

i) Conversion des éléments en devises

GUERBET centralise la gestion du risque de change de ses filiales françaises.

Les dettes et les créances libellées en devises, hors de la zone euro, sont converties au taux en vigueur au 31 décembre. Les différences de change latentes dégagées à cette occasion sont comptabilisées au bilan dans les écarts de conversion. GUERBET couvre ses risques de change par des contrats à terme ou des options sur devises. Les provisions éventuelles pour perte de change tiennent compte de ces couvertures.

Les résultats sur opérations d'options en devises sont comptabilisés à l'échéance de l'option dans la mesure où elles couvrent des opérations commerciales postérieures à la clôture de l'exercice. La prime payée est inscrite à l'actif du bilan jusqu'à l'échéance de l'option.

j) Provisions réglementées

Selon les dispositions légales, les provisions réglementées sont constituées :

- de provisions pour investissement (en liaison avec la participation des salariés),
- de provisions pour amortissements dérogatoires.

Les amortissements dérogatoires sont calculés selon la méthodologie explicitée en b) et c) pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

k) Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges constatées correspondent aux passifs répondant aux critères suivants :

- le montant ou l'échéance ne sont pas fixés de façon précise ;
- l'incidence économique est négative pour la société, c'est-à-dire que ce passif s'analyse comme une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

l) Engagements d'indemnités de départ en retraite

Les engagements d'indemnités de départ en retraite sont comptabilisés en provisions pour risques.

S'agissant des régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Celle-ci consiste à se baser sur les indemnités qui seront versées aux salariés au moment probable de leur départ en retraite en tenant compte de la pyramide des âges, du taux de rotation du personnel et du taux de survie déterminé à partir des tableaux officiels par tranche d'âge. Les montants obtenus sont revalorisés en fonction d'hypothèses d'inflation et de promotion et actualisés pour tenir compte de la date à laquelle les indemnités seront effectivement versées.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont portés en totalité en résultat. Ces évaluations sont réalisées une fois par an, pour tous les régimes.

m) Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques liés à la propriété des biens.

n) Subventions d'investissement

Selon la possibilité qu'offre le PCG, la reprise des subventions d'investissement qui finance une immobilisation amortissable, s'effectue sur la même durée et au même rythme que l'amortissement de la valeur de l'acquisition acquise ou créée au moyen de la subvention.

Note 1 - Immobilisations incorporelles

1 - 1 - Valeurs brutes

	2009	2008
Immobilisations incorporelles au 1er janvier	6 156	4 953
Augmentations	1 083	1 203
Diminutions	34	-
Immobilisations incorporelles au 31 décembre	7 205	6 156

En 2009, les augmentations des valeurs brutes correspondent pour l'essentiel à des logiciels.

1 - 2 - Amortissements et provisions

	2009	2008
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 1er janvier	3 896	3 478
Dotations	530	418
Reprises	(5)	-
Amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles au 31 décembre	4 421	3 896

Note 2 - Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	31/12/2008	Augmentations 2009	Diminutions 2009	31/12/20 09
Terrains	1 487	4	-	1 491
Constructions	52 572	10 662	665	62 569
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 596	17 779	10 862	107 513
Autres immobilisations corporelles	25 639	1 612	1 783	25 468
Immobilisations corporelles En cours	27 924	(9 861)	15	18 048
Avances et acomptes	161	272	1	432
Immobilisations corporelles	208 379	20 468	13 326	215 521

Valeurs brutes	31/12/2007	Augmentations 2008	Diminutions 2008	31/12/20 08
Terrains	1 978	-	491	1 487
Constructions	45 464	9 016	1 908	52 572
Installations techniques, matériel et outillage industriels	88 093	18 373	5 870	100 596
Autres immobilisations corporelles	26 834	1 625	2 820	25 639
Immobilisations corporelles En cours	35 675	(7 751)	-	27 924
Avances et acomptes	719	-	558	161
Immobilisations corporelles	198 763	21 263	11 647	208 379

Amortissements	2009	2008
Amortissements sur immobilisations corporelles au 1er janvier	120 810	120 394
Dotations	10 350	9 578
Reprises	(13 104)	(9 162)
Amortissements sur immobilisations corporelles au 31 décembre	118 056	120 810

Les investissements de 20,5 M€ en 2009 et de 21,3 M€ en 2008 correspondent principalement aux projets d'accroissement de capacité de nos usines d'Aulnay et de Lanester.

Les diminutions d'immobilisations corporelles de 13,3 M€ en valeur brute pour 2009 concernent principalement la démolition partielle des anciens bâtiments chimie sur Aulnay pour 11,4 M€ (0,1 M€ en valeur nette).

Les provisions sur immobilisations non incluses dans le tableau ci-dessus se montent à 70 K€ au 31/12/2009 et à 244 K€ au 31/12/2008 et portent sur les installations techniques, matériel et outillage industriels.

Note 3 - Participations

	2009	2008
Valeur brute des titres de participation	51 929	51 397
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(11 928)	(11 863)
Valeur nette des titres de participation	40 000	39 534

Ces montants correspondent aux titres détenus au 31 décembre. Les informations financières par filiales et autres participations sont détaillées dans le tableau « Liste des filiales et participations » à la page 183.

En 2009, la variation de la valeur brute des titres de participation provient principalement de l'augmentation du capital de GUERBET Korea (+ 0,5 M€).

Note 4 - Prêts

	2009	2008
Prêts	111	119

La diminution marginale porte sur des prêts au personnel.

Note 5 - Stocks

	2009	2008
Matières premières, approvisionnements		
Montant brut	17 388	14 603
Provisions	(319)	(479)
Montant net	17 069	14 124
Produits intermédiaires et finis		
Montant brut	39 257	44 173
Provisions	(1 994)	(1 612)
Montant net	37 263	42 561
Marchandises		
Montant brut	4 825	5 577
Provisions	(305)	(234)
Montant net	4 520	5 343
Montant net total	58 852	62 028

Note 6 - Etat des échéances des créances

	2009			2008
	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an	
Créances rattachées à des participations	1 684	1 684	-	4 122
Prêts	111	-	111	119
Autres immobilisations financières ⁽¹⁾	9 596	-	9 596	9 015
Clients douteux ou litigieux	401	401	-	395
Autres créances clients ⁽²⁾	2 807	2 807	-	3 236
Effets à l'encaissement	9 999	9 999	-	9 950
Personnel et comptes rattachés	108	108	-	172
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	20	20	-	32
Etat, impôt sur les bénéfices	6 526	6 526	-	6 158
Etat, taxe sur la valeur ajoutée	4 683	4 683	-	4 296
Etat, autres impôts et taxes	484	484	-	-
Etat, créances diverses	-	-	-	-
Groupe et associés	36 584	36 584	-	33 036
Débiteurs divers	4 546	4 546	-	6 627
Charges constatées d'avance	403	400	3	560
Total général	77 952	68 242	9 710	77 718

(1) Titrisation : un programme de titrisation de créances commerciales a été mis en place dans le Groupe GUERBET au cours de l'exercice 2004. GUERBET a déposé à ce titre une garantie de 8 500 K€ auprès de l'organisme cessionnaire des créances.

(2) L'encours Client est diminué du montant des cessions de créances acquises par le programme du cessionnaire. Au 31 décembre 2009, le montant des créances cédées est de 14 737 K€. Le risque réel relatif au recouvrement des créances n'est pas transféré totalement au cessionnaire.

Note 7 - Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Les VMP sont, en partie, constituées de 5 107 actions propres pour une valeur brute de 170 K€. En 2009, aucun mouvement d'actions propres n'a été enregistré.

La valeur de marché de l'action GUERBET est de 97,15 Euros au 31 décembre 2009, soit une valorisation globale en prix de marché de 496 K€. Par conséquent, aucune provision n'est constatée au 31/12/2009.

Les autres VMP sont constituées de SICAV monétaires et de Bons à Moyen Terme Négociables, dont la valeur brute globale est de 3 479 K€ au 31 décembre 2009 :

		Sicav 1	Sicav 3	Sicav 4	Sicav 5	B.M.T.N	Total
Solde 2007	Nombre	-	7	-	-	12	
	Valeur	-	1 670	-	-	1 925	3 595
Achats 2008	Nombre	227 294	-	-	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	-	-	50 420
Ventes 2008	Nombre	227 294	-	-	-	-	
	Valeur	50 420	-	-	-	-	50 420
Solde 2008	Nombre	-	7	-	-	12	
	Valeur	-	1 670	-	-	1 925	3 595
31/12/2008	Valeur	-	1 812	-	-	2 093	3 905
Achats 2009	Nombre	-	37	122 825	28	-	
	Valeur	-	4 767	27 925	6 163	-	38 855
Ventes 2009	Nombre	-	17	122 825	28	12	
	Valeur	-	2 958	27 925	6 163	1 925	38 971
Solde 2009	Nombre	-	27	-	-	-	
	Valeur	-	3 479	-	-	-	3 479
31/12/2009	Valeur	-	3 482	-	-	-	3 482

La valorisation globale en prix de marché de ces SICAV monétaires et de ces B.M.T.N. est de 3 482 K€. Par conséquent, aucune provision n'est constatée au 31/12/2009.

Note 8 - Capitaux propres

Les capitaux propres de GUERBET ont évolué comme suit :

	2009	2008
Capitaux propres au début de l'exercice	146 450	138 341
Dividendes distribués	(6 795)	(6 760)
Dividendes portés en report à nouveau	11	11
Augmentation capital social et prime d'émission	1 299	564
Diminution report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	12 560	9 725
Provisions réglementées	6 173	4 569
Capitaux propres à la fin de l'exercice	159 698	146 450

Les actions de GUERBET ont évolué comme suit :

	2009
Nombre d'actions au début de l'exercice	3 019 965
Augmentation par levée de stocks-options ⁽¹⁾	21 796
Nombre d'actions à la fin de l'exercice	3 041 761

Note 9 - Provisions réglementées

	31/12/2007	Dotations 2008	Reprises 2008	31/12/2008	Dotations 2009	Reprises 2009	31/12/2009
Provision pour investissement	242	99	118	223	-	65	158
Provision pour amortissements dérogatoires	5 526	4 829	242	10 113	7 033	795	16 351
Total	5 768	4 928	360	10 336	7 033	860	16 509

⁽¹⁾ Voir Note 22 page 179 – Options de souscription et d'achats d'actions

Note 10 - Provisions pour risques et charges

	31/12/ 2007	Dot. 2008	Reprises 2008 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2008 (provision non utilisée)	31/12/ 2008	Dot. 2009	Reprises 2009 (provision utilisée/ reclassée)	Reprises 2009 (provision non utilisée)	31/12/ 2009
Indemnités de départ en retraite ⁽¹⁾	9 851	1 621	-	-	11 472	351	-	-	11 823
Couvertures de taux	37	-	37	-	-	-	-	-	-
Risque de change	2 329	3 744	2 329	-	3 744	2 197	3 744	-	2 197
Clients	524	-	-	-	524	308	-	-	832
Engagement d'achat de principes actifs	692	913	-	-	1 605	-	771	-	834
Autres	623	85	554	-	154	370	81	-	443
Total	14 056	6 363	2 920	-	17 499	3 226	4 596	-	16 129

(1) Indemnités de départ en retraite :

La part de la provision pour indemnité de départ en retraite est de 556 KE pour les mandataires sociaux au 31 décembre 2009. L'entreprise n'a pas d'engagements en matière de pensions, de compléments de retraite ou d'avantages similaires, à l'exception d'un engagement en matière de compléments de retraite pour ses mandataires.

Le calcul de la provision pour indemnité de départ en retraite prend comme hypothèse que 100% des départs en retraite seront volontaires.

Les principales hypothèses actuarielles appliquées pour l'évaluation de la provision des indemnités de départ en retraite, sont les suivantes :

Taux d'actualisation financière :

Application de la courbe de taux 0-coupon de l'Institut des actuaires en tenant compte des différentes maturités

Taux de rotation :

Application de tables de taux établies à partir des données statistiques internes des dernières années et selon les axes d'analyse suivants : statut et âge du salarié

Taux d'augmentation des salaires :

Le taux d'augmentation des salaires retenu pour le calcul de l'engagement au 31 Décembre 2009 est de 2,5%.

Taux de mortalité

Application de la plus récente table de mortalité publiée par l'INSEE

Note 11 - Etat des échéances des dettes

	Montant Brut	2009			2008
		1 an au plus	+ d'un an - 5 ans	+ 5 ans	Montant Brut
Emprunts et dettes à 1 an maximum à l'origine	9 665	9 665	-	-	4 915
Emprunts et dettes à plus d'1 an à l'origine	37 796	1 131	17 065	19 600	45 372
Emprunts et dettes financières diverses	1 197	165	1 032		937
Fournisseurs et comptes rattachés	21 405	21 405	-	-	25 703
Personnel et comptes rattachés	11 056	10 644	-	412	13 548
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	5 972	5 972	-	-	5 669
Etat : impôt sur les bénéfices	-	-	-	-	-
Etat : TVA	-	-	-	-	-
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	85	85	-	-	138
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	5 695	5 695	-	-	5 590
Groupe et associés	4 751	4 751	-	-	7 599
Autres dettes	1 329	1 329	-	-	2 184
Produits constatés d'avance	3 376	1 089	-	2 287	2 458
	102 327	61 931	18 097	22 299	114 113

Note 12 - Produits à recevoir et charges à payer

	2009	2008
Produits à recevoir		
Créances rattachées à des participations	13	7
Clients et comptes rattachés	22	6
Autres créances	3 304	4 523
Banques, établissements financiers	-	20
Total	3 339	4 556

	2009	2008
Charges à payer		
Emprunts et dettes financières	48	232
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 202	8 698
Dettes fiscales et sociales	12 645	15 114
Autres dettes	950	1 106
Intérêts courus sur découvert	166	82
Total	20 011	25 232

Note 13 - Chiffre d'affaires produits

	2009	2008
France avec DOM-TOM	98 864	98 404
Europe hors France	98 275	89 635
Europe avec France	197 139	188 039
Asie	19 203	12 716
Amérique Latine	12 787	12 600
Amérique du Nord	2 212	2 724
Autres pays	12 961	11 820
Total	244 302	227 899

Note 14 - Subventions d'exploitation

En décembre 2008, la demande d'aide pour le projet de recherche franco-allemand « Iseult » déposée auprès d'OSEO a été approuvée par la Commission Européenne. La convention d'aide prévoit un financement de la moitié des dépenses engagées dont 39% sous forme d'avances remboursables et 61% sous forme de subvention.

Une avance sur cette aide de 3,4 millions d'euros a été reçue, en décembre 2008, à la signature de la convention. Elle se répartit en avances remboursables pour 1,1 millions d'euros, comptabilisées en dette financière non courante et subventions pour 2,3 millions d'euros comptabilisée en autres passifs. Elle n'affecte pas le résultat.

OSEO a approuvé en janvier 2010, les dépenses de recherche engagées par GUERBET jusqu'au 30 juin 2009 et versé en conséquence une subvention égale à la moitié de ces dépenses. Cette somme de 2,9 millions d'euros a été comptabilisée en subvention à recevoir au 31 décembre 2009 (cf. Note 12 – Produits à recevoir).

Le produit éventuel qui resterait à percevoir pour les dépenses de recherche engagées au cours du second semestre 2009, mais n'ayant pas encore été approuvées par OSEO à la date d'arrêté des comptes, s'élèverait à 1 688 K€.. En outre, 1,4 millions d'euros de subventions, correspondant à un excédent de

dépenses antérieures au 30 Juin 2009 par rapport au budget, pourraient être versés par OSEO après les résultats d'une expertise scientifique, qui aura lieu en 2010, sur le programme. Ce produit éventuel n'a fait l'objet d'aucune comptabilisation sur 2009.

Note 15 – Charges de personnel

	2009	2008
Salaires et traitements	(38 981)	(39 112)
Charges sociales	(17 143)	(16 109)
Total	(56 124)	(55 221)

Note 16 - Résultat financier

	2009	2008
Dividendes	4 256	2 800
Intérêts	(691)	(1 682)
Résultat de change	(577)	(1 256)
Provision nette sur titre de participation	(65)	(5 046)
Abandon de créances ⁽¹⁾	-	-
Autres	455	331
Total	3 378	(4 853)

Note 17 - Résultat exceptionnel

	2009	2008
Analyse du résultat exceptionnel		
Charge nette sur provisions réglementées	(6 173)	(4 569)
Produit net sur immobilisations ⁽²⁾	73	679
Autres	9	(310)
Total	(6 109)	(4 200)

Note 18 - Impôts sur les bénéfices

Depuis 1988, le Groupe a opté pour l'intégration fiscale. Les sociétés suivantes font partie du périmètre de l'intégration fiscale : GUERBET et SIMAFEX.

Les charges d'impôt sont supportées comptablement par les Sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale.

Les économies réalisées par le Groupe d'intégration fiscale non liées aux déficits (rectifications liées à certaines opérations intragroupe) sont conservées chez la Société mère et constatées chez celle-ci en produits. Les crédits d'impôt recherche, apprentissage et famille sont réalloués aux sociétés qui les ont générés. Les économies d'impôt résultant des déficits fiscaux des filiales leur seront réallouées par imputation sur leurs bénéfices fiscaux ultérieurs.

⁽¹⁾ Voir note 21 – Entreprises liées.

⁽²⁾ dont 965 KE de résultat net sur la cession de Gonesse en 2008.

Le bénéfice fiscal d'ensemble au taux normal du Groupe d'intégration fiscale s'élève pour l'année 2009 à 9,03 M€.

Le produit d'impôt du Groupe d'intégration fiscale s'élève à (0,80 M€) après imputation des crédits d'impôt dont celui du crédit d'impôt recherche pour 3,82 M€. Cette charge d'impôt due par le Groupe d'intégration fiscale étant inférieure aux acomptes versés, la créance sur l'état est inscrite en «autres créances d'exploitation» pour 6,53 M€.

Le produit ou la charge d'impôt figurant au compte de résultat s'analyse ainsi :

	2009	2008
Produit ou (charge) d'impôt du Groupe	803	(2 109)
Charge d'impôt en provenance des filiales		
Intégrées	754	65
Economie d'impôt réallouée aux filiales		
Intégrées	(356)	(256)
Autre charge d'impôt	-	(291)
Produit ou (Charge) d'impôt de la société tête de Groupe	1 201	(2 591)

Le produit ou la charge d'impôt de la société tête de Groupe se répartit ainsi :

	2009	2008
I.S. sur résultat courant ⁽¹⁾	(1 303)	(4 575)
I.S. sur résultat exceptionnel	2 504	2 275
Autre charge d'impôt	-	(291)
Produit ou (Charge) d'impôt de la société tête de Groupe	1 201	(2 591)

Charges non déductibles visées à l'article 39-4 du CGI

Pour l'exercice 2009, les charges de ce type supportées par GUERBET correspondent à des amortissements de voitures de tourisme pour un montant de 128 K€.

Note 19 - Situation fiscale latente

La situation fiscale latente de GUERBET a été calculée sur la base de l'intégration fiscale à compter de l'exercice 1988. De ce fait, les impôts payés d'avance résultant du décalage entre la comptabilisation de certains produits et charges et leur incorporation dans le résultat fiscal, et les impôts à payer sur des éléments de capitaux propres (provisions réglementées) ont été déterminés pour l'ensemble des sociétés intégrées fiscalement.

	2009	2008
Impôts nets latents sur différences temporaires (impôts payés d'avance) ⁽²⁾	5 341	6 121
Impôts latents sur capitaux propres (impôts différés sur provisions réglementées)	6 342	3 987

Ces impôts latents ont été calculés au taux de 33 1/3 % majoré de la contribution sociale.

⁽¹⁾ dont Crédit d'Impôt Recherche pour 3,47 M€

⁽²⁾ dont 287 KE d'impôt payé d'avance sur engagement d'achat de principes actifs en 2009

Note 20 - Effet de l'application des règles fiscales sur le résultat de l'Exercice

Afin de bénéficier de certaines dispositions fiscales, la Société est tenue de comptabiliser au compte de résultat (résultat exceptionnel) des écritures qui ne présentent pas le caractère de charges ou de produits comptables.

	2009	2008
Résultat avant impôts	11 359	12 316
Dotation ou reprise nette de provisions réglementées et d'amortissements dérogatoires	(6 173)	(4 569)
Résultat corrigé avant impôts	17 532	16 885

Note 21 - Entreprises liées

	2009	2008
Immobilisations financières		
Participations	51 821	51 289
Créances rattachées à des participations	1 684	4 122
Clients	1 095	731
Créances		
Autres créances	-	-
Comptes courants financiers	36 583	33 034
Provisions pour risques et charges	-	-
Dettes		
Emprunts et dettes financières divers	-	-
Dettes fournisseurs	231	44
Dettes sur immobilisations	72	72
Autres dettes	-	-
Comptes courants financiers	4 751	7 608
Produits constatés d'avance	204	-
Produits d'exploitation		
Vente de biens	121 226	106 541
Prestations de services	597	483
Autres produits	77	-
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises et matières premières	(21 936)	(15 638)
Achats non stockés, autres services	(10 710)	(6 471)
Impôts et taxes	-	-
Produits financiers		
Dividendes	4 256	2 800
Autres intérêts et produits assimilés	539	1 861
Reprises sur provisions et transferts de charges	864	456
Différences positives de change	-	-
Charges financières		
Dotations sur amortissements et provisions	1 755	5 502
Intérêts et charges assimilées	(99)	(170)
Abandons de créances	-	-
Différences négatives de change	-	-
Charges exceptionnelles		
Dotations sur amortissements et provisions	-	-
Abandons de créances	-	-

Abandons de créances consentis aux entreprises liées et mis en œuvre au cours de l'exercice 2009 :

NEANT

Note 22 - Options de souscription et d'achat d'actions

Le personnel de la société et de ses filiales bénéficie d'options de souscription d'actions et d'options d'achat d'actions. Au titre des opérations en cours au 31 décembre 2009, le personnel a la faculté de souscrire 97 637 actions à un prix moyen pondéré de 85,24 euros.

Sur les 97 637 actions, la part réservée aux mandataires sociaux représente 9 500 actions à un prix moyen pondéré de 75,69 euros.

PLANS D'OPTIONS (1)	Plan n° 3	Plan n° 4	Plan n° 5	Plan n° 6	Plan n° 7	Plan n° 8
Date d'Assemblée Générale	19/05/2001	16/11/2002	16/11/2002	16/11/2002	18/05/2006	18/05/2006
Date du Directoire	26/08/2002	25/02/2003	23/09/2003	26/07/2005	25/09/2007	26/03/2009
Nombre total d'options attribuées, dont le nombre pouvant être souscrites ou achetées par :	37 700	3 900	19 200	106 950	7 000	6 000
Mandataires sociaux (2) :						
M. Philippe DECAZES	-	-	-	4 000	-	-
Mme Marie-Christine GARNIER	-	-	-	2 000	-	-
M. Philippe BARTHELET	600	-	4 400	2 000	-	-
					(8)	
Point de départ d'exercice des options	26/08/2004 (7)	25/02/2005 (7)	23/09/2005 (7)	26/07/2007 (7)	25/09/2009 (7)	26/03/2011 (7)
Date d'expiration	25/08/2009	24/02/2010	22/09/2010	25/07/2012	24/09/2017	25/03/2019
Prix de souscription ou d'achat (9)	32,94 €	32,24 €	37,16 €	82,91 €	150,22 €	112,26 €
Nombre total d'actions souscrites depuis l'attribution	29 900 (3)	2 700 (4)	11 300 (5)	15 638 (6)	-	-
Nombre total d'options annulées depuis l'attribution	7 800	1 200	-	12 575	-	2 000
Nombre total d'options restantes	-	-	7 900	78 737	7 000	4 000

(1) Les deux premiers plans ayant expirés en 2008, nous ne jugeons pas utile de les inclure dans ce tableau.

(2) Mandataires sociaux au sens de la loi N.R.E. et au 31 décembre 2009.

(3) 1 200 options exercées en 2004 + 4 080 options exercées en 2005 + 8 960 options exercées en 2006 + 7 456 options exercées en 2007 + 3 194 options exercées en 2008 + 5 010 options exercées en 2009.

(4) 350 options exercées en 2006 + 1 300 options exercées en 2007 + 752 options exercées en 2008 + 298 options exercées en 2009.

(5) 2 000 options exercées en 2005 + 4 000 options exercées en 2007 + 5 300 options exercées en 2009.

(6) 150 options exercées en 2006 + 1 250 options exercées en 2007 + 3 050 options exercées en 2008 + 11 188 options exercées en 2009.

(7) Ces plans comportent des clauses d'incessibilité des titres durant deux années.

(8) En application de la Loi du 30 décembre 2006, le Conseil de Surveillance a décidé, concernant l'attribution faite au membre du Directoire, de maintenir les mêmes règles que celles applicables aux stock-options attribuées aux membres du Directoire antérieurement à ladite Loi. Par conséquent, le bénéficiaire de ce Plan aura la possibilité de lever ses options à partir de la 3ème année d'attribution et de vendre la totalité des actions issues de cette attribution à partir de la 5ème année à compter de celle-ci.

(9) Ces prix correspondent à la moyenne des cours cotés aux vingt séances de Bourse précédant les réunions du Directoire qui ont attribué les options.

Au 31 décembre 2009, 97 637 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 97 637 et le nombre total d'actions ainsi existantes serait de 3 139 398. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 8 322 229 euros.

Le résultat dilué net par action calculé pour tenir compte de l'effet dilutif des options de souscription d'action offertes au personnel ressort à 4,05 euros pour l'exercice 2009.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société GUERBET au prix d'achat de 82,91 euros.

Note 23 - Eléments susceptibles d'engendrer des risques de marché

La juste valeur des instruments de trésorerie est de -1,3 M€ pour les couvertures de taux et de 0,04 M€ pour les couvertures de change.

Concernant la gestion du risque de taux, il existe 9 contrats d'échange de taux d'intérêts portant sur 66,2 M€ au 31.12.2009. Trois contrats de swap ont été négociés en 2009 pour un montant total de 35 M€. Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Date de mise en place	Date échéance	Type de contrat	Position GUERBET	Indices de référence	Taux du contrat	Devise	Juste Valeur	Notionnel
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,00%	€	-40 363,00	2 500 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%		24,00	2 500 000,00
30/11/2006	04/12/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,77%	€	-347 257,00	8 571 428,57
03/02/2006	07/02/2011	Collar	Cap	Euribor 3 mois	4,47%	€	186,00	6 000 000,00
			Floor	Euribor 3 mois	2,70%	€	-116 262,44	6 000 000,00
27/12/2007	27/12/2010	Swap	Achat	Euribor 1 mois	4,39%	€	-59 595,00	1 666 666,67
20/06/2008	20/06/2013	Swap	Achat	Euribor 3 mois	5,12%	€	-328 223,44	7 000 000,00
21/10/2008	23/10/2010	Swap	Achat	Euribor 3 mois	3,81%	€	-205 583,00	7 000 000,00
15/06/2009	15/06/2014	Swap	Achat	Euribor 3 mois	2,49%	€	-175 054,00	13 500 000,00
09/12/2009	12/12/2016	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,53%	€	-15 305,00	10 000 000,00
17/12/2009	17/12/2014	Call	Achat	Euribor 3 mois	2,30%	€	-716,00	10 000 000,00

Concernant la gestion du risque de change, il existe 5 contrats de couvertures non amortis au 31/12/2009 pour 10,4 M € . Onze contrats de couverture à terme ont été négociés en 2009 (dont 10,4 M€ non amortis au 31/12/2009). Les transactions non amorties sont reprises selon le détail ci-dessous :

Mise en place	Échéance	Type	Spot de négociation	Strike	Montant en €	Montant en devises	Solde en devises	Juste valeur	
10/12/2009	29/11/2010	Vente terme	TRY	2,21	2,37	-1 517 387	-3 600 000	-3 600 000	-58 803
18/12/2009	06/01/2010	Vente terme	HKD	11,16	11,16	-1 881 518	-21 000 000	-21 000 000	1 539
18/12/2009	06/01/2010	Vente terme	JPY	130,01	130,01	-4 230 444	-550 000 000	-550 000 000	99 900
28/12/2009	06/01/2010	Vente terme	USD	1,44	1,44	-3 783 071	-5 448 000	-5 448 000	1 202
31/12/2009	06/01/2010	Achat terme	JPY	132,70	132,69	994 762	132 000 000	132 000 000	-3 432

Note 24 - Rémunérations allouées aux mandataires sociaux

	2009	2008
Rémunérations allouées aux mandataires sociaux	605	554

Il s'agit des rémunérations perçues au titre de leur fonction de mandataires sociaux et au titre de leur fonction salariée.

Note 25 - Effectif moyen employé pendant l'exercice

	2009	2008
Ouvriers, employés	176	179
Techniciens, agents de maîtrise	401	405
Cadres	227	212
Effectif moyen	804	796

Note 26 - Engagements hors bilan :**Engagements donnés :**

	2009	2008
Avals et cautions et autres engagements donnés aux tiers pour le compte des entreprises liées	21 800	24 429
Avals et cautions donnés aux tiers et autres engagements	7 891	5 608
Créances cédées dans le cadre de la titrisation	14 737	14 337
Engagements de crédit bail immobilier et mobilier	4	103
• dont redevances à moins d'un an:	4	99
• dont redevances entre un et cinq ans	-	4
• dont redevances à plus de cinq ans	-	-
Dettes assorties de garanties	-	-
Total	44 449	44 477

	Redevances de crédit-bail payées en 2009	Redevances payées cumulées au 31 Décembre 2009
Sur crédits-bails immobiliers	7	26
Sur crédits-bails mobiliers	92	5 313
Total	99	5 339

Les éléments financiers afférents aux biens mobiliers et immobiliers en crédits-bails sont les suivants :

	2009	2008
Valeur des biens mobiliers et immobiliers	26	4 278
Dotations aux amortissements si les biens avaient été acquis par l'Entreprise	3	428
Valeurs résiduelles des biens en fin de contrat	524,2€	524,2€

Pour 2009, le détail de ces biens en crédits-bails par nature se présente comme suit :

Poste du Bilan	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice	Dotations aux amortissements cumulées	Valeur nette
Terrain	-	-	-	-
Bâtiment	26	3	9	17
Installat. techniques matériel et outillage	-	-	-	-
Total	26	3	9	17

Engagement d'achat vis à vis d'un fournisseur

La société GUERBET s'est engagée en 2008 auprès d'un fournisseur à acquérir 30 tonnes de principes actifs représentant une valeur de 4,8 millions de dollars. Cet engagement a succédé à un engagement similaire pris en 2002 et portant sur 200 tonnes.

Au 31 décembre 2009, 15 tonnes restaient à acquérir pour une valeur de 2,4 millions de dollars, soit 2 millions d'euros au cours de clôture.

Engagement de construire

La société GUERBET a cédé l'extension de son entrepôt de Gonesse en l'état futur d'achèvement pour un montant de 4 363 K€ hors TVA immobilière (cf. note 2-1. page 167). Elle s'est engagée à construire cette extension avant le 30 avril 2010, sauf survenance d'une cause légitime de suspension de ce délai. Le coût des travaux a été évalué à 3 670 K€ pour une première tranche ferme, auxquels s'ajoutent 430 K€ pour une tranche conditionnelle. Les travaux ont été confiés pour l'essentiel à un entrepreneur qui a pris l'engagement de respecter à la fois les délais de livraison et les coûts.

Note 27 - Autres informations

1. Le nombre d'heures de formation correspondant aux droits acquis au titre du Droit Individuel à la Formation n'ayant pas donné lieu à demande représentent 61 931 heures. GUERBET a financé 567 heures au cours de l'exercice 2009.
2. Les coûts de développements, qui ne sont pas activés, sont comptabilisés en charges pour 30 090 KE au titre de l'exercice 2009.
3. Les honoraires des Commissaires aux Comptes pris en charge par GUERBET au titre de l'exercice 2009 figurent dans la note 31 de l'annexe consolidée.

Note 28 - Evénements postérieurs à la clôture

Il n'existe aucun événement significatif postérieur à la clôture de l'exercice 2009

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En milliers d'euros

INFORMATIONS FINANCIERES										
Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation	Capital	Capitaux propres hors capital et résultat	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Prêts et avances accordés	Cautions et avals	Chiffre d'affaires Produits	Dividendes	Résultat dernier exercice clos
A – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE EXCEDE 1 % DU CAPITAL DE GUERBET										
FILIALES										
SIMAFEX (France)	1 280	10 295	100,00	1 224	1 224	9 867	2 500	21 658	350	2 226
MEDEX (France)	180	35	60,00	3 000	924	3 158		4 251		-846
S.C.I. KALB (France)	63		99,76	615	162	103		120		99
GUERBET PRODUTOS RADIOLOGICOS (Brésil)	12 048	5 588	100,00	11 197	11 197	13	109	32 223		5 342
CODALI (Belgique)	541	6 152	99,56	379	379			33 528		2 890
MARTINS & FERNANDES (Portugal)	410	-244	99,73	1 224	451	341		2 979		285
GUERBET A.G. (Suisse)	337	2 700	99,60	304	304	461		15 171		1 120
GUERBET G.M.B.H. (Allemagne)	511	12 619	100,00	19 962	19 962			49 162	3 189	1 483
GUERBET A.S. (Turquie)	540	-215	99,99	795	78	1 745	29	6 375		-239
LABORATORIOS FARMACEUTICOS GUERBET (Espagne)	781	540	100,00	790	790	6 890		8 590		-49
GUERBET AUSTRIA G.M.B.H. (Autriche)	73	981	100,00	146	146			3 858	367	250
GUERBET KOREA LTD (Corée)	4 939	-4 637	100,00	7 214	3 183	41	2 020	4 056		165
GUERBET TAIWAN (Taiwan)	152	-34	100,00	191	191	5	474	2 129		3
GUERBET SPA (Italie)	500	3 876	100,00	500	500	4 221	1 300	17 178		437
GUERBET LLC (USA)	1 111	-1 017	100,00	1 624	148	2 891	134	3 848		55
GUERBET MEXICANA (Mexique)	465	-462	100,00	600	149		1 921	2 109		154
GUERBET JAPAN KK (Japon)	1 277	-2 800	100,00	1 951		5 532	12 968	8 812		-904
PARTICIPATIONS										
	-	-	-	-	-	-		-	-	-
B – TITRES DONT LA VALEUR BRUTE N'EXCEDE PAS 1 % DU CAPITAL DE GUERBET										
FILIALES										
GUERBET NEDERLAND B.V. (Pays Bas)	91	1 230	100,00	92	92	118		8 028	350	103
GUERBET LABORATORIES LTD (Angleterre)	11	114	100,00	13	13	1 047	345	3 469		150
GUERBET ASIE PACIFIQUE (Hong Kong)	N.S.	4 051	100,00	N.S.	N.S.	1 835		16 152		-116
PARTICIPATIONS										
Participations dans les sociétés françaises	N.C.	N.C.-		108	108					N.S.
				Filiales			Participations			
Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Françaises		Etrangères			Françaises		Etrangères		
Valeur comptable des titres détenus :										
- brute :	4 839		46 982			108		-		
- nette :	2 310		37 583			108		-		
Montant des prêts et avances accordés	13 128		25 140			-		-		
Montant des cautions et avals donnés	2 500		18 300			-		-		
Montant des dividendes encaissés	350		3 906			-		-		

Dans un objectif de cohérence, les capitaux propres et les résultats des filiales sont présentés en normes IFRS. Pour les filiales en dehors de la zone Euro, le capital, les capitaux propres et le résultat ont été convertis au taux de clôture au 31 décembre 2009.

20.1.4 Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels – Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société GUERBET, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2009 ont été réalisées dans un contexte de forte volatilité des marchés et d'une difficulté à appréhender les perspectives économiques. C'est dans ce contexte que conformément aux dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance :

La société évalue annuellement la valeur d'inventaire de ses immobilisations financières et participations selon la méthode décrite dans la note d) de l'annexe aux comptes annuels relative aux règles et méthodes comptables. Nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par

votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2010
Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

20.1.5 Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés – Exercice clos le 31 décembre 2008

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et d'engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclus au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et des engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Contrat de travail

Le contrat de travail de M. Dominique MEYER, membre du Directoire de Guerbet SA, a poursuivi ses effets au cours de l'exercice 2009.

Conventions de participation aux dépenses marketing des filiales

Filiale	Montant en devises	Dirigeants communs
Guerbet LLC	Frais OXILAN® : 1.381.539 USD	Philippe DECAZES
Guerbet Japan	Frais Imagenil : 125.862.140 Yens	Philippe DECAZES Philippe BARTHELET Bruno BONNEMAIN

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 31 mars 2010

Les Commissaires aux Comptes

Horwath Audit France

Deloitte & Associés

Marc de PRÉMARE

Jean-Marie LE GUINER

20.1.6 Informations financières proforma

NEANT

20.2 Indication de la source d'information lorsque les états ne sont pas visés par les commissaires aux comptes

NEANT

20.3 Vérification des informations financières historiques annuelles

NEANT

20.4 Date des dernières informations financières

Les dernières informations financières concernent les comptes consolidés au 31 décembre 2009.

20.5 Informations financières intermédiaires et autres

NEANT

20.6 Politique de distribution des dividendes

Politique de distribution :

Pour les exercices futurs, la politique de distribution de dividendes dépendra des résultats et de l'appréciation des moyens nécessaires pour assurer le développement du Groupe.

Depuis son introduction en bourse en 1986, le Groupe a toujours procédé à une distribution de dividendes.

Au titre de l'exercice 2009 :

Compte tenu du résultat net de 12 560 045,47 €, du report à nouveau bénéficiaire de 59 972 987,93 € et de la dotation à la réserve légale de 8 718,40 €, le bénéfice distribuable de l'exercice clos au 31 décembre 2009 s'élève à 72 524 315,00 €.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale du 21 mai 2010 la distribution d'un dividende de 2,25 € par action.

Dividendes distribués au titre des 5 derniers exercices :

Le tableau suivant indique le montant du dividende mis en paiement au titre des cinq derniers exercices.

Exercice	Dividende par action
2004	1,50 €
2005	2,00 €
2006	2,00 €
2007	2,25 €
2008	2,25 €

20.7 Politique judiciaire et d'arbitrage

NEANT

20.8 Changement significatif de la situation financière ou commerciale

NEANT

21 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

21.1 Capital social

21.1.1 Montant du capital social

Au 31 décembre 2009, le montant du capital social était de 12 167 044 €, divisé en 3 041 761 actions ordinaires d'une valeur nominale de 4 € chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

Depuis le 1^{er} janvier 2010, 50 actions ont été créées suite à la levée d'options de souscription d'actions. Ainsi le capital s'élève, à la date du 28 janvier 2010, date de la dernière levée, à 12 167 244 € divisé en 3 041 811 actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, sauf dans les cas où la forme nominative est imposée par la législation en vigueur.
La transmission des actions s'opère par virement de compte à compte dans les conditions et selon les dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

21.1.2 Titres non représentatifs du capital social

A la date d'enregistrement du présent document de référence, la société n'a émis aucun titre non représentatif du capital social.

21.1.3 Actions détenues par l'émetteur

A la date du présent document, la société détient 5 107 de ses propres actions.

21.1.4 Capital potentiel, options de souscription d'actions

A la date du 1^{er} février 2010, 97 587 options de souscription sont en cours de validité. Si toutes ces options étaient exercées, le nombre d'actions nouvelles à émettre serait de 97 587 et donnerait un nombre total de 3 139 398 actions soit une dilution potentielle de près de 3,21% du capital actuel. Ces actions nouvelles représenteraient une augmentation des fonds propres de 8 318 083 euros.

Options d'achat d'actions

Un plan d'options d'achat d'actions, mis en place par le Directoire dans sa séance du 26 juillet 2005, dont la date d'expiration est le 25 juillet 2012, est toujours en cours. Ce plan concerne un bénéficiaire, mandataire social, et porte sur l'attribution d'une option d'achat de 5 107 actions de la société GUERBET au prix d'achat de 82,91 Euros.

21.1.5 Information sur les conditions régissant tout droit d'acquisition ou toute obligation attachée au capital souscrit, mais non libéré, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital

L'Assemblée Générale du 23 mai 2008 a autorisé le Directoire, pour une durée de 18 mois, à mettre en place un programme de rachat d'actions dans la limite de 5 % du capital. Aucun programme n'a été mis en place.

L'Assemblée Générale du 18 mai 2006 a autorisé le Directoire, pour une durée de 38 mois, à mettre en place des plans d'options de souscription d'actions et/ou d'options d'achat d'actions au bénéfice des membres du personnel. Suivant les décisions des Directoires du 25 septembre 2007 et du 26 mars 2009, deux plans portant respectivement sur 7 000 et 6 000 options de souscription d'actions ont été mis en place.

21.1.6 Information sur le capital de tout membre du Groupe faisant l'objet d'une option ou d'un accord conditionnel ou inconditionnel prévoyant de le placer sous option et le détail de ces options, y compris l'identité des personnes auxquelles elles se rapportent

NEANT

21.1.7 Historique du capital au cours des cinq dernières années jusqu'à ce jour

Dates Directoire	Opérations d'augmentation de capital	Nominal Opération	Prime d'émission	Nombre de titres créés	Nominal	Capital social cumulé	Nombre d'actions cumulées
04.01.05	par levée d'options de souscription d'actions (1)	185 252 €	797 416 €	46 313	4 €	11 762 944 €	2 940 736
26.07.05	par levée d'options de souscription d'actions (2)	18 688 €	74 186 €	4 672	4 €	11 781 632 €	2 945 408
03.01.06	par levée d'options de souscription d'actions (3)	94 344 €	507 236 €	23 586	4 €	11 875 976 €	2 968 994
11.07.06	par levée d'options de souscription d'actions (4)	25 300 €	136 192 €	6 325	4 €	11 901 276 €	2 975 319
04.01.07	par levée d'options de souscription d'actions (5)	40 796 €	275 059 €	10 199	4 €	11 942 072 €	2 985 518
03.01.08	par levée d'options de souscription d'actions (6)	76 204 €	575 938 €	19 051	4 €	12 018 276 €	3 004 569
06.01.09	levée d'options de souscription d'actions (7)	61 584 €	502 178 €	15 396	4 €	12 079 860 €	3 019 965
19.01.10	levée d'options de souscription d'actions (8)	87 184 €	1 211 998 €	21 796	4 €	12 167 044 €	3 041 761
à constater	levée d'options de souscription d'actions (9)	200 €	3 946 €	50	4 €	12 167 244 €	3 041 811

- (1) 15 000 options de souscription d'actions, consenties au prix unitaire de 17,08 €, par le Conseil d'Administration du 19 mars 1999 + 25 113 consenties au prix unitaire de 22,92 € par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999 (les deux plans sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 5 000 options de souscription d'actions, consenties au prix unitaire de 22,27 €, par le Directoire du 22 novembre 2001 + 1 200 consenties au prix unitaire de 32,94 € par le Directoire du 26 août 2002 (les deux plans sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001).
- (2) Ces 4 672 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 1^{er} semestre 2005 par 5 bénéficiaires : 3.000 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1.572 options au prix unitaire de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 100 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001).
- (3) Ces 23 586 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 2^{ème} semestre 2005 par 33 bénéficiaires : 450 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 7 830 options au prix unitaire de 22,27 € (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 9 326 options au prix unitaire de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) et 3 980 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 2 000 options au prix unitaire de 37,16 € (consenties par le Directoire du 23 septembre 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (4) Ces 6 325 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 1^{er} semestre 2006 par 9 bénéficiaires : 5 050 options au prix unitaire de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) ; 1 200 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 75 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (5) Ces 10 199 options de souscription d'actions ont été levées au cours du 2^{ème} semestre 2006 par 49 bénéficiaires : 675 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 339 options au prix unitaire de 22,92 € (consenties par le Conseil d'Administration du 22 octobre 1999, sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 mai 1995) ; 350 options au prix unitaire de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) ; 7 760 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) et 75 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (6) Ces 19 051 options ont été levées au cours de l'exercice 2007 par 62 bénéficiaires : 5 045 options au prix unitaire de 22,27€ (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 7 456 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 300 options au prix unitaire de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2002) ; 4000 options au prix unitaire de 37,16 € (consenties par le Directoire du 23 septembre 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) et 1 250 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (7) Ces 15 396 options ont été levées au cours de l'exercice 2008 par 47 bénéficiaires : 7 125 options au prix unitaire de 22,27€ (consenties par le Directoire du 22 novembre 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 3 194 options au prix unitaire de 32,94 € (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 1 275 options au prix unitaire de 17,85 € (consenties par le Conseil d'Administration du 18 mai 2001 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 752 options au prix unitaire de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) et 3 050 options au prix

unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).

- (8) Ces 21 796 options ont été levées au cours de l'exercice 2009 par 154 bénéficiaires : 5 010 options au prix unitaire de 32,94€ (consenties par le Directoire du 26 août 2002 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 mai 2001) ; 298 options au prix unitaire de 32,24 € (consenties par le Directoire du 25 février 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 2002) ; 5 300 options au prix unitaire de 37,16 € (consenties par le Directoire du 23 septembre 2003 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002) et 11 188 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).
- (9) Ces 50 options ont été levées le 28 janvier 2010 par un seul et unique bénéficiaire : 50 options au prix unitaire de 82,91 € (consenties par le Directoire du 26 juillet 2005 sur autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 16 novembre 2002).

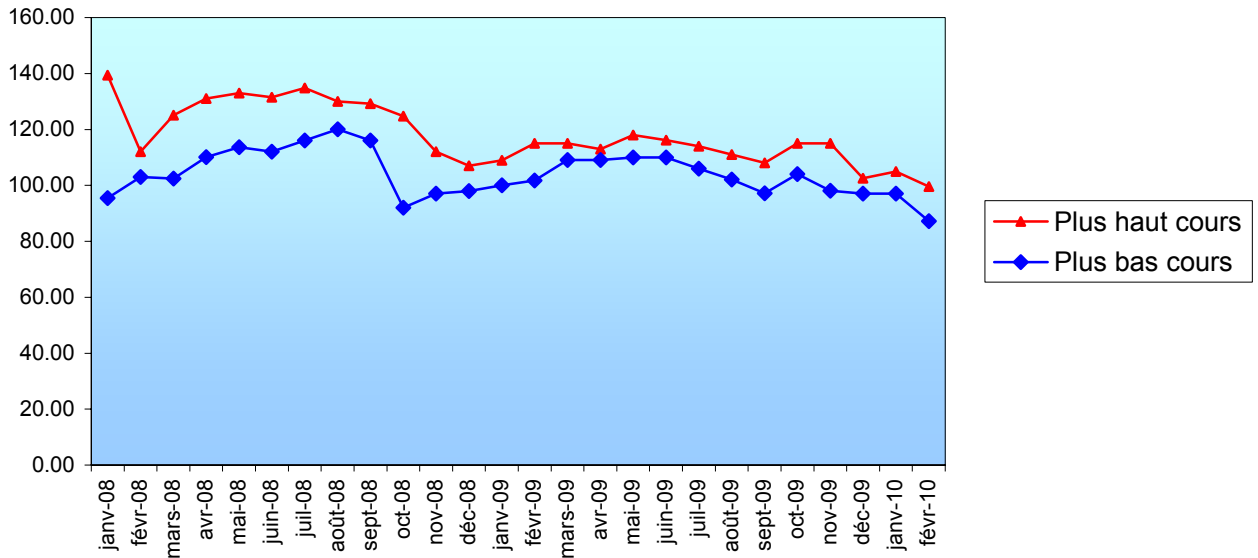
21.1.8 Capital souscrit, non libéré, augmentation de capital

NEANT

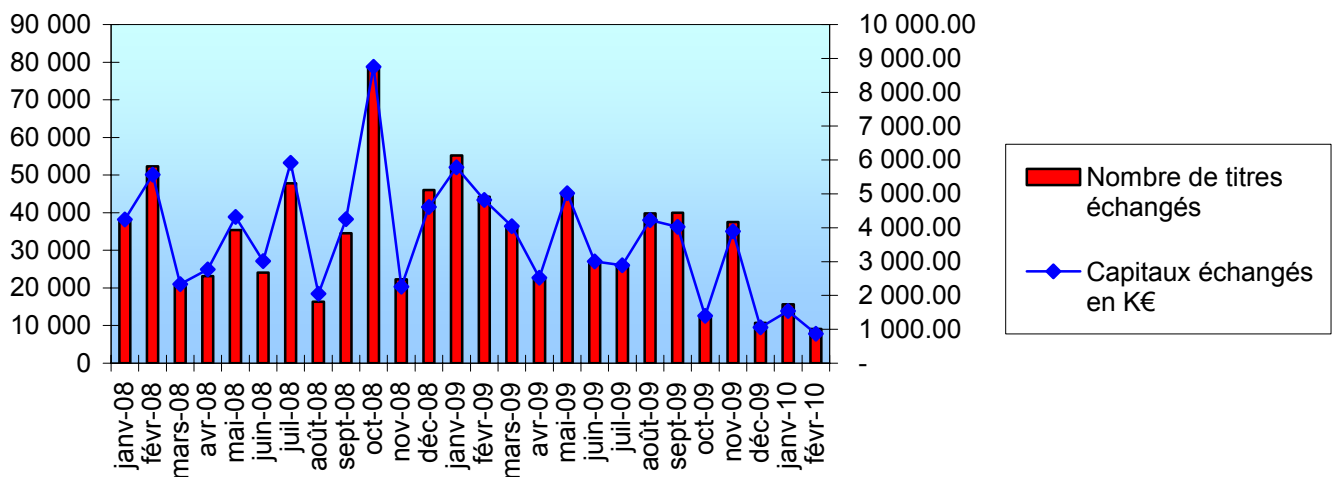
21.1.9 Statistiques sur le marché de l'action

Les actions GUERBET sont cotées sur l'Eurolist d'Euronext Paris en continu non SRD sous le code ISIN FR0000032526.

Cours de l'action



Statistiques en volume et en valeur



Source : Nyse Euronext

Sur la base du cours d'ouverture à la date du 8 mars 2010, la capitalisation boursière de GUERBET est de 270 millions d'euros.

21.2 Actes constitutifs et statuts

21.2.1 Objet social (article 2 des statuts)

La Société a pour objet, en France et dans tous pays :

- l'administration, la direction et la gestion de toutes sociétés ou entreprises, la participation directe ou indirecte dans toutes opérations faites par ces sociétés ou entreprises, par toutes voies.
- la recherche et l'assistance technique à toutes sociétés, notamment dans les domaines de la chimie et de la pharmacie.
- l'achat, la vente, la fabrication, le traitement et l'exploitation de tous produits chimiques ou parachimiques.
- l'achat, la fabrication, l'exploitation, la vente et la distribution de tous produits et spécialités pharmaceutiques ainsi que tous accessoires, articles ou services s'y rapportant.
- la recherche pharmacologique et clinique, ainsi que la fabrication et la distribution de tous produits pour essais pharmacologiques et cliniques.
- la création, le dépôt, l'acquisition et l'exploitation directe ou indirecte de tous brevets d'invention, l'acquisition de toutes licences et leur exploitation directe ou indirecte.
- la prise de participation ou d'intérêts dans toutes sociétés et entreprises industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, la création de toutes sociétés, la participation à toutes augmentations de capital, fusions, scissions, fusions-scissions et apports partiels.
- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières et droits sociaux, par tous moyens, notamment par voie de souscription, d'apports, d'acquisition d'actions, de parts de fondateur ou bénéficiaires de parts sociales, de commandite ou autres droits sociaux, et d'obligations.
- et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement.

21.2.2 Dispositions statutaires régissant le fonctionnement des organes d'administration, de direction et de surveillance

Pouvoirs du Directoire (article 11 des statuts)

Le Directoire est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social et sous réserve de ceux attribués par la Loi au Conseil de Surveillance et aux Assemblées d'actionnaires.

Les actes concernant la société et tous engagements pris en son nom sont signés par le Président du Directoire, par tout membre du Directoire ayant reçu du Conseil de Surveillance le titre de Directeur Général ou par tout fondé de pouvoirs spécialement habilité à cet effet et autorisé par le Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance peut, dans la limite d'un montant total qu'il fixe, autoriser le Directoire à donner des cautions, avals et garanties au nom de la société. Cette autorisation peut également fixer, par engagement, un montant au delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la société ne peut être donné. Lorsqu'un engagement dépasse l'un ou l'autre des montants ainsi fixés, l'autorisation du Conseil de Surveillance est requise dans chaque cas. Le Directoire peut être autorisé par le Conseil de Surveillance à donner, à l'égard des administrations fiscale ou douanière, des cautions, avals ou garanties au nom de la société sans limite de montant.

Le Conseil de Surveillance peut, dans la limite d'un certain montant qu'il fixe pour chaque opération, autoriser le Directoire à céder des immeubles par nature, à céder totalement ou partiellement des participations et à constituer des sûretés. Lorsqu'une opération dépasse le montant ainsi fixé, l'autorisation du Conseil de Surveillance est requise dans chaque cas. Le Conseil de Surveillance peut également fixer un plafond global annuel pour l'ensemble des opérations visées au présent alinéa. Dans ce cas, son autorisation sera requise pour toute opération dépassant soit le plafond par opération, soit le plafond annuel global.

En outre, le Directoire ne peut accomplir les actes suivants sans l'autorisation préalable du Conseil de Surveillance :

1° Au-delà d'un montant qui sera déterminé périodiquement par le Conseil de Surveillance pour chacune des opérations suivantes :

- tout engagement d'investissement ou de prise de participation,
- toute opération de financement d'un montant susceptible de modifier substantiellement la structure financière de la société,
- toute acquisition de biens meubles ou immeubles, corporels ou incorporels,
- la signature de tout traité de fusion, de scission ou d'apport partiel d'actif,
- toute cession d'une branche d'activité,

2° Quel que soit le montant de l'opération envisagée :

- toute attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions de la société, faisant l'objet d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- toute émission de valeurs mobilières de toute nature faisant l'objet d'une autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
- toute décision de nature à modifier substantiellement la stratégie de l'entreprise qui a été présentée au Conseil de Surveillance par le Directoire,
- tout rachat par la société de ses propres actions autorisé par l'Assemblée Générale.

La durée des autorisations données par le Conseil de Surveillance au Directoire ne peut être supérieure à un an.

Pouvoirs du Conseil de Surveillance (article 15 des statuts)

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la société par le Directoire. A ce titre, à toute époque de l'année, il opère les vérifications et les contrôles qu'il juge opportuns et peut se faire communiquer les documents qu'il estime utiles à l'accomplissement de sa mission.

Le Conseil de Surveillance donne au Directoire les autorisations prévues et déterminées par la Loi ainsi que les autorisations mentionnées sous l'article titré « Pouvoirs du Directoire » des présents statuts.

Conformément aux articles L 225-86 du Code de Commerce et suivants, le Conseil de Surveillance autorise préalablement toute convention intervenant, directement ou par personne interposée, entre la société et l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance, un actionnaire disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 5 % ou, s'il s'agit d'une société actionnaire, la société la contrôlant au sens de l'article L 233-3 du même Code. Il en est de même des conventions auxquelles une de ces personnes est indirectement intéressée. Sont également soumises à autorisation préalable du Conseil de Surveillance, les conventions intervenant entre la société et une entreprise, si l'un des membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance de la société est propriétaire, associé indéfiniment responsable, Gérant, Administrateur, membre du Conseil de Surveillance ou, de façon générale, dirigeant de cette entreprise.

21.2.3 Droit de vote double (article 19 des statuts)

Sauf cas de privation du droit de vote prévus par la loi, le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Toutefois, un droit de vote double (décidé par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 16 novembre 1985) est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il est justifié d'une inscription nominative, depuis deux ans au moins, au nom du même actionnaire.

En cas d'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, ce droit de vote double est conféré dès leur émission, aux actions nouvelles attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

21.2.4 Actions nécessaires pour modifier les droits des actionnaires

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi.

21.2.5 Assemblées Générales (article 18 des statuts)

Les Assemblées d'actionnaires sont convoquées dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire, sur justification de cette qualité, a le droit, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, d'assister aux Assemblées et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire ou de prendre part aux votes par correspondance, dans les conditions légales et réglementaires.

Concernant la participation aux Assemblées, des modifications sont intervenues avec le Décret n° 2006-1566 du 11 décembre 2006. En effet, désormais, le droit de participer aux Assemblées est subordonné à l'enregistrement comptable des titres au nom de l'actionnaire, ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédent l'Assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité. Dans ce dernier cas, l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation, délivrée par l'intermédiaire habilité et transmise à la société ou son mandataire qu'elle aura désigné à cet effet, en annexe au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Par ailleurs, ce même Décret précise que lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission (ou une attestation de participation dans le cas où il souhaite participer physiquement à l'Assemblée mais n'aurait pas reçu sa carte d'admission dans les délais impartis), il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'Assemblée.

21.2.6 Dispositions constitutives retardant ou empêchant un changement de contrôle

NEANT

21.2.7 Déclaration de franchissement de seuils

Les statuts de la société ne prévoient pas d'obligation supplémentaire d'information portant sur la détention de fractions du capital ou des droits de vote inférieurs à celle du vingtième mentionnée à l'article L. 233-7 alinéa 1 du Code de Commerce.

21.2.8 Dispositions constitutives régissant les modifications de capital

Il n'existe pas de disposition plus stricte que celles prévues par la loi.

21.2.9 Répartition statutaire des bénéfices (article 23 des statuts)

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, ainsi que des sommes à porter en réserve en application de la Loi ou des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, il est prélevé sur ce bénéfice la somme nécessaire pour distribuer aux actionnaires un premier dividende, non cumulatif, égal à 6% du montant libéré et non amorti des actions qu'ils possèdent.

Sur l'excédent disponible, l'Assemblée Générale prélève toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives ou de reporter à nouveau.

Le solde, s'il en existe, est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions qu'ils possèdent.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividende, une option entre le paiement en numéraire ou en actions de ce dividende ou de ces acomptes sur dividende.

21.2.10 Titres au porteur identifiables (article 8 des statuts)

La société est en droit de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres, dans les conditions et selon les modalités légales, l'identification des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires, ainsi que la quantité de titres détenue par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions dont les titres peuvent être frappés.

22 CONTRATS IMPORTANTS DE L'ANNEE

GUERBET signe un accord avec Draximage pour commercialiser sa gamme de produits de médecine nucléaire en Europe

GUERBET (GBT) et Draximage ont signé le 10 mars 2009 un accord par lequel ils s'allient en Europe dans le secteur de la médecine nucléaire.

GUERBET distribuera et commercialisera les produits de la gamme Draximage (MDP, Sestamibi, DTPA, MAA et I-131) dans le courant de l'année 2009, à travers son réseau de filiales européennes.

GUERBET bénéficiera aussi d'un droit prioritaire d'acquisition de tout nouveau produit de Draximage pour compléter la gamme commercialisée en Europe.

L'objectif de cet accord est de permettre à GUERBET d'élargir son offre à la médecine nucléaire, modalité d'imagerie diagnostique et thérapeutique très complémentaire des techniques Rayons X et IRM.

GUERBET répond ainsi aux besoins des professions médicales sur un segment du marché de l'imagerie dynamisé par le développement rapide des techniques hybrides (médecine nucléaire et IRM, médecine nucléaire et scanner).

La médecine nucléaire est une spécialité qui étudie le fonctionnement des organes à l'aide d'agents radioactifs, à des fins diagnostiques. Elle est particulièrement adaptée au diagnostic des cancers et des maladies cardiovasculaires.

Cet accord permettra à Draximage, récemment racheté par Jubilant Organosys, de développer la couverture géographique de ses produits en s'appuyant sur un acteur de premier plan de l'imagerie au niveau européen, acteur clé en Rayons X et numéro un en IRM en Europe avec DOTAREM®

23 INFORMATIONS PROVENANT DE TIERS, DECLARATIONS D'EXPERTS ET DECLARATIONS D'INTERETS

NEANT

24 DOCUMENTS ACCESSIBLES AU PUBLIC

24.1.1 Lieu où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Tous les documents mis à la disposition des actionnaires dans les conditions légales peuvent être consultés au siège social, 15 rue des Vanesses à Villepinte (93420).

Les documents de référence incluant les comptes consolidés et les rapports de gestion de GUERBET des trois derniers exercices sont disponibles sur le site internet www.guerbet.com, rubrique « Investisseurs » puis « Rapports annuels ».

CALENDRIER DE LA COMMUNICATION ET DES PUBLICATIONS DE GUERBET SUR 2009

Le tableau ci-dessous détaille l'ensemble des informations publiées ou rendues publiques entre le 1^{er} janvier 2009 et le 29 février 2010 :

Evènement	Date d'arrêté	Date de publication	Support
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2008	-	11/02/09	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés - exercice 2008	10/03/09	11/03/09	Réunions d'analystes et de journalistes
Avis préalable de réunion valant avis de convocation avec texte des résolutions (A.G. annuelle 2009)	03/04/09	10/04/09	Diffuseur professionnel
Publication des comptes sociaux et consolidés 2009 provisoires	-	05/05/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009	-	07/05/09	Diffuseur professionnel
Assemblée Générale Annuelle	-	15/05/09	
Publication du chiffre d'affaires du 2 ^{ème} trimestre 2009	-	30/07/09	Diffuseur professionnel
Présentation des comptes consolidés semestriels au 30 juin 2009	29/07/09	30/07/09	Réunions d'analystes et de journalistes
Publication des comptes consolidés semestriels 2009	-	04/08/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 3 ^{ème} trimestre 2009	-	12/11/09	Diffuseur professionnel
Publication du chiffre d'affaires du 4 ^{ème} trimestre 2009	-	11/02/10	Diffuseur professionnel

TABLE DE CORRESPONDANCE POUR LA LECTURE DU RAPPORT DE GESTION

Il est précisé au lecteur que toutes les informations relatives au rapport de gestion et ses annexes sont insérées dans le Document de Référence. Pour faciliter la synthèse et la lecture du rapport de gestion, il a été établi la table de correspondance suivante :

Activité et résultats de l'exercice, progrès réalisés, difficultés rencontrées. Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière	Chapitre 9 page 38
Indicateurs clés de performance de nature financière ayant trait à l'activité de GUERBET	Chapitre 9 page 38
Activité des filiales au cours de l'exercice	Chapitre 9 page 42
Perspectives d'avenir	Chapitre 9 page 42
Informations sociales et environnementales	Chapitre 9 page 42
Recherche et développement	Chapitre 11 page 81
Prises de participations	Chapitre 9 page 48
Modifications apportées au mode de présentation des comptes	Chapitre 20 page 116
Filiales et participations	Chapitre 7 page 32
Evènements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport	Chapitre 9 page 55
Principaux Risques et incertitudes. Indication sur l'utilisation des instruments financiers	Chapitre 4 page 12
Délégations de compétence et de pouvoirs accordés par l'AG	Chapitre 9 page 54
Résultat des cinq derniers exercices	Chapitre 9 page 59
Dividendes	Chapitre 9 page 56
Rachat d'actions	Chapitre 9 page 50
Rapport du Conseil de surveillance sur les comptes de l'exercice et ses observations sur le rapport du Directoire	Chapitre 9 page 61
Rapport du président du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne	Chapitre 16 page 95
Mandats et fonctions des mandataires sociaux	Chapitre 14 page 86
Règles applicables à la nomination et au remplacement du directoire et à la modification des statuts	Chapitre 9 page 53
Pouvoirs du Directoire pour l'émission et le rachat d'actions	Chapitre 9 page 53
Opérations sur le titre GUERBET réalisées par les dirigeants	Chapitre 9 page 52
Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	Chapitre 15 page 89
Identité des détenteurs de participations significatives	Chapitre 18 page 107
Répartition du capital, actionnariat salarié, accords entre actionnaires	Chapitre 18 page 107

25 INFORMATIONS SUR LES PARTICIPATIONS

GUERBET ne détient pas de participation non consolidée susceptible d'avoir une incidence significative sur l'appréciation de son patrimoine, de sa situation financière ou de ses résultats.

Les participations détenues par GUERBET dans les sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle sont décrites au chapitre 7 Organigramme que vous pouvez consulter à la page 32.

ELEMENTS CONSTITUTIFS DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2009

Il est précisé au lecteur que toutes les informations relatives au rapport financier annuel sont insérées dans le Document de Référence comme indiqué dans la table de concordance ci-dessous.

Attestation du responsable du document Chapitre 1 – 1.2 page 8

RAPPORT DE GESTION (se référer à la page 202 pour la description des éléments le constituant)

ETATS FINANCIERS

- Comptes annuels Chapitre 20 – 20.1.3 page 158
 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels Chapitre 20 – 20.1.4 page 184
 - Comptes consolidés Chapitre 20 – 20.1.1 page 111
 - Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés Chapitre 20 – 20.1.2 page 156
 - Honoraires des commissaires aux comptes Chapitres 9 – 9.1.9 et 20 – 20.1.1 pages 58 et 154
 - Rapport du Président du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et les principes de rémunérations des mandataires sociaux Chapitre 16 – 16.1 page 95
 - Rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne Chapitre 16 – 16.2 page 101
 - Liste de l'ensemble des informations publiées par la Société ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois Chapitre 24 page 201
-

GLOSSAIRE

Glossaire des termes financiers

Actionnaire

Personne physique ou personne morale qui détient des actions dans une société. A ce titre, l'actionnaire a droit à recevoir un dividende, a le droit de voter à l'assemblée générale des actionnaires (sauf le cas des particuliers des actions sans droit de vote).

AFEP/MEDEF

Code de référence pour le fonctionnement des organes de décision et de contrôle de l'entreprise. Ce code est celui qui sert actuellement de base à l'élaboration du document de référence au sein du Groupe GUERBET. Néanmoins, pour l'année 2010, le Groupe se laisse la possibilité d'étudier les propositions du nouveau code Middlednext du fait de son statut de midcap.

Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation

Le BFR d'exploitation représente le solde des emplois et des ressources d'exploitation (soit en simplifiant : stocks + clients - fournisseurs).

Il correspond à l'argent gelé par l'entreprise pour financer son cycle d'exploitation.

Cap, Collar (tunnel), Swap

Ce sont des instruments de couverture visant à limiter les risques de change et de taux d'intérêt. En fonction de la nature de l'instrument choisi, les caractéristiques de la couverture sont différentes.

Capacité d'autofinancement (CAF)

Elle correspond à la capacité de l'entreprise à dégager des liquidités pour financer l'exploitation et le développement. Elle est égale au résultat avant prise en compte des éléments non monétaires (dotations aux amortissements et provisions), mais après impôt.

Capitaux propres

Les capitaux propres représentent l'argent apporté par les

actionnaires à la constitution de la société ou ultérieurement, ou laissés à la disposition de la société en tant que bénéfices non distribués sous forme de dividendes.

Captive

Une captive de réassurance est une compagnie d'assurance ou de réassurance appartenant à une société industrielle ou commerciale dont l'activité principale n'est pas l'assurance. Son objet est de couvrir les risques du Groupe auquel elle appartient. GUERBET ne fait appel à aucune captive dans le cadre de sa politique de couverture de risques.

Cash flow libre (ou Free cash flow)

Le Cash flow libre est la différence, pour une période définie sur l'exercice, entre l'excédent de trésorerie d'exploitation et les dépenses d'investissements.

Il explique l'augmentation ou la diminution de dette nette.

Dividendes

Les dividendes servent à rémunérer les actionnaires et sont distribués à partir du résultat net.

Endettement financier net

Solde des dettes financières d'une part, du disponible et des placements financiers d'autre part.

Franchissement de seuil

Toute personne physique ou morale qui vient à posséder directement ou indirectement, seule ou de concert, plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33%, 50% et 66% du capital ou des droits de vote d'une société cotée en France doit informer, sous un délai de 4 jours de bourse, l'Autorité des Marchés Financiers du franchissement du seuil de participation et du nombre total d'actions qu'elle possède.

Investissement

Un investissement est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle

d'exploitation de l'entreprise ; à la différence d'une charge, il n'est pas détruit par celui-ci. Investir revient en effet pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures.

Résultat net

Il s'agit de la part résiduelle du résultat opérationnel courant revenant aux actionnaires après que les créanciers et l'Etat ont perçu leur part. Ce résultat net peut donc être distribué sous forme de dividendes, ou mis en réserves.

Résultat Opérationnel Courant

Le résultat d'exploitation, ou résultat opérationnel, est le résultat du processus d'exploitation et d'investissement de l'exercice. Il traduit l'accroissement de richesse dégagé par l'activité industrielle et commerciale de l'entreprise.

Risque de change

Il traduit le fait qu'une baisse des cours de change peut entraîner une perte de valeur d'avoirs libellés en devises étrangères. De même, la hausse des taux de change peut entraîner une hausse de valeur en monnaie nationale d'engagements libellés en devises étrangères.

Risque de taux d'intérêt

Il traduit le fait qu'une hausse des taux d'intérêt peut entraîner une augmentation des frais financiers sur la dette à taux variable. De même, une baisse des taux d'intérêt entraîne un coût d'opportunité sur la dette à taux fixe.

Stock options

Les stocks options sont des options d'achat ou de souscription d'action à un prix fixe distribué généralement aux gestionnaires d'une entreprise afin de leur donner un intérêt direct à l'accroissement de la valeur de l'entreprise.

Glossaire des termes techniques

Athérome

Une plaque d'athérome est caractérisée par une accumulation de cholestérol dans la paroi d'une artère. Ce phénomène conduit à un épaississement de la paroi artérielle et conduit à une occlusion partielle ou totale de l'artère, ce qui perturbe la circulation sanguine.

Autorisation de Mise sur le Marché (AMM)

Autorisation nationale ou européenne délivrée à un titulaire responsable de la commercialisation après évaluation de la qualité, de la sécurité et de l'efficacité d'une spécialité pharmaceutique.

Brevet

Droit de propriété industrielle accordé par une autorité publique (INPI en France) à celui qui révèle, décrit de façon complète et suffisante et revendique une invention, pour le faire bénéficier d'un monopole d'exploitation sur cette dernière, lui permettant de la protéger contre d'éventuelles contrefaçons mais aussi d'en percevoir les fruits, pendant un temps limité (20 ans à compter de la demande, en France).

Diagnostic

Procédure permettant de reconnaître une maladie sur la base des symptômes décrits et des examens pratiqués par le médecin.

DRIRE

La Direction régionale de l'Industrie de la Recherche et de l'Environnement est un service qui dépend du Ministère chargé de l'industrie et qui est notamment chargée, sous l'autorité du préfet, de la surveillance des appareils à pression.

Iode

C'est la principale matière première utilisée dans les produits de contraste pour imagerie médicale par Rayons X.

Imagerie anatomique

Elle est conçue pour mettre en valeur les structures anatomiques des différents organes, comme celles du cerveau, et tout ce qui peut venir les modifier (tumeurs, hémorragies, caillots ...).

Imagerie fonctionnelle

L'imagerie fonctionnelle mesure l'activité des organes (cerveau, foie, cœur). Dans le cas du cerveau, on l'utilise surtout en recherche fondamentale pour mieux comprendre le rôle de nos diverses structures cérébrales, pour les localiser et pour diagnostiquer des anomalies de leur fonctionnement (ex : présence de foyers épileptiques, localisation des aires cérébrales essentielles à ne pas toucher lors d'une chirurgie).

IRM

L'IRM ou Imagerie par Résonance Magnétique est une technique d'exploration de l'organisme non invasive et indolore utilisant les propriétés magnétiques des molécules d'eau pour générer des images de l'intérieur du corps.

Macrophage

Un macrophage est une grosse cellule dont le rôle est de contribuer à la réponse immunitaire. Grâce à sa capacité de capture, il éradique de l'organisme tout type d'agent pathogène ou reconnu comme étranger (nanoparticules, déchets cellulaires et des micro-organismes).

Médecine nucléaire

La médecine nucléaire est une spécialité qui étudie à l'aide d'agents radioactifs la fonction physiologique ou physiopathologique de certains organes à des fins de diagnostic. Elle est également utilisée dans le cadre de protocoles thérapeutiques.

OSEO

OSEO est un organisme d'Etat ayant pour but de soutenir les projets d'innovation à composante technologique présentant des perspectives concrètes de commercialisation en France ou à l'étranger.

Pathologie

Terme scientifique qui désigne plus communément une maladie.

Pharmacovigilance

La pharmacovigilance a pour objet la surveillance du risque d'effet indésirable résultant de l'utilisation des médicaments ou des produits mentionnés à l'article R.5144-1 du code de la santé publique.

Produit de contraste

C'est un produit pharmaceutique administré chez l'homme à des fins diagnostiques. Il permet d'opacifier les organes tels que les vaisseaux sanguins, le cerveau, le rein, le foie, le cœur, le tube digestif.

Rayons X

Les rayons X sont une forme de rayonnement électromagnétique à haute fréquence. C'est un rayonnement ionisant utilisé dans de nombreuses applications dont l'imagerie médicale.

REACH

REACH est un règlement européen dont l'objectif principal est d'améliorer la connaissance des propriétés intrinsèques (dangers) des substances chimiques et des risques liés à leurs usages.

SEVESO

Un site classé SEVESO est une installation industrielle classée en "autorisation avec servitudes" dont l'activité (en particulier les quantités de produits stockés) présente un risque important pour les populations alentours, en cas d'accident grave.

INDEX

A

ARTIREM® · 23, 24, 29
Assemblée Générale · 9, 20,
21, 42, 50, 53, 54, 57, 71, 72,
73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 95,
99, 104, 108, 150, 154, 179,
188, 191, 192, 193, 196, 197,
198, 201
Aulnay-sous-Bois · 20, 34, 35,
36, 44, 45, 139, 167
Autorisation de Mise sur le
Marché · 15, 22, 81, 119, 135,
136, 137, 163
Autorité des Marchés
Financiers · 1, 74, 80, 107,
109, 116

B

Baryum · 19, 22, 29, 34, 136

C

Calendrier de la
communication financière
· 21
Capacité d'autofinancement
· 10, 41, 42, 125
Capital · 14, 49, 50, 59, 62, 67,
107, 108, 111, 115, 141, 159,
183, 190, 192, 193
Cash flow libre · 41
Chiffre d'affaires · 10, 16, 21,
24, 25, 26, 29, 31, 38, 39, 40,
42, 46, 81, 124, 133, 135, 145,
166, 174, 183, 201
Code AFEP/MEDEF · 95, 96, 100
Commissaires aux Comptes
· 1, 9, 56, 58, 71, 72, 73, 97,
154, 182, 188, 204
Conflits d'intérêt · 88
Conseil de Surveillance · 1,
20, 52, 53, 54, 55, 56, 60, 61,
71, 72, 73, 75, 76, 79, 86, 87,
88, 89, 94, 95, 96, 97, 98, 99,
100, 104, 108, 109, 150, 151,
152, 179, 195, 196, 202, 204
Contrôle interne · 56, 60, 61, 71,
95, 97, 98, 202, 204
Cours de l'action · 194

D

Directoire · 1, 8, 19, 20, 37, 42,
49, 50, 52, 53, 54, 55, 56, 57,
61, 71, 72, 74, 75, 76, 78, 79,
86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93,
95, 96, 97, 98, 99, 104, 108,
150, 151, 154, 179, 180, 188,
191, 192, 193, 195, 196, 202
Dividendes · 10, 41, 42, 56, 59,
65, 70, 71, 72, 73, 114, 115,
146, 154, 162, 163, 171, 175,
177, 183, 188, 189, 198, 202
DOTAREM® · 12, 18, 19, 24,
25, 28, 29, 34, 35, 39, 46, 81,
199
Draxis/Draximage · 19, 24, 29,
199
Droit de vote · 49, 50, 51, 59,
75, 107, 108, 109, 196, 197,
198

E

Effectifs · 10, 11, 32, 36, 42, 43,
81, 103, 121, 122, 147, 181
Endettement net · 10, 41, 42,
130
ENDOREM® · 13, 19, 24, 29

F

Franchissement de seuil ·
107, 108, 198

G

Gouvernement d'entreprise ·
60, 61, 95, 96, 100, 202, 204

H

HEXABRIX® · 18, 19, 23, 25,
28, 31

I

Imagerie par Résonance
Magnétique · 10, 12, 13, 18,
19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 29,
34, 35, 36, 39, 82, 83, 133,
135, 199

J

Jetons de présence · 57, 71,
73, 89, 90, 91, 92, 96, 99, 152

L

Lanester · 19, 20, 34, 35, 36, 45,
46, 139, 167
LIPIODOL® · 18, 34, 35
LUMIREM® · 13, 23, 24, 29

M

Médecine nucléaire · 19, 22,
24, 25, 26, 27, 29, 82, 199
Medex · 19, 30, 32, 36, 42, 43,
46, 81, 106, 125, 131, 136,
137, 155, 183
MICROPAQUE® · 29

O

OPTIJECT® · 13, 28
OPTIRAY® · 13, 19, 25, 28
Organigramme · 32, 33, 203
OSEO · 83, 149, 174
OXILAN® · 19, 23, 25, 28, 29,
34, 35, 46, 82, 136

P

Pacte familial GUERBET ·
51, 107
Partenariats · 44, 83
Pathologies · 19, 22, 24, 29, 46,
81, 82, 83
Pharmacie · 20, 34, 35, 43, 44,
195
Plan stratégique Cap 2016 ·
42
Politique Qualité · 37
Produits de contraste · 11,
12, 13, 15, 18, 19, 22, 23, 24,
25, 26, 27, 28, 29, 30, 34, 35,
45, 46, 81, 82, 83, 133
Projet Iseult · 19, 46, 83, 149,
174

R

Rapport de gestion · 1, 8, 10, 13, 38, 202

Rayons X · 10, 12, 15, 18, 19, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 34, 36, 39, 135, 199

Recherche et Développement · 10, 11, 16, 18, 24, 27, 39, 40, 46, 81, 82, 83, 119, 133, 149

Rémunérations · 43, 59, 60, 75, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 99, 143, 144, 146, 151, 172, 175, 181, 202

Résolutions · 21, 56, 57, 61, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 201

Résultat net · 10, 41, 42, 56, 59, 63, 65, 72, 73, 112, 114, 116, 125, 134, 153, 175, 188

Résultat opérationnel

courant · 10, 40, 41, 63, 106, 112, 134

Risque de change · 14, 46, 47, 131, 153, 165, 172, 180

Risque de taux · 13, 14, 47, 48, 123, 132, 152, 180

S

SBI 5002-CT® · 30, 81

Scanner · 19, 22, 23, 26, 27, 28, 29, 30, 199

SEVESO · 15, 37, 45, 46

Simafex · 19, 34, 35, 36, 43, 86, 106, 124, 155, 175, 183

Statuts · 53, 57, 72, 75, 76, 79, 96, 144, 195, 196, 197, 198, 202

Subventions · 68, 120, 124, 125, 127, 131, 146, 148, 149, 160, 166, 174

T

TELEBRIX® · 18, 19, 23, 29

X

XENETIX® · 18, 19, 23, 25, 28, 30, 34, 35, 39, 46, 81

XENETIX® in SCANBAG® · 28, 30, 46, 81

www.guerbet.com

Guerbet | 